RAPPORT DE DURABILITÉ

2025 - 2026



Sommaire

1. PRESENTATION DU GROUPE GSE

1.1. Edito 4
1.2. Présentation de GSE 5
1.3. GSE, entreprise engagée 7
1.4. GSE, entreprise à mission 12
1.5. GSE, entreprise innovante 13

2. RAPPORT DE DURABILITE

2.1. Informations générales 16
2.1.1. La durabilité chez GSE 17
2.1.2. Stratégie RSE 20
2.1.3. Gouvernance RSE 21
2.1.4. Dialogue avec les parties prenantes 24

2.2. Environnement 27
2.2.1 Changement climatique 29
2.2.2 Biodiversité 35
2.2.3 Economie circulaire 41

2.3. Social 45
2.3.1. Salariés 47
2.3.2. Clients et utilisateurs 54
2.3.3. Travailleurs de la chaîne de valeur 57
2.3.4. Communautés locales et ancrage territorial 58

2.4. Gouvernance 63
2.4.1. Culture d'entreprise 65
2.4.2. Ethique et conformité 67
2.4.3. Achats responsables 69

3. ANNEXES 74



1

PRÉSENTATION DU GROUPE GSE

Edito

Dans un contexte particulièrement exigeant pour le secteur de la construction, GSE confirme son choix d'inscrire son développement dans le temps long.

Notre statut de société à mission, notre stratégie RSE et notre vision de la durabilité constituent un cap clair qui guide nos décisions et nos projets.

L'exercice 2025-2026 témoigne de la montée en maturité de notre démarche. Au fil des années, la durabilité s'est ancrée dans nos métiers, notre gouvernance et notre façon de concevoir les projets.

Cette progression nous permet de mieux répondre aux grands défis de notre secteur, en particulier ceux liés au dépassement des limites planétaires. Réduire nos émissions, préserver les ressources, protéger les sols et la biodiversité, concevoir des bâtiments plus résilients : ces enjeux façonnent désormais notre manière de construire et de préparer l'avenir.

Cette année marque également une étape importante avec l'obtention de la certification B Corp. J'en suis particulièrement fier, car elle récompense le chemin parcouru tout en nous reliant à une communauté d'entreprises convaincues que la performance économique doit aller de pair avec l'impact positif.

Je suis convaincu que cette transformation ne peut se réussir seul. Nous avons besoin d'embarquer l'ensemble de notre écosystème : collaborateurs, Clients, fournisseurs, partenaires et acteurs des territoires.

Faire progresser nos pratiques, partager nos retours d'expérience et construire ensemble de nouvelles solutions est une condition essentielle pour relever les défis de notre secteur.

C'est aussi le sens de notre engagement au sein de la Communauté des Entreprises à Mission, de la Convention des Entreprises pour le Climat, de l'écosystème B CORP, ou encore du Pacte Mondial des Nations Unies.

Plus que jamais, je crois que la durabilité est une formidable opportunité de réinventer notre métier.
À nous d'en faire un moteur d'innovation, de résilience et de création de valeur pour les territoires.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Roland Paul,
Président



Présentation de GSE

Créée il y a 50 ans, GSE est une société française **leader en immobilier d'entreprise**, dont le siège social est situé à Avignon. GSE **conçoit, construit et rénove** des bâtiments clé-en-main, en France et en Europe, dans des secteurs aussi variés que l'industrie, la logistique et le tertiaire, pour des Clients investisseurs ou utilisateurs dont la satisfaction est placée au cœur même de ses préoccupations.

Société à mission depuis juillet 2023, sa raison d'être est de :

> **"Concevoir et bâtir dans le respect de la nature,**
> **Se développer en étant au service des territoires,**
> **Prospérer en prenant soin de l'humain."**

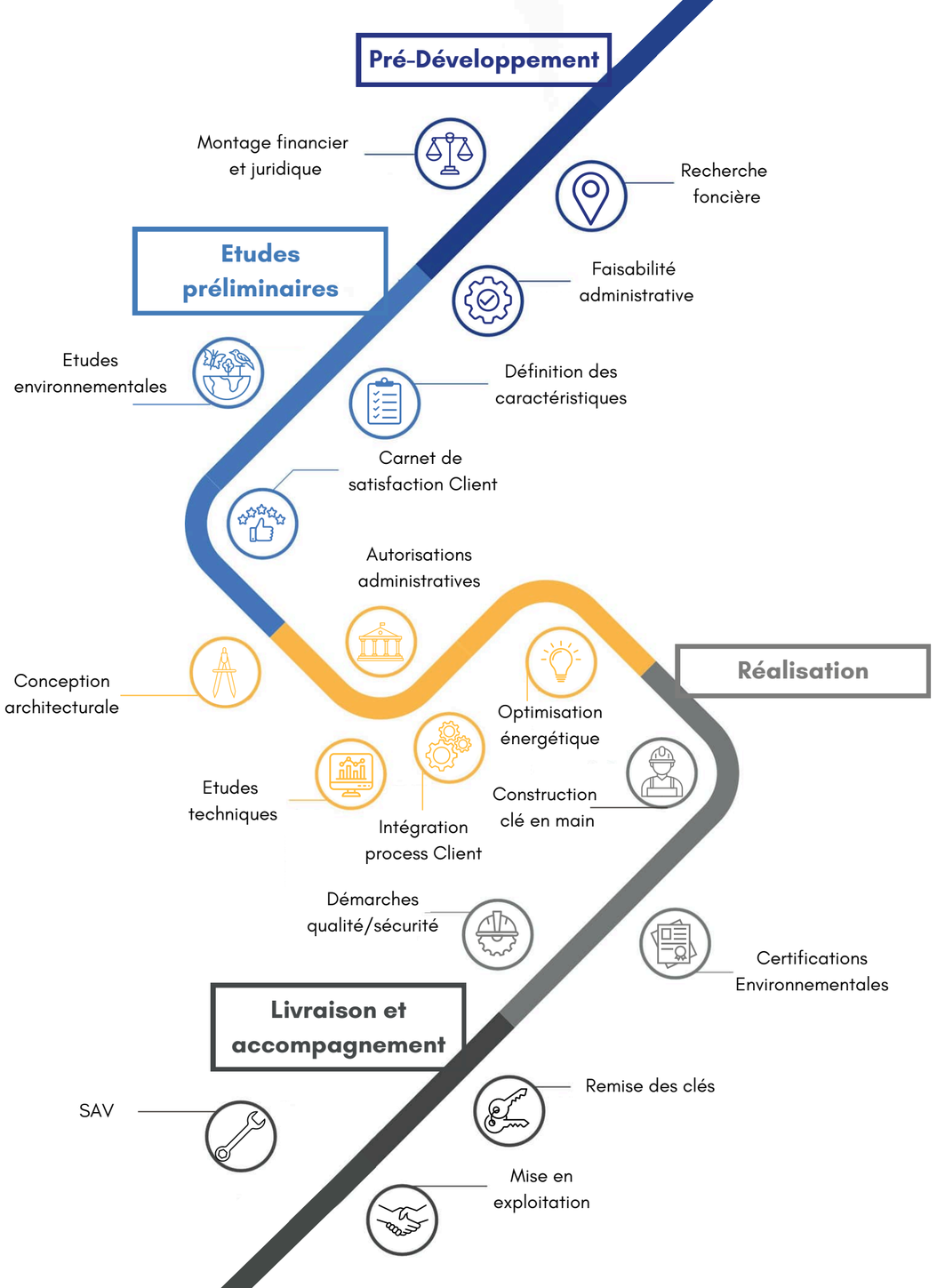
Filiale depuis 2019 de la société allemande GOLDBECK, GSE dispose d'un **maillage territorial** de 14 agences en France, et est implanté dans cinq pays européens (Italie, Allemagne, Espagne, Portugal et Roumanie). L'entreprise réalise près de 60 projets par an, tout en veillant à **limiter l'empreinte environnementale** des bâtiments et à assurer le **bien-être** des acteurs impliqués. Elle participe ainsi au développement des territoires, au renforcement de leur attractivité et à leur **durabilité.**

SOCIÉTÉ À MISSION

Certified B Corporation

PLATINUM Top 1% ecovadis Sustainability Rating APR 2026

Best Workplaces™ Great Place To Work. FRANCE 2026™



Présentation de GSE

CHIFFRES CLÉS

	Ressources	Métier & Activités	Résultats & Valeur créée
Humaines	**730** Collaborateurs **37** Nationalités **92/100** Index égalité F/H **29h** De formation par collaborateur	**54** Bâtiments livrés **174 563 m²** De surfaces photovoltaïques aménagées **37%** De bâtiments certifiés	**92%** Des collaborateurs recommandent GSE **95%** De Clients satisfaits **11,8 M€** D'impôts et taxes payés
Financières	**935,9 M€** De Chiffre d'Affaires **3,5 M€** Alloués à la durabilité	**977 222 m²** Construits **144 207 m²** Rénovés	**5 615** Emplois indirects (ETP)
Naturelles	**6 000 m³** De bois **98 500 m³** D'isolants **14 743 tonnes** D'acier **253 481 m³** de béton Dont **110 610 m³** bas carbone	**884 348 TeqCO2** De GES **38%** Des surfaces construites sur sites artificialisés **12 245 tonnes** de déchets Dont **96% valorisés**	**784 M€** D'achats **32 649h** D'insertion sur chantier **61%** D'entreprises locales par projet

GSE, entreprise engagée

HISTOIRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE CHEZ GSE

2003 – PACTE MONDIAL
Membre du Pacte Mondial France depuis sa création

2007 – SÉCURITÉ
Vademecum Qualité Sécurité Méthodes

2010 – ENVIRONNEMENT
Premières certifications environnementales

2013 – ÉGALITÉ DES SEXES
Premier accord renouvelé en 2016 et 2019

2016 – ÉTHIQUE
Charte éthique et charte anti-corruption, procédure de protection des lanceurs d'alerte

2017 – ECOVADIS
Première évaluation EcoVadis

2018 – GOUVERNANCE
Création du Comité RSE,
Publication de la feuille de route à horizon 2025

2019 – GSE FOUNDATION
Création de GSE Foundation

2020 – BÂTIMENT DURABLE
Programme R&D Bâtiment éco-responsable

2021 – ACHATS RESPONSABLES
Charte achats responsables
Plan de mobilité durable
Analyse de Cycle de Vie des bâtiments

2022 – INCLUSION
Déploiement des actions sociales locales
Plan d'action Handicap
Offre Bâtiment Eco Responsable

2023 – SOCIÉTÉ À MISSION
Création de la société à mission (gouvernance, feuille de route, objectifs...)

2024 – TRANSFORMATION DURABLE
Certification qualité de vie au travail
Programme de transformation durable
Premier bilan carbone

2025 – TRAJECTOIRE CARBONE
Première trajectoire carbone de GSE
Premier audit de la société à mission

2026 – CERTIFICATION B CORP

GSE, entreprise engagée

CERTIFICATION GREAT PLACE TO WORK

Chaque année, l'opportunité est donnée aux plus de 700 collaborateurs GSE de s'exprimer de façon libre et anonyme sur plusieurs aspects de la qualité de vie au travail. Les résultats de l'enquête réalisée par l'organisme Great Place to Work® viennent **conforter les valeurs portées par GSE, qui s'engage à faire du bien-être au travail un élément central de sa culture d'entreprise.**

Best Workplaces™
Great Place To Work®
FRANCE 2026
™

PLATINUM Top 1%
ecovadis
Sustainability Rating
APR 2026

ECOVADIS

A l'échelle du Groupe, la stratégie RSE est évaluée annuellement par **EcoVadis**. En mai 2026, GSE a reçu pour la sixième année consécutive, le niveau **Platinum**.
Ce niveau est le plus haut accordé par l'agence, et place GSE parmi le **top 1% des entreprises évaluées** sur un total de plus de 150 000 entreprises dans 180 pays.
Il reflète la qualité du système de gestion de la RSE et les actions menées par GSE ces dernières années sur les sujets environnementaux, sociaux, d'éthique des affaires et d'achats responsables.



GSE, entreprise engagée

CERTIFICATION B CORP

B Corp est une certification internationale qui distingue les entreprises conciliant performance économique, impact social et environnemental, et gouvernance responsable. Fondée sur un référentiel exigeant et reconnu, elle évalue de manière globale les pratiques de l'entreprise en matière de gouvernance, collaborateurs, environnement, clients et engagement territorial.

Pour GSE, la démarche B Corp constitue un cadre structurant favorisant **l'amélioration continue de ses pratiques RSE, l'identification de nouveaux leviers de progrès et la mesure objective de sa performance extra-financière.** Elle contribue également à renforcer la confiance de ses parties prenantes et à inscrire durablement l'entreprise dans une dynamique de création de valeur positive pour l'ensemble de son écosystème.

Avec un score de 98,2 points, GSE rejoint une communauté internationale de plus de 10 000 entreprises certifiées B Corp, engagées en faveur d'une économie plus responsable, inclusive et durable.

Ce score, rendu public et réévalué tous les trois ans, inscrit la démarche dans une logique d'exigence, de transparence et d'amélioration continue.

En intégrant le mouvement B Corp, GSE rejoint également un écosystème structuré d'entreprises engagées, en France comme à l'international, partageant des ambitions communes. Ce cadre favorise le **dialogue, le partage de bonnes pratiques et le développement de coopérations au service d'un immobilier plus durable et responsable.**

> “L'obtention de la certification B Corp est une grande fierté pour GSE. Être B Corp, c'est affirmer que la performance économique ne peut plus être dissociée de **l'impact social, environnemental et territorial.** Cette labellisation nous engage à poursuivre nos efforts et à progresser en permanence”.
>
> Roland Paul, Président de GSE

Certified B Corporation

GSE, entreprise engagée

La Performance, l'Agilité, le Collaboratif, la Transparence et l'Engagement constituent le PACTE qui lie l'ensemble des collaborateurs à GSE.

- **Performance** : la satisfaction des Clients pousse GSE à être toujours plus performant à chaque étape d'un projet, et dans tous ses aspects ; techniques, environnementaux, économiques et humains. C'est pour GSE la meilleure façon de créer de la valeur ajoutée et d'innover.
- **Agilité** : Portée par une réelle volonté de réussite pour ses Clients, chaque projet incite les collaborateurs à aller au-delà de leurs limites, à chercher des solutions innovantes et à explorer de nouvelles voies.
- **Collaboratif** : GSE attache autant d'importance à l'esprit collectif entre ses collaborateurs qu'avec ses Clients, pour un véritable partenariat à tous les niveaux. Les équipes unissent leurs compétences et leur savoir-faire pour avancer ensemble vers un objectif commun.
- **Transparence** : Être en mesure de tout se dire, c'est possible grâce au dialogue que GSE entretient avec ses propres collaborateurs, ses fournisseurs et ses Clients tout au long d'un projet. La transparence mais aussi l'écoute sont au cœur des échanges avec les Clients et partenaires.
- **Engagement** : Le statut de société à mission de GSE l'engage à accélérer sa transformation durable, en adoptant une nouvelle vision de l'acte de construire. Elle travaille en ce sens, main dans la main avec ses collaborateurs, Clients, fournisseurs et partenaires.

LES CHARTES GSE

GSE s'engage à respecter les êtres humains, les territoires et l'environnement.
Plusieurs chartes officialisent ces engagements, toutes librement disponibles en français et en anglais sur le site internet et sur l'intranet du Groupe :

- La charte éthique, déclinée en 3 politiques :
 - La politique anti-corruption
 - La politique de gestion des conflits d'intérêts
 - La politique de protection des lanceurs d'alerte
- La charte Droits humains et diversité
- La charte environnementale
- La charte achats responsables

En plus de ces chartes d'engagement structurant la démarche développement durable du Groupe, des chartes spécifiques encadrent certaines pratiques dans l'entreprise :

- La charte chantier à faible impact environnemental
- La charte mieux consommer en agence
- La charte marketing responsable
- La charte informatique
- La charte relation Client

PERFORMANCE



GSE incarne l'amour des défis. Chaque jour, j'apprécie d'être une référence pour mes collègues dans les projets innovants réalisés par GSE.

AGILITÉ



L'agilité s'accompagne d'un goût pour le risque et pour les défis. C'est une valeur forte pour les employés qui sortent de leur zone de confort et veulent dépasser les objectifs fixés pour offrir le meilleur à nos Clients.

COLLABORATIF



La collaboration consiste à partager, à adopter une mentalité collective. Les employés font partie d'un projet commun ; ils mettent en commun leurs compétences au service du groupe. Leur ambition est de satisfaire nos Clients.

TRANSPARENCE



Les valeurs de GSE se retrouvent dans la transparence de notre communication avec nos Clients.

ENGAGEMENT



La durabilité est plus que jamais au cœur de nos engagements. Nos activités doivent intégrer notre responsabilité envers la planète et les générations futures et permettre un équilibre entre le bien-être des individus, la performance économique et le respect de l'environnement.

GSE, entreprise engagée

PACTE MONDIAL ET OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Les Objectifs 2030 des Nations Unies pour le Développement Durable sont au nombre de 17. Ils appellent à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité.

Dès 2003, l'entreprise a choisi de s'impliquer dans le Pacte Mondial des Nations Unies, et de participer à la création de sa structure française. GSE a siégé 17 ans à son Conseil d'Administration.

Initiative spéciale du Secrétaire général des Nations Unies, le Pacte Mondial des Nations Unies (ou United Nations Global Compact) est un **appel aux entreprises du monde entier à aligner leurs pratiques et leurs stratégies sur 10 principes, qui découlent des textes fondamentaux des Nations Unies, dans les domaines des droits humains, du droit du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.**

L'ambition du Pacte Mondial est de développer l'impact mondial des entreprises, en respectant ces 10 principes et en atteignant les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), par le biais d'entreprises et d'écosystèmes responsables, qui favorisent le changement.

Pour accompagner ce développement et promouvoir les 10 principes, GSE est devenu entreprise ambassadrice du Pacte Mondial - Réseau France pour un mandat de deux ans, allant jusqu'à la fin de l'année 2026.

Ces dix points essentiels à un développement harmonieux des hommes et des femmes, des entreprises et des nations se retrouvent dans la Charte Ethique de GSE et dans d'autres chartes spécifiques comme celles dédiées à l'anti-corruption ou aux achats responsables.

GSE participe également activement au cercle régional Marseille-Provence-Corse, espace d'échanges permettant aux entreprises du territoire d'accélérer leur appropriation des Objectifs de Développement Durable au travers de partage de bonnes pratiques entre pairs.

UN GLOBAL COMPACT
Pacte Mondial
Réseau France

Un travail d'identification des ODD cibles de la démarche RSE de GSE a été effectué :

- L'ODD 3 La protection de la santé et du bien-être
- L'ODD 5 L'égalité entre les sexes
- L'ODD 7 Les solutions pour des énergies fiables, durables et modernes
- L'ODD 8 Travail décent et croissance économique
- L'ODD 9 La construction d'une infrastructure résiliente, la promotion d'une industrialisation durable qui profite à tous
- L'ODD 11 La participation à des villes plus sûres, résilientes et durables
- L'ODD 12 L'établissement de modes de consommation et de production durables
- L'ODD 13 Les mesures pour lutter contre les changements climatiques
- L'ODD 15 La préservation et la restauration des écosystèmes terrestres
- L'ODD 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs

La contribution de GSE à ces 10 ODD est mise en avant dans la synthèse de chaque axe de la stratégie ESG du rapport de durabilité.

En tant qu'adhérent et entreprise ambassadrice, GSE publie chaque année une "Communication sur le Progrès" (COP), mettant en avant les avancées réalisées dans la mise en œuvre des Dix Principes et la contribution à l'atteinte des 17 Objectifs de Développement Durable.



GSE, entreprise à mission

CONCEVOIR ET BÂTIR DANS LE RESPECT DE LA NATURE,

SE DÉVELOPPER EN ÉTANT AU SERVICE DES TERRITOIRES,

PROSPÉRER EN PRENANT SOIN DE L'HUMAIN.

Notre raison d'être prend ses racines dans un constat : construire nécessite aujourd'hui de convaincre un grand nombre d'acteurs qui ont souvent des points de vue opposés, des intérêts divergents ou qui sont confrontés à des objectifs antagonistes : économiques, environnementaux, sociaux...

La mission de GSE doit être mise en perspective avec notre engagement de longue date dans les thématiques et enjeux du développement durable, propres à notre métier et à notre secteur d'activité. Elle nous permet d'expliciter **l'utilité et l'empreinte que GSE veut avoir sur la société et sur l'environnement et de renforcer nos engagements**, afin de répondre aux enjeux inhérents à notre cœur de métier.

Ainsi, la mission de GSE est pleinement intégrée à sa stratégie RSE. Les engagements et objectifs opérationnels de GSE ont tous été intégrés à la feuille de route RSE de GSE. Ils sont donc tous repris dans les chapitres du rapport de durabilité.

OBJECTIFS STATUTAIRES ET ENGAGEMENTS DE SOCIÉTÉ À MISSION

GSE a modifié ses statuts le 28 juillet 2023, afin d'y intégrer sa mission et les objectifs associés, au sens de la loi pour la croissance et la transformation des entreprises, dite loi PACTE.
Avec la montée en maturité de sa démarche et de ses engagements, GSE a fait évoluer ses objectifs statutaires en 2026, afin de mieux répondre aux enjeux de transformation durable de son secteur et aux attentes de ses parties prenantes.

Dans le cadre de cette démarche, les membres du comité de surveillance et le Président du Groupe GSE s'engagent à prendre en considération les conséquences sociales, sociétales et environnementales de leurs décisions sur l'ensemble des parties prenantes de la société.
Les objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans les statuts de GSE sont les suivants :

1. Rendre nos collaborateurs acteurs de la transformation
Créer les conditions permettant à chaque collaborateur de contribuer à l'atteinte des objectifs de la mission et à la transformation durable de l'entreprise.

2. Nous inscrire dans une trajectoire de décarbonation ambitieuse
Poursuivre nos efforts et actions en vue de réduire durablement l'empreinte carbone des bâtiments que nous réalisons, qu'il s'agisse de leur conception ou du choix des matériaux et des systèmes énergétiques, via l'expérimentation et le déploiement de solutions constructives innovantes.

3. Mettre en pratique l'économie circulaire sur les territoires où nous sommes présents
Participer au développement de filières locales de circularité, systématiser le réemploi et la valorisation des matières, afin de contribuer à

- réduire la pression sur les ressources et à
- renforcer la résilience des territoires.

4. Embarquer nos sous-traitants et fournisseurs dans notre démarche de progrès
Sensibiliser et associer notre chaîne de valeur à l'adoption de pratiques plus responsables visant à favoriser des achats durables et locaux, l'insertion professionnelle et la coopération.

5. Préserver les sols et développer la biodiversité sur nos projets
Veiller et s'employer à limiter l'artificialisation des sols en développant la rénovation, les bâtiments à étages et en concevant des projets qui tendent à éviter ou réduire les impacts défavorables sur le vivant, tout en restaurant les écosystèmes.

6. Concevoir des projets plus durables et les promouvoir auprès de nos Clients
Accompagner nos Clients dans leurs choix responsables, à l'aide d'offres durables à la fois innovantes et performantes.

Les six objectifs statutaires de GSE sont déclinés en **engagements et objectifs opérationnels concrets**.
Leur déploiement est coordonné au sein d'un Comité de Pilotage dédié regroupant la Direction de la Transformation, la Direction de l'Innovation, la RSE et le Pôle Bâtiment Durable.

SOCIÉTÉ À MISSION

La déclinaison des objectifs statutaires en objectifs opérationnels et leur mise en œuvre effective sont suivies par un Comité de Mission composé de personnalités externes qualifiées (universitaires, aménageurs, représentants des collectivités), ainsi que des représentants de l'entreprise et de l'actionnaire.

Le déploiement des objectifs statutaires a été audité par un organisme tiers indépendant (OTI) pour la première fois en 2025.
L'avis motivé de l'OTI ainsi que le rapport de mission de GSE sont disponibles sur le site internet de GSE.

L'avis du Comité de Mission sur la pertinence et l'ambition des objectifs statutaires et de leur déclinaison opérationnelle est présenté dans le rapport de mission 2025-2026, également disponible sur le site internet de GSE.

GSE, entreprise innovante

Depuis 2016, GSE a créé un pôle interne dédié à la **recherche et au développement de solutions innovantes.** Ce département, véritable think-tank opérationnel du Groupe, rassemble des équipes d'experts répartis en deux pôles de compétences complémentaires : les pôles **Bâtiment Durable et Open Innovation.** Leur but est de trouver de nouvelles façons de penser, de concevoir et de réaliser des projets durables et respectueux du vivant, des bâtiments confortables pour leurs usagers, de la façon la plus efficiente et vertueuse possible.

LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE POUR DES BÂTIMENTS PLUS DURABLES

Le Pôle Bâtiment Durable de GSE est au cœur de la transformation durable de GSE. Il est constitué d'une quinzaine de collaborateurs, représentant trois métiers :

- Ingénieur bâtiment durable : il accompagne la mise en place de certifications et labels environnementaux et au chiffrage de solutions environnementales plus performantes. Il peut avoir plusieurs expertises différentes (carbone, performance énergétique…).
- Ingénieur études environnementales : il réalise des études énergétiques et environnementales dont des ACV (Analyses du cycle de Vie).
- Chargé de mission économie circulaire : il est chargé de définir une stratégie d'économie circulaire pour GSE.

L'ensemble de l'équipe maintient une **veille constante sur les évolutions réglementaires, les nouvelles certifications / labels**, en allant également à la rencontre de fournisseurs afin de créer de nouveaux partenariats pour la mise en place de solutions innovantes sur les projets.

L'OPEN INNOVATION POUR DES PARTENARIATS COLLABORATIFS

Une personne a la charge de développer la stratégie Open Innovation du groupe.

Elle repose sur l'ouverture à des parties prenantes externes (start-up, incubateurs, entreprises, associations…) et se structure en 3 piliers d'action :

- **OPEN :** le développement de l'écosystème Innovation, son animation ainsi que la réalisation des retours d'expérience pour diffuser et dupliquer les innovations.

- **CONNECT :** l'expérimentation et le développement de nouveaux projets de partenariats ainsi que l'accompagnement aux appels d'offres pour proposer de nouvelles solutions aux Clients.

En 2024, l'outil Wik'innov a été mis à disposition des collaborateurs de GSE. Il référence les solutions innovantes et permet de partager les retours d'expérience des différentes solutions.
En 2025-26, 12 solutions durables innovantes ont été intégrées à Wik'innov.

- **INVEST :** le sourcing des financements possibles et la gestion du fond de soutien interne à l'innovation durable de GSE.

A ce titre, 21% des projets GSE ont intégré une solution innovante en 2025-2026.



2

RAPPORT
DE DURABILITÉ

2.1

RAPPORT **DE DURABILITÉ**

Informations Générales

Informations générales

Même si GSE n'est pas directement soumis à la CSRD, le rapport de durabilité 2025-2026 s'inspire de la structure des normes de reporting de durabilité européennes - les European Sustainability Reporting Standards (ESRS).

Il présente également des informations complémentaires relatives à son statut de société à mission et au déploiement de ses objectifs statutaires. Tous nos indicateurs de société à mission sont audités par un Organisame tiers Indépendant (OTI).

Ce document s'inscrit dans un ensemble plus global de rapports, dont notamment le rapport de gestion et le rapport de mission de GSE, disponibles sur le site web de GSE : **Contractant Général en immobilier d'entreprise I GSE.**

PÉRIMÈTRE DE DÉCLARATION

Le rapport de durabilité 2025-2026 de GSE porte sur la période du **1er avril 2025 au 31 mars 2026** qui est aussi la période fiscale du groupe.
Le périmètre considéré est le Groupe GSE, prenant en compte toutes les filiales sans limitation géographique. Ainsi, et sauf précisions contraires, les données remontées couvrent :

- GSE France et ses filiales (Confluence France et GSE Auvergne)
- GSE Italie et sa filiale (Confluence Italie)
- GSE Allemagne
- GSE Espagne et sa filiale (Confluence Espagne)
- GSE Portugal
- GSE Roumanie

Dans certains cas, les données en dehors du périmètre France n'ont pu être remontées. Ce point sera précisé lorsque nécessaire.

LA DÉFINITION DU PROJET

L'activité de GSE est organisée en processus projet. Un projet est équivalent à **un contrat de construction de bâtiment(s).**

Cependant, certains cas de figure bien précis viennent perturber cette définition. Afin de simplifier la lecture et la compréhension :

- est considéré comme un projet à part entière tout contrat de construction autonome (hors avenants) supérieur à 1M€
- sont pris en compte les projets réceptionnés/livrés sur la période considérée (2025/2026)
- les projets réceptionnés sont considérés dans leur entièreté.

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES ET EMISSIONS CARBONE

Le bilan carbone a été réalisé selon le "GHG protocol" (Green House Gas Protocol).
Nous distinguons 2 origines d'émissions que sont le "corporate", et la partie activité que nous nommerons "construction".

Les émissions sont bien entendu classés dans les 3 scopes protocolaires :

- SC1 : Emissions directes
- SC2 : Emissions indirectes
- SC3 : Les autres émissions



La durabilité chez GSE

La stratégie RSE actuelle de GSE vise à répondre à l'ensemble des enjeux de durabilité matériels pour **le groupe et ses parties prenantes, sur l'ensemble de sa chaine de valeur.** Elle est le fruit d'un processus d'intégration progressive des référentiels, analyses et travaux associés aux différents engagements de GSE, dont notamment :

- L'ISO 26 000 et les lignes directrices relatives à la Responsabilité Sociétale (RSE),
- L'analyse des Impacts, Risques et Opportunités (IRO) Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG),
- Les engagements envers les objectifs de développement durable du Pacte Mondial de l'ONU (ODD),
- L'adoption du statut de société à mission, et les engagements pris dans le cadre des objectifs statutaires et opérationnels de GSE,
- Les standards de reporting Européens (ESRS) et les méthodologies associées à la Directive de reporting extra-financier européenne (CSRD).

ANALYSE DE MATÉRIALITÉ

La feuille de route et la stratégie RSE de GSE ont été construites en cohérence avec son évaluation des impacts, risques et opportunités ESG, et les attentes de ses parties prenantes, à la suite des résultats d'une **enquête de matérialité** dans laquelle 96% de ses partenaires ont répondu considérer la RSE comme utile ou indispensable.

Cette enquête, réalisée en 2022, repose sur les **Objectifs de Développement Durable de l'ONU** et des cibles de l'agenda 2030, ainsi que sur une analyse exhaustive des risques extra-financiers (ESG) de GSE, au sein de laquelle plus de 200 Impacts, Risques et Opportunités ont été analysé et cotés en fonction de leur probabilité d'occurrence et de leur gravité.

De cette analyse sont ressortis **35 enjeux prioritaires**, qui ont été soumis aux parties prenantes de GSE (collaborateurs, actionnaire, fournisseurs, clients, partenaires associatifs, partenaires financiers, partenaires publics, acteurs du territoire), qui ont évalué l'importance et le niveau de performance de GSE.

En 2024, l'exercice de **cartographie des risques RSE de nos achats** a par ailleurs confirmé la matérialité de ces enjeux sur notre chaîne de valeurs.

L'analyse de double matérialité est actualisée en continu, à mesure que GSE intègre de nouveaux Impacts, Risques et/ou Opportunités dans ses processus de gestion des risques ESG.



La durabilité chez GSE

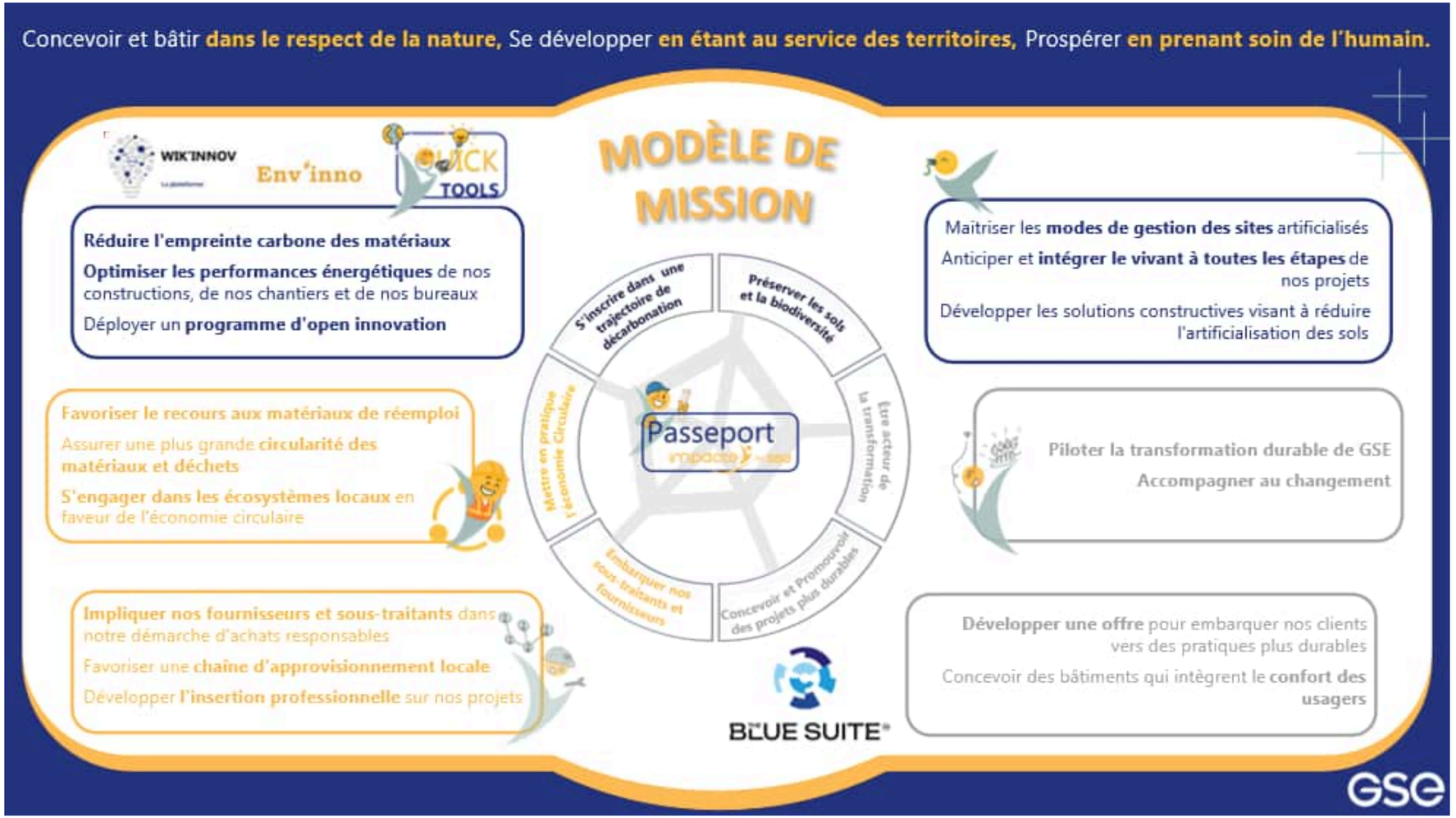
RAISON D'ÊTRE, OBJECTIFS STATUTAIRES ET ENGAGEMENTS DE SOCIÉTÉ À MISSION

L'analyse de matérialité a permis de nourrir les travaux de définition et de mise en œuvre des engagements de la société à mission, qui découlent d'un **processus collaboratif de 18 mois**, impliquant la Direction, des collaborateurs de l'entreprise et des parties prenantes externes (Clients, sous-traitants, partenaires).

Ce processus itératif s'est appuyé sur les thématiques et enjeux de durabilité associés au cœur de métier de GSE (biodiversité, climat, gouvernance, Qualité de Vie au Travail...) traitées dans la feuille de route et la stratégie RSE.

Il a été complété et actualisé en novembre 2025 lors d'un Comité de Mission organisé en ateliers avec tous les membres du Comité de Direction, afin de **prendre en compte les recommandations du premier audit et du Comité de Mission.**

Ces recommandations portaient sur la nécessité de formaliser des **objectifs statutaires plus opérationnels, qui soient plus représentatifs de la maturité de la démarche, des ambitions et des efforts fournis par GSE**.



La durabilité chez GSE

PRISE EN COMPTE DE LA CSRD

En 2024, à la suite de la transposition de la directive CSRD en droit français, et même si GSE n'est pas soumis à cette directive, le groupe s'est fait accompagner par un cabinet d'audit et de conseil pour **mettre à jour son analyse de double matérialité et évaluer la conformité de son rapport avec les standards de reporting Européen** dans le cadre d'une analyse d'écart.

Cette analyse a notamment permis de confirmer la matérialité des thématiques de durabilité déjà identifiées dans le cadre de la stratégie RSE et des engagements de la société à mission.

Elle a également servi à identifier de nouveaux indicateurs clés de performance extra-financière (ou "data points") à publier dans le rapport, dans un souci de transparence et de comparabilité.

Une **table de correspondance** a été mise en annexe de ce rapport.

GOLDBECK ET LE REPORTING CSRD

Le groupe GOLDBECK, l'actionnaire du Groupe GSE, est quant à lui soumis à la Directive CSRD et devra publier un rapport en conformité avec la Directive et les normes ESRS en 2028, sur l'exercice 2027/2028.

GSE participe activement aux groupes de travails organisés par la Direction Durabilité du Groupe GOLDBECK, notamment pour la **réalisation de l'analyse de double matérialité** (définition et cotation des Impacts Risques et Opportunités), l'analyse d'écart avec les normes ESRS, le déploiement des outils de reporting et la remontée d'information qualitative et quantitative.



Stratégie RSE

ENVIRONNEMENT	M
Changement climatique Risques Climatiques Bilan carbone Plan de transition	2
Biodiversité Artificialisation des sols Biodiversité	5
Économie circulaire Economie circulaire & réemploi Gestion des déchets	3

SOCIAL	M
Salariés Qualité de vie au travail Développement des compétences Diversité & inclusion	1
Clients et utilisateurs Qualité et priorité Client Offre responsable Confort des usagers	6
Travailleurs de la chaîne de valeur Santé & Sécurité Insertion	4
Communautés locales et ancrage territorial Ancrage territorial GSE Foundation	3

GOUVERNANCE	M
Culture d'entreprise Accompagnement au changement Open Innovation	1
Éthique Charte Ethique Conformité Transparence et redevabilité	4
Achats responsables Achats responsables Achats locaux	4

OBJECTIFS STATUTAIRES DE GSE

- **#1** – Rendre nos collaborateurs **acteurs de la transformation**
- **#2** – Nous inscrire dans une **trajectoire de décarbonation ambitieuse**
- **#3** – Mettre en pratique **l'économie circulair**e sur les territoires où nous sommes présents
- **#4** – **Embarquer nos sous-traitants et fournisseurs** dans notre démarche de progrès
- **#5** – **Préserver les sols** et développer la **biodiversité** sur nos projets
- **#6** – **Concevoir des projets plus durables** et les promouvoir auprès de nos Clients

LIEN ENTRE MISSION ET STRATÉGIE RSE

La mission de GSE est à mettre en perspective avec sa stratégie RSE.
Là où notre raison d'être se concentre principalement sur notre cœur de métier, et permet d'expliciter l'utilité et l'empreinte que GSE veut avoir sur la société et sur l'environnement, notre stratégie RSE couvre un périmètre plus large, puisqu'elle vise à assurer que GSE soit responsable dans la manière dont il opère sur toute sa chaîne de valeur. Les engagements de la société à mission et leurs déclinaisons opérationnelles sont donc naturellement intégrés à la stratégie RSE de GSE.

Légende :
M (Mission) : le numéro indique l'objectif statutaire correspondant à l'engagement RSE

Gouvernance RSE

En 2019, le Groupe GOLDBECK a acquis l'intégralité du capital de GSE. Désormais, GSE dispose de deux organes de gouvernance :

• **Le Comité de surveillance** : organe de pilotage du groupe pour toute décision relative à la stratégie, l'évolution du modèle économique et la question des équilibres financiers. Ce Comité d'administrateurs représente l'actionnaire GOLDBECK. Il se réunit à la demande du Président, Roland PAUL, ou de l'un de ses membres.

• **Le Comité de Direction** : composé des directeurs de Business Units et de départements transversaux de GSE, il se réunit chaque semaine. Il prend les décisions opérationnelles et met en application les décisions stratégiques du Comité de surveillance.

UNE DIRECTION DÉDIÉ À LA TRANSFORMATION DE L'ENTREPRISE

Depuis 2023, la RSE est intégrée à la Direction de la Transformation, dont la Directrice, Muriel LECOU est membre du Comité de Direction de GSE.

La Transformation comprend 3 pôles : **la Priorité Clients, la conduite du changement et la RSE.**

La direction transformation travaille en étroite collaboration avec tous les pôles de l'entreprise et plus particulièrement celui de l'Innovation constitué notamment des départements "bâtiment durable" et "open innovation".

DES ORGANES DE GOUVERNANCE DÉDIÉS AUX ENJEUX DE DURABILITÉ

COMITE DE MISSION

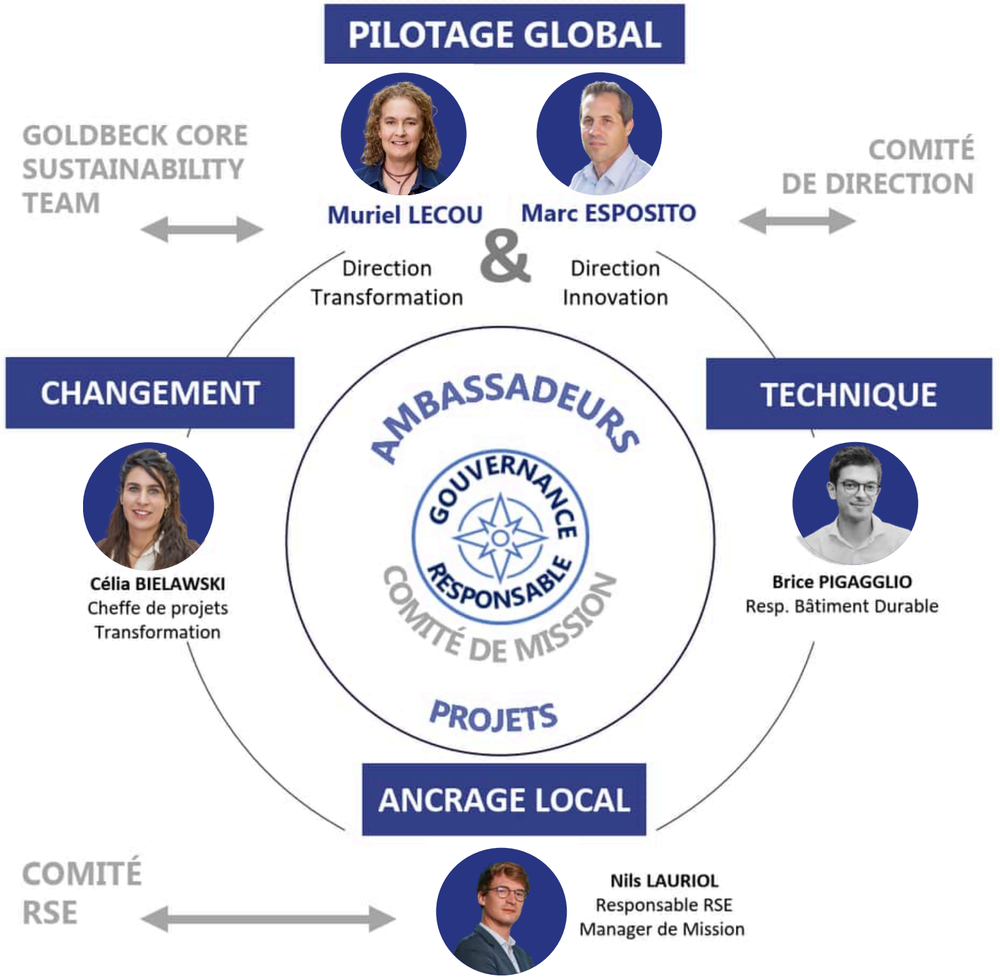
En 2023, à la suite du passage de GSE en société à mission, **le Comité de Mission** voit le jour, conformément à la loi Pacte. Il est composé de membres internes et externes qualifiés, chargés de challenger les objectifs spécifiques à la mission de l'entreprise et de veiller à leur mise en œuvre effective, avant audit, par un organisme tiers indépendant.

Ce comité reflète la **diversité des points de vue sur la durabilité de son modèle d'affaires** : universitaires, aménageurs, représentants des collectivités.



Gouvernance RSE

LE COMITÉ DE PILOTAGE IMPACTe



En parallèle, une structure de gouvernance s'est construite, abritée sous une marque interne : IMPACTe

Le Comité de pilotage IMPACTe se réunit toutes les semaines pour assurer la conduite de la transformation durable de GSE, et est composé de responsables de l'entreprise émanant des directions de la transformation, de l'innovation et du Commerce.

Il pilote l'ensemble de la démarche en interne et accompagne la mise en œuvre des engagements de la mission, de la réflexion à la réalisation des projets qui pourront être menés chaque année.

Le Responsable RSE, Nils LAURIOL, membre de la Direction de la transformation, est également le Manager de la mission, en charge de l'animation du Comité de Pilotage.
Il a notamment pour responsabilités : la construction et le pilotage du modèle de mission, l'animation des Comités de Mission, l'alignement entre la stratégie d'entreprise, la stratégie RSE et le modèle de mission, la coordination de l'audit et la diffusion de la mission auprès des collaborateurs.

Gouvernance RSE

LE COMITÉ DE DIRECTION ET LES SPONSORS IMPACTE

Le Comité de Direction joue un rôle déterminant dans la réussite de la mission, en **assurant son portage stratégique et son intégration dans les orientations globales de l'entreprise.** Il intervient comme instance de validation des grandes orientations, des objectifs et des moyens associés à la démarche IMPACTe.

Certains membres du Comité de Direction sont également sponsors des objectifs statutaires.
À ce titre, ils apportent un soutien managérial fort, garantissent **l'alignement avec les enjeux business** et assurent la prise en compte des engagements de la mission dans **les décisions stratégiques et opérationnelles.**

En 2025-26, 5 membres du Comité de Direction ont par ailleurs participé à un parcours de la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC) : Le parcours « Eau et Océan », ainsi que le parcours sectoriel « Bâtiment et Immobilier ».

Ces programmes sont organisés en 6 sessions de deux jours, qui réunissent des dirigeants et experts autour des enjeux de transition écologique, afin de mieux comprendre les impacts du changement climatique et **d'identifier les leviers d'action pour l'entreprise.**

Elle permet aux participants de transformer des enjeux complexes en décisions stratégiques concrètes, à travers la construction de feuilles de routes à 10 ans.

LES RESPONSABLES D'OBJECTIFS STATUTAIRES

Les responsables d'objectifs statutaires sont au cœur de l'organisation IMPACTe. Ils portent la **responsabilité du pilotage global** de chacun des objectifs statutaires et assurent la cohérence des engagements, des plans d'actions et des indicateurs associés.

Leur rôle est de **structurer et d'animer les travaux de manière opérationnelle.**
Ils coordonnent les responsables d'engagements, organisent les travaux collectifs, assurent le suivi de la performance et construisent les trajectoires associées à leurs objectifs.

Ils constituent un maillon clé entre le pilotage stratégique (CODIR, Copil IMPACTe) et la mise en œuvre opérationnelle, en veillant à traduire les ambitions de la mission en **actions concrètes, mesurables et adaptées aux réalités des métiers et des territoires.**

LE COMITÉ DE PILOTAGE RSE

Le Comité de pilotage RSE existe depuis 2019 et se réunit tous les 3 mois. Il pilote le **déploiement opérationnel de la politique RSE du groupe.** Il est présidé par Roland Paul, Président du Groupe GSE et est composé de la Directrice des Ressources Humaines, du Directeur Développement, du Directeur Technique, de la Directrice de la Transformation et du pôle RSE du Groupe GSE.



Dialogue avec les parties prenantes

Le dialogue et la coopération avec les parties prenantes sont essentiel à la stratégie RSE et au déploiement des engagements de société à mission de GSE.

C'est un **levier de compréhension des attentes des acteurs qui ont une place stratégique dans la chaîne de valeur** du groupe. Un dialogue structuré permet au groupe d'avoir une meilleure vision des attentes de ses parties prenantes, et donc des enjeux liés à son modèle d'affaire.

Il permet d'engager des actions pertinentes et innovantes avec ses partenaires stratégiques, de mieux collaborer, et de développer des écosystèmes qui partagent les mêmes valeurs et objectifs que GSE.
Chez GSE, ce dialogue s'appuie sur une méthode structurée, issue de son analyse de matérialité. L'analyse des attentes des parties prenantes est mise à jour avec les départements en relation directe avec les acteurs concernés et est revue avec le Comité RSE. Elle permet de réfléchir collectivement à la mise en œuvre de nouvelles modalités de coopération, et de modes d'engagement pour l'atteinte de nos objectifs de durabilité.

Le tableau ci-contre reprend les principaux enseignements de l'analyse des attentes et enjeux des parties prenantes de GSE et des moyens mis en œuvre pour y répondre.
Il est à noter qu'afin de prendre en compte les enjeux associés, la nature a été intégrée comme partie prenante silencieuse. La prise en compte de ses enjeux se définit via le dialogue et l'étude des avis et expertises scientifiques et/ou des ONG pertinentes.

PARTIES PRENANTES	COMPRÉHENSION DES ATTENTES DES PARTIES PRENANTES	MODALITÉS DE COOPÉRATION	FINALITÉ DE LA COOPÉRATION	MOYENS MIS EN OEUVRE
Actionnaire GOLDBECK	• Rentabilité et croissance durable • Engagements RSE et société à mission • Atteinte des objectifs définis • Maîtrise des risques • Transparence et dialogue	• Assemblée Générale • Réunions du Comité de Surveillance • Réunions du Comité de Mission de GSE • Présentation des résultats financiers et extra-financiers • Participation de GSE au reporting extrafinancier de GOLDBECK • Réunions de Direction Générale régulières	• Partager les savoir-faire et créer de la valeur • Piloter la stratégie du groupe et des filiales • Avoir une gestion transparente • Maintenir la performance financière et extra financière • Maîtrise des risques	• Communication financière et extra financière régulière et transparente • Intégration mutuelle de la vision et des objectifs dans la stratégie d'entreprise et la feuille de route RSE • Innovation et développement de nouveaux business
Collaborateurs	• Développement professionnel et rémunération • Développement personnel et formation • Environnement de travail de qualité • Diversité et inclusion • Information sur la stratégie d'entreprise • Santé et sécurité • Protection des données à caractère personnel	• Dialogue avec les représentants du personnel • Echange managérial, entretiens annuels et professionnels • Webinars de présentation des orientations stratégiques • Enquête d'engagement et de qualité de vie au travail • Dispositif d'alerte	• Assurer une culture d'entreprise responsable et des conditions de travail favorables • Attirer et fidéliser les talents • Maintenir un engagement et une motivation fortes • Prévenir les risques au travail (santé et sécurité, discrimination...) • Favoriser la diversité et l'inclusion	• Dialogue social • Plan de communication RH • Investissement dans l'environnement et la qualité de vie au travail • Mise à jour des accords et politiques RH • Plan de formation ambitieux • Plans de prévention, plan d'action handicap, égalité professionnelle et dispositif d'alerte • Suivi d'indicateurs de pilotage RH
Clients et utilisateurs	• Adéquation des offres aux besoins Clients • Conseil adapté et expertise • Transparence sur les processus, de la conception à la réalisation (matériaux utilisés, déroulé du chantier, délais...) • Qualité de service et suivi tout au long du projet • Accompagnement à la mise en service du bâtiment • Protection des données sensibles • Respect des engagements	• Conseil aux Clients • Echanges croisés entre les équipes projet Clients et GSE • Echanges avec la Direction Commerciale • Echanges avec la Direction de la priorité Clients • Interface avec les acteurs publics locaux pour le projet du Client • Enquêtes et sondages de satisfaction auprès des Clients • Echanges avec les utilisateurs du bâtiment • Communication via les réseaux sociaux • Ecosystème associatif	• S'assurer de la satisfaction du Client et de toutes les parties prenantes au projet au sein du territoire • Améliorer l'expérience des Clients sur tout le cycle de vie du projet et faire de toutes les parties prenantes au projet de véritables prescripteurs • Avoir intégré des solutions innovantes et durables dans le projet	• Suivi des indicateurs de qualité de service et de la relation Clients • Actions d'amélioration de l'expérience Client via les processus internes à GSE (issus des résultats des enquêtes de satisfaction) • Facilitation de la communication entre le territoire et le Client • Evolution de l'offre éco responsable vers une solution pragmatique et flexible : The Blue Suite™
Prestataires, fournisseurs et sous-traitants	• Relations équilibrées et durables • Respect des délais de paiement • Conditions de sécurité sur chantier • Transparence et dialogue, clarté des échanges	• Dialogue dans le cadre des consultations et du suivi des prestations • Mise en place de clauses contractuelles pour garantir le respect des normes et de critères d'achats • Rencontres avec la Direction des achats • Engagements et contractualisation • Surveillance du travail illégal • Evaluations et sensibilisation RSE fournisseurs	• Maintenir les engagements économiques, de qualité, de délais et de services. • Garantir des relations responsables et durables • Assurer l'atteinte des objectifs du plan de transition • Garantir la santé et la sécurité sur les chantiers • Garantir le respect des normes et des droits humains et des engagements de la Charte Achats responsables • Intégrer les critères RSE dans la chaîne de valeurs	• Dialogue continu pour améliorer les pratiques et assurer leur alignement avec la stratégie RSE et les engagements de GSE • Co-construction des processus d'achats responsables • Co-développement de solutions innovantes • Respect des engagements et des conditions contractuelles

Dialogue avec les parties prenantes

PARTIES PRENANTES	COMPRÉHENSION DES ATTENTES DES PARTIES PRENANTES	MODALITÉS DE COOPÉRATION	FINALITÉ DE LA COOPÉRATION	MOYENS MIS EN OEUVRE
Partenaires financiers et conseils 	• Rentabilité et croissance durable • Solvabilité et liquidité de l'entreprise • Maîtrise des risques et de la sinistralité • Transparence et dialogue • Accompagner le développement	• Echanges avec la Direction Générale, Financière et Juridique • Engagements et contractualisation • Partage d'informations via des Systèmes d'Informations • Développement de projets intégrant des critères ESG	• Fournir à GSE les garanties nécessaires à la bonne la réalisation des projets • Accompagner GSE dans son développement • Assurer les actifs de l'entreprise • Couvrir la responsabilité liée aux activités de l'entreprise • Assurer les flux financiers	• Communication financière transparente à propos du Groupe et de ses composantes • Suivi de la santé financière des projets • Démarche d'amélioration continue dans la qualité des ouvrages et la gestion des risques
Nature 	• Prise en compte des limites planétaires: préservation des ressources naturelles et des écosystèmes • Participation à des initiatives pour la nature (changement climatique, biodiversité...) • Sensibilisation et entraînement de la chaîne de valeur dans une dynamique de protection de la nature	• Dialogue avec les ONG et associations, le monde de la recherche • Dialogue avec les acteurs du territoire • Dialogues avec les parties prenantes aux projets • Réunions du Comité de Mission	• Protéger les écosystèmes / agir sur l'atteinte des limites planétaires : ◦ Agir en faveur de la biodiversité ◦ Réduire l'artificialisation des sols ◦ Réduire l'empreinte environnementale • Se projeter grâce à une trajectoire carbone basée sur la science • Intégrer les enjeux de durabilité dans la stratégie et le modèle d'affaires de GSE	• Intégration de la nature dans les objectifs statutaires de GSE • Recrutement d'experts au sein du Comité de Mission • Ressources dédiées à la prise en compte des enjeux écologiques et planétaires : Comité de pilotage IMPACTe, Comité de Mission, Direction RSE, Pôle bâtiment durable, écologue...
Pouvoirs publics 	• Contribution au développement économique • Création d'emplois • Respect des lois et des règlements • Protection de l'environnement • Rayonnement du territoire	• Dialogue avec les pouvoirs publics des différentes composantes de GSE : Direction Générale, Direction Technique, Direction des Relations Publiques, Direction Juridique... • Dialogue et participation aux instances de fédérations, organisations et mouvements professionnels (MEDEF, FFB ...) • Dialogue en local via les Directions Régionales de GSE	• Assurer la conformité réglementaire et le respects des schémas territoriaux • Avoir des investissements immobiliers qui correspondent aux attentes sociétales et environnementales des territoires • Mettre en lumière les territoires et participer aux écosystèmes locaux • Obtenir les autorisations nécessaires au lancement des projets (Permis de construire, ICPE...) • Soutenir des objectifs de transition écologique et de développement économique • Contribuer au développement et à la réindustrialisation des territoires • Créer des emplois et favoriser l'insertion professionnelle	• Veille réglementaire, juridique et normative • Suivi des attentes des acteurs du territoires • Décentralisation des moyens opérationnels de GSE en Région • Création d'une Direction des Relations Publiques • Analyse socio-économique des territoires au profit de leur développement • Échanges réguliers avec les représentants des pouvoirs publics et les agences de l'état dans le cadre des projets (DREAL) • Mise en conformité proactive grâce à la participation aux instances de fédérations et mouvements professionnels
Société 	• Contribution à un développement durable des territoires • Réalisation de projets respectueux de l'environnement local • Prise en compte des enjeux et spécificité des territoires et de ses habitants • Lutte contre la corruption • Participation ou initiations d'initiatives à impacts positifs sur les territoires	• Dialogue avec les ONG et participation aux instances • Relations écoles • Dialogue avec les acteurs du territoire et les pouvoirs publics • Fédérations, organisations et mouvements professionnels • Dialogues avec les parties prenantes aux projets (riverains, collectivités...) • Réunions du Comité de Mission • CA de la GSE Foundation	• Réaliser des projets en phase avec les attentes de la société • Maîtriser les risques et limiter les impacts des projets • Apport mutuel d'expertise • Contribuer à l'inclusion sociale • Soutenir des initiatives à impact sociétal positif	• Participation à des projets collaboratifs ou des initiatives sectorielles (ex : label bas carbone européen) • Soutien à des projets à impact positif en collaboration avec des acteurs locaux et nationaux • Développement de Direction Régionales • Création d'une Direction des Relations Publiques • Programme d'ancrage territorial et mise en place d'actions sociales locales (mécénat et bénévolat) • Actions solidaires via la GSE Foundation

2.2

RAPPORT **DE DURABILITÉ**

Environnement

Environnement

Durant ces dernières années, GSE a posé les bases d'une politique environnementale ambitieuse. Nous sommes maintenant entrés dans une nouvelle phase qui vise à la fois **réduire en profondeur nos impacts sur l'environnement, et à anticiper les risques climatiques qui vont affecter nos activités.**
Les lignes directrices sont **l'atténuation et l'adaptation au changement climatique :**

- **L'atténuation** par la décarbonation progressive de nos activités au travers d'actions centrées à la fois sur notre organisation (corporate) et sur notre cœur de métier : la construction.
- **L'adaptation** via le développement de programmes et de solutions d'adaptation aux aléas et risques climatiques auxquels GSE est exposé.

La prise en compte de la biodiversité et la qualification de la qualité et de la sensibilité écologique des sols, sont également mis au cœur du processus décisionnel, et pilotés par une cellule d'expertise dédiée. Enfin, l'**économie circulaire** fait désormais partie des axes prioritaires de progrès pour cette feuille de route, puisqu'une stratégie dédiée et des objectifs statutaires ont été définis et mis en œuvre.

Politiques

- Plan de transition et trajectoire carbone
- Charte Environnementale
- Charte chantier vert

Engagements

Engagements	Objectifs opérationnels
Empreinte carbone des matériaux	Réduire l'empreinte carbone de nos projets en substituant ou améliorant les matériaux utilisés
Performances énergétiques	Améliorer la performance énergétique de nos projets et sites nos constructions par un meilleur pilotage, l'optimisation de l'enveloppe, la sélection des systèmes techniques les plus adaptés, la production d'énergies renouvelables et l'autoconsommation
Open Innovation	Investir et accompagner le développement de nouvelles solutions constructives décarbonées
Réemploi	Déployer un plan d'action visant à favoriser le recours aux matériaux de réemploi sur nos projets
Circularité des déchets	Pousser la volorisation des déchets de chantier et la réemployabilité des matériaux dans le cadre des projets incluant de la démolition et/ou de la rénovation
Écosystèmes Circulaires	Mieux connaître les écosystèmes locaux (filières, initiatives…) autour de nos implantations pour mettre en œuvre ou participer à des initiatives en faveur de l'économie circulaire
Artificialisation des sols	Maîtriser les modes de gestion des sites artificialisés pour un accompagnement efficace des Clients
Intégration du vivant à toutes les étapes	Pré-qualifier les sites pour ne pas détruire de forte valeur écologiques, et optimiser la conception afin d'intégrer le vivant à toutes les étapes des projets
Solutions constructives visant à réduire l'artificialisation des sols	Privilégier la rénovation, les constructions sur sites anthropisés et les bâtiments multi-niveaux

Principales actions et réalisations

- Structuration d'une démarche de **gestion des risques climatiques** intégrée à la stratégie RSE et déploiement d'outils dédiés (outils de prévention, de gestion et d'adaptation de l'entreprise et de ses projets)
- Création d'une **cellule d'expertise dédiée à la biodiversité et à la gestion des sols** : travaux de maîtrise de l'impact sur la biodiversité avec des évaluations réalisées très en amont des projets afin d'anticiper et maîtriser les risques environnementaux
- Validation d'une **stratégie d'Economie Circulaire** intégrant des objectifs pour le réemploi, de valorisation matière, et de développement d'écosystèmes circulaires sur les territoires
- Suivi de la trajectoire carbone et adaptation du **plan de transition climatique** :
 - Plan de transition (Scope 3) : démarche pour favoriser l'utilisation des matériaux les moins carbonés (béton bas carbone, matériaux biosourcés, de réemploi…) et montée en puissance de l'activité rénovation
 - Plan de transition (Scopes 1 & 2) : Plan de mobilité durable (électrification massive de la flotte automobile, incentive pour le déploiement de la mobilité douce…) et optimisation des modes de régulation thermique de nos bases vie de chantier.

Indicateurs et objectifs environnementaux

PLAN DE TRANSITION (BASE 2023-24)	Périmètre	Résultats 2023-24	Résultats 2024-25	Résultats 2025-26	Objectifs 2030
Réduction des émissions de GES des champs d'application 1&2 (en valeur d'intensité : kg eqCO2/millier € de CA)	Groupe	N/C	-27,0%	-35,0%	-51%
Réduction des émissions de GES moyennes de la flotte automobile (kg eqCO2/km)	Groupe	N/C	-16,0%	-20,3%	-51%
Réduction des consommations électriques (consommation bureaux et bases vie chantiers en kWh/millier € de CA)	Groupe	N/C	-6,3%	-13,0 %	-51%
Réduction des émissions de gaz à effet de serre du champ d'application 3 (par rapport aux émissions de l'année de référence)	Groupe	N/C	-13,0%	-29,0%	-30%
Réduction des émissions de GES du champ d'application 3 Amont (en valeur d'intensité : kg eqCO2 / m² livrés)	Groupe	N/C	-1,8%	-21,5%	-26%
Réduction des émissions de GES du champ d'application 3 Aval (en valeur d'intensité : kg eqCO2 / m² livrés)	Groupe	N/C	-31,1%	-53,8%	-40%

BIODIVERSITÉ & ARTIFICIALISATION DES SOLS	Périmètre	Résultats 2023-24	Résultats 2024-25	Résultats 2025-26	Objectifs 2030
Part des projets ayant fait l'objet d'une analyse biodiversité (fiche de qualification écologique des parcelles)	France	N/C	67,8%	65,0%	90%
Coefficient d'efficacité foncière (surface de bâtiment construite ou rénovée/ imperméabilisation nette du site)	France	N/C	0,65	1,07	1
Surfaces construites sur espace naturel à forte valeur écologique	France	N/C	N/C	76 056	0

INDICATEURS D'IMPACT PROJETS	Périmètre	Résultats 2023-24	Résultats 2024-25	Résultats 2025-26	Objectifs 2030
Part de projets incluant une ACV en phase étude	France	66,7%	47,3%	41,4%	100%
Consommation estimée d'énergie finale des bâtiments (baisse depuis 2023/24 - en kWh/m²)	Groupe	N/C	-4,3%	-29,7%	-40%

MOBILITÉ	Périmètre	Résultats 2023-24	Résultats 2024-25	Résultats 2025-26	Objectifs 2030
Part de véhicules électriques dans la flotte	Groupe	12,5%	20,0%	38,3%	90%
Emissions de CO2 moyennes des véhicules de la flotte (g de CO2/km)	Groupe	114,6	165,0	120,7	70
Part de collaborateurs pratiquant le covoiturage (une fois par mois)	France	4,0%	10,9%	5,9%	15%
CO2 émis par les déplacements par collaborateur (T eq CO2/etp)	Groupe	4,3	4,9	4,1	2,0

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE	Périmètre	Résultats 2023-24	Résultats 2024-25	Résultats 2025-26	Objectifs 2030
Consommation énergétique annuelle moyenne des chantiers (kWh)	Groupe	302 549	146 069	107 106	54 000
Part d'énergies renouvelables consommées par l'entreprise (hors chantiers)	Groupe	N/C	35,3%	86,5%	100%

ECONOMIE CIRCULAIRE	Périmètre	Résultats 2023-24	Résultats 2024-25	Résultats 2025-26	Objectifs 2030
Surfaces de bâtiments rénovées (m²)	Groupe	N/C	35 265	144 207	290 000
Surfaces de bâtiments rénovées (m²) par rapport au total construit	Groupe	N/C	3,4%	14,8%	25%
Part des projets ayant au moins 1 lot de travaux contenant des matériaux réemployés	France	N/C	Non suivi	15,0%	75%

DÉCHETS	Périmètre	Résultats 2023-24	Résultats 2024-25	Résultats 2025-26	Objectifs 2030
Part de projets faisant appel à un prestataire unique pour la gestion des déchets, pour l'optimisation du suivi des déchets et la valorisation	Groupe	21,1%	47,7%	59,3%	100%
Taux de valorisation des déchets de chantier	Groupe	90,0%	94,9%	96,1%	95%
Taux de valorisation matière (hors gravats)	Groupe	26,0%	75,0%	84,1%	85%

Objectifs de société à mission

N/C = non calculé

Changement climatique

ATTÉNUATION ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : UNE PRIORITÉ STRATÉGIQUE POUR GSE

La réalité du changement climatique nous oblige également, dans une démarche de gestion et d'atténuation des risques, à travailler à l'adaptation de nos activités et de nos projets. En effet, les métiers de GSE sont directement exposés aux **aléas climatiques**, notamment les vagues de chaleur, les épisodes de pluies intenses, les inondations, les phénomènes de retrait-gonflement des argiles, les tempêtes et les risques incendie.

RISQUES CLIMATIQUES

GSE poursuit la structuration de son approche d'identification, d'évaluation et de gestion des risques climatiques sur l'ensemble de ses activités, tant sous l'angle de la **réduction des émissions de gaz à effet de serre** que de **l'adaptation de ses activités et de ses ouvrages aux effets déjà observables du dérèglement climatique.**
GSE a ainsi structuré son approche autour de deux piliers complémentaires :

1. **L'atténuation**, via une trajectoire carbone ambitieuse et un plan de transition,
2. **L'adaptation**, via l'identification des risques climatiques matériels et la mise en œuvre de solutions de résilience intégrées dans la gestion courante des activités et dès la conception des projets.

GOUVERNANCE DES RISQUES CLIMATIQUES

La prise en compte des enjeux climatiques est intégrée au plus haut niveau de la gouvernance de GSE. Le Responsable RSE et la Responsable des Risques, en lien étroit avec la Direction de la Transformation, le pôle Bâtiment Durable, et la Direction Technique, pilotent l'intégration des risques climatiques dans les processus et activités de GSE.

PRISE EN COMPTE DES RISQUES CLIMATIQUES

GSE a réalisé une analyse structurée des risques climatiques portant à la fois sur :

- Ses activités de conception, réalisation, rénovation,
- Les sites qu'elle détient,
- Les sites accueillant plus de 50 collaborateurs en France (cette analyse sera progressivement étendue aux sites du Groupe).

Cette analyse s'appuie notamment sur la cartographie des risques climatiques du Groupe et intègre les retours d'expérience opérationnels ainsi que les données scientifiques de référence.
Dans ce cadre, GSE distingue plusieurs catégories de risques climatiques :

- **Les risques physiques**, liés à l'évolution du climat qui sont susceptibles d'affecter la continuité d'activité, la sécurité des collaborateurs et sous-traitants, ou encore la durabilité des ouvrages,
- **Les risques de transition**, associés à l'évolution vers une économie bas carbone,
- **Les risques financiers et assurantiels**, incluant les enjeux de coût du capital, d'augmentation des primes d'assurance ou de non-assurabilité,
- **Les risques juridiques et réputationnels**, liés à une insuffisante prise en compte des enjeux climatiques dans les projets.

Chaque risque est évalué selon sa probabilité d'occurrence (horizon) et la gravité/ampleur de ses potentiels impacts (opérationnels, humains, environnementaux et financiers), permettant d'identifier les risques matériels et de prioriser les actions.
Ainsi, dans une logique de résilience opérationnelle, GSE **intègre progressivement les risques climatiques physiques** dans son Plan de Continuité et de Retour d'Activité (PCA/PRA), afin d'anticiper les perturbations liées aux événements extrêmes.

INTÉGRATION À L'ECHELLE DES PROJETS

En complément de cette approche globale, GSE approfondit l'analyse des risques à l'échelle des projets.
Pour certains projets faisant l'objet de certifications environnementales, une analyse détaillée des risques climatiques et des solutions d'atténuation et d'adaptation est réalisée avec l'appui de bureaux d'études spécialisés.
Cette démarche permet **d'adapter les choix de conception** (dimensionnement, gestion des eaux pluviales, choix de matériaux, confort d'été…) **aux conditions climatiques locales et de sécuriser la performance à long terme des bâtiments.**
En 2025-26, 13 projets ont fait l'objet d'une analyse des risques et d'adaptation au changement climatique, réalisée par un bureau d'étude externe.

Dans cette dynamique, GSE travaille à développer un outil dédié à l'analyse systématique des risques climatiques des projets, visant à :

- Homogénéiser les **méthodes d'évaluation** à l'échelle du Groupe,
- Renforcer **l'intégration des enjeux climatiques** dès les phases de conception,
- Accompagner les Clients dans **la mise en œuvre des meilleures solutions de prévention**, d'adaptation et de gestion des risques climatiques.

Il s'agit d'orienter les choix techniques dès l'amont, en cohérence avec les contraintes locales, les attentes des clients et les exigences assurantielles.

Cette démarche contribue à **renforcer la résilience des projets livrés, à sécuriser les opérations et à assurer la pérennité du modèle d'affaires** de GSE dans un environnement climatique en évolution rapide.



Changement climatique

LE BILAN CARBONE : COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR

La première étape de notre démarche consiste à **évaluer notre impact** grâce au bilan carbone, un outil essentiel pour identifier les sources principales d'émissions de gaz à effet de serre (GES). Conformément au GHG Protocol, un référentiel international pour le calcul des émissions, nous avons analysé nos émissions selon trois catégories principales :

- **Scope 1** : Les émissions directes provenant de nos activités, comme l'utilisation de la flotte de véhicules thermiques, mais aussi l'utilisation des fluides frigorigènes dans les systèmes CVC,
- **Scope 2** : Les émissions indirectes liées à notre consommation d'énergie (électricité, chauffage...),
- **Scope 3** : Les autres émissions indirectes, comme l'utilisation des matériaux de construction, la consommation énergétique des bâtiments livrés sur un période de 50 ans, la fin de vie des bâtiments, ou encore le transport de nos collaborateurs.

Ainsi, en suivant cette méthodologie rigoureuse, nous obtenons une vision claire et exhaustive de notre impact environnemental et pouvons agir efficacement pour le réduire.
Le premier bilan carbone du groupe GSE a été réalisé sur l'exercice 2023-24, avec l'accompagnement d'un cabinet expert, qui a audité les données. Il nous sert d'année de référence.
Les résultats 2025-2026 correspondent donc à notre troisième exercice carbone.
Il est toutefois à noter que nous sommes dans une **démarche d'amélioration continue,** et étant donnée la difficulté à récupérer certaines données, nous estimons une marge d'incertitude du résultat de nos émissions carbone de l'ordre de 20%. Cette incertitude est associée principalement à la complétude de la donnée et à la précision des facteurs d'émission carbone disponibles. GSE travaille actuellement à améliorer ses méthodes de collecte réelle des données sur chantier, et à inciter les fournisseurs à produire des données plus précises concernant les émissions carbone de leurs produits.

RÉSULTATS DU BILAN CARBONE 25-26 : ÉTAT DES LIEUX ET SUIVI DE NOTRE TRAJECTOIRE

Valeur absolue :

Les émissions 2025-2026 constatées sont en forte baisse en valeur absolue.
Ces chiffres résultent principalement des éléments ci-dessous:

- Electrification de la flotte automobile (>30%)
- Baisse du volume de m^2 construits
- Montée en puissance du plan de transition, notamment avec :
 - L'utilisation de matériaux bas carbone sur nos chantiers
 - Les chantiers de rénovation
 - L'abandon du gaz comme source énergétique (en France)
- Actualisation des coefficients d'émission, notamment sur l'électricité en France

En effet, il est à noter que la baisse du facteur d'émission de l'électricité française entre 2024-25 et 2025-26 (passé de 0,052 à 0,024 kg eqCO2/kWh) a fortement impacté les émissions carbone, et particulièrement celles du scope 2 et du scope 3 aval.

En intensité :

Le suivi en intensité d'émissions carbone affiche lui aussi une forte tendance baissière.
On peut constater que c'est le poste Scope 3 "Sc3" Aval qui porte essentiellement cette évolution. Cela s'explique par la quasi-absence de solutions énergétiques utilisant du gaz dans nos constructions, ainsi la baisse des coefficients d'émissions carbone liés à l'électricité.
Il est à noter que sur les émissions du Scope 3 aval dépendent fortement de la typologie et de l'intensité de consommation énergétique des bâtiments que nous construisons pour nos Clients. Ainsi, un bâtiment logistique froid aura besoin de plus d'énergie qu'un bâtiment de stockage simple, non tempéré. Il en est de même pour un data center qui a besoin d'une grosse puissance électrique.

		2023-2024	2024-2025	2025-2026
	M2 construits réceptionnés	1 371 736	1 049 941	977 222
	Dont M2 rénovés	22 319	35 377	144 207
	Intensité de l'empreinte totale (KgeqCO2) / m2	1 275	1 041	779
Scope	Catégorie GHG	T CO2	T CO2	T CO2
1-1	Emissions directes des sources fixes de combustion	145	73	133
1-2	Emissions directes des sources mobiles de combustion	1 317	1 671	1 463
1-4	Emissions directes fugitives	203	70	234
Total Scope 1		**1 665**	**1 814**	**1 830**
2-1	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	1 740	1 272	525
Total Scope 2		**1 740**	**1 272**	**525**
Scope 1 & 2 Sc 1 & 2		**3 405**	**3 087**	**2 354**
Emissions du Scope 3 amont		**800 155**	**590 468**	**447 409**
3-1	Produits et services achetés	3 545	5 218	2 180
3-2	Biens immobilisés	793 905	582 741	442 716
3-3	Emissions liées aux combustibles et à l'énergie (hors scope 1 ou scope 2)	125	180	531
3-5	Déchets générés	1 364	932	699
3-6	*Déplacements professionnels*	*1 025*	*943*	*757*
3-7	*Déplacements domicile travail*	*191*	*455*	*526*
3-6 & 3-7	Total déplacements	1 216	1 398	1 283
Emissions du Scope 3 aval		**945 352**	**499 100**	**311 057**
3-11	Utilisation des produits vendus	898 699	470 681	278 738
3-12	Fin de vie des produits vendus	46 653	28 418	32 319
Total Scope 3		**1 745 507**	**1 089 568**	**758 465**
TOTAL Emissions (tonnes)		**1 748 912**	**1 092 655**	**760 819**

Changement climatique

PLAN DE TRANSITION : SE PROJETER VERS UN AVENIR DURABLE

Réduire nos émissions est un objectif ambitieux qui nécessite une feuille de route claire : c'est notre **trajectoire carbone, que nous avons rendue opérationnelle à travers un plan de transition.**
Sur une projection à cinq ans, nous avons défini des actions visant à réduire nos émissions afin de les aligner le plus possible avec la trajectoire sectorielle 1.5°C proposée par l'initiative « Science Based Target » (SBTi).

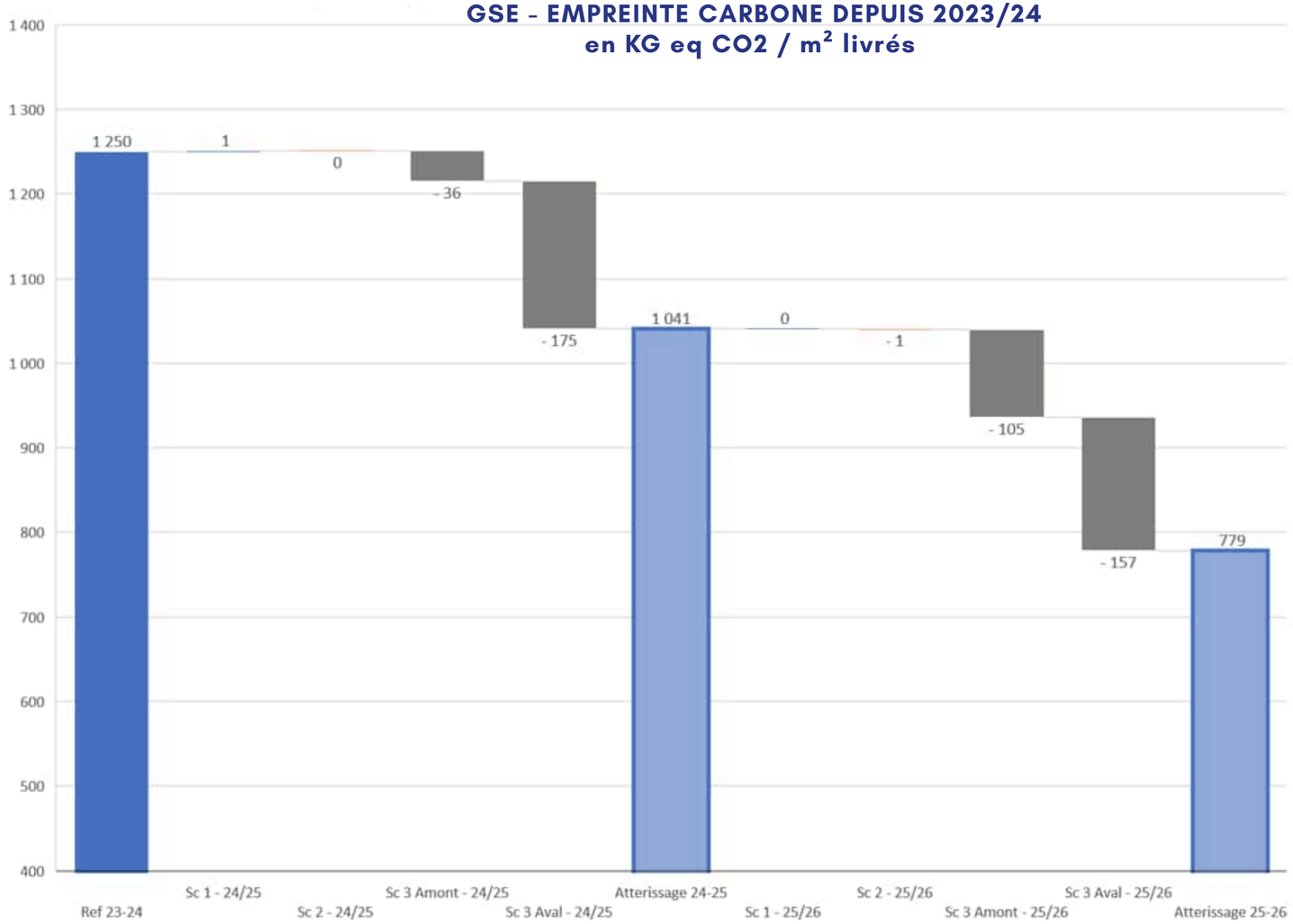
Ainsi, à 2030/31, et sur la base des données 2023-2024, GSE projette de réduire de :

- -51 % ses scopes 1 et 2 en intensité (kg eqCO2 /Milliers d'Euros vendus)
- -26 % son scope 3 amont en intensité (kg eqCO2 /m² construits)
- -40% son scope 3 aval en intensité (kg eqCO2 /m² construits)

Ces trajectoires de réduction sont présentées ci-après en respectant le protocole GHG et s'articulent analytiquement autour de deux axes :

- L'axe « construction » pour tout ce qui résulte directement de l'activité, c'est-à-dire l'acte de construire.
- L'axe « corporate » pour tout ce qui est directement lié au fonctionnement de l'entreprise.

GSE - EMPREINTE CARBONE DEPUIS 2023/24
en KG eq CO2 / m² livrés



Changement climatique

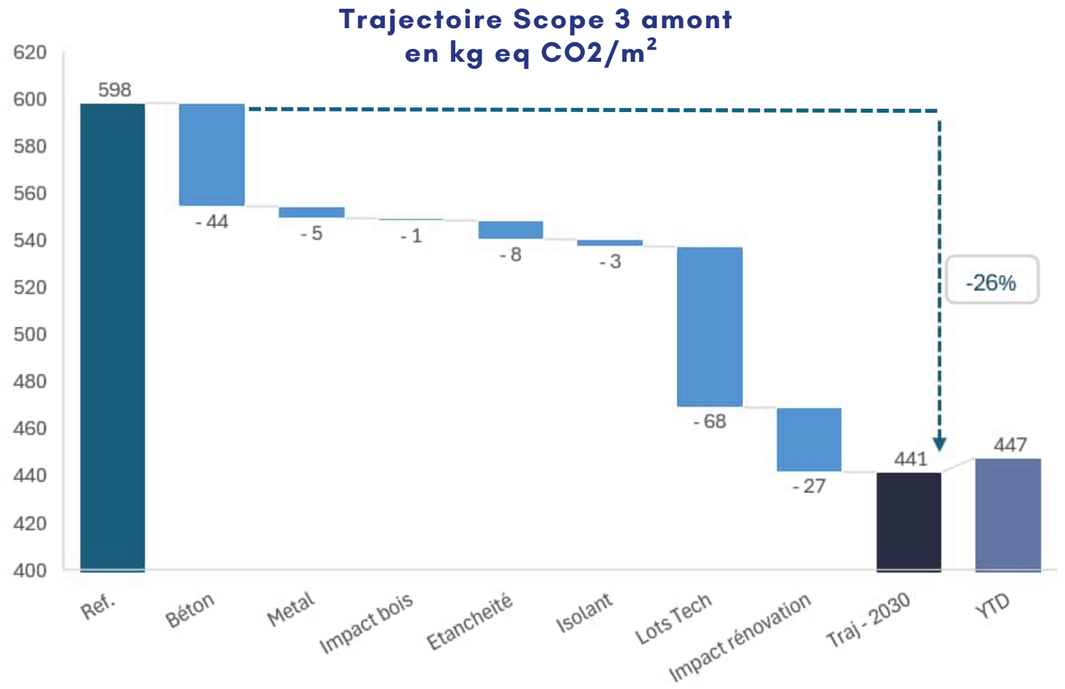
CONSTRUCTION

VERS DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION MOINS IMPACTANTS

Une part significative de nos émissions découle de l'utilisation des matériaux de construction. C'est pourquoi, nous intégrons le Scope 3 amont dans notre réflexion stratégique en :

- Privilégiant les matériaux ayant **une empreinte carbone réduite,** tels que le bois, le béton bas carbone ou les matériaux recyclés. Ainsi, 100% de nos projets démarrés en 2030 devront être en béton bas carbone,
- Favorisant des fournisseurs locaux pour diminuer l'impact du transport,
- Intégrant l'économie circulaire et le réemploi dans nos processus pour limiter les déchets issus de nos chantiers. Ce sujet complexe est pris en charge par groupe de travail qui teste des solutions sur des projets pilote.

Ci-dessous, les principaux postes matériaux qui nous permettent de viser une baisse de 26% de nos émissions sur « l'embodied carbon » et leur évolution attendue d'ici 2030/31.



Ces objectifs reposent sur des solutions constructives qui sont intégrées au sein de notre offre « Blue Suite » qui permet de proposer des **bâtiments vertueux avec une empreinte environnementale maitrisée.** Cette maîtrise est permise par la proposition de solutions durables, à la carte, **sur les thématiques d'empreinte carbone, de performance énergétique et de biodiversité.**

L'objectif est ici de mettre en avant auprès de nos partenaires et Clients l'intérêt pour tous d'une **construction durable, respectueuse du vivant et adaptée pour faire face aux risques climatiques.**

Par ailleurs, nous investissons dans l'innovation de produits décarbonés à travers notre fonds dédié « Env'Inno » afin de déceler, tester et proposer les solutions nécessaires à l'atteinte des objectifs de notre plan de transition.

En 2025- 26, GSE a ainsi investi 200 000 € dans des produits ou solutions innovantes et durables au travers du fond Env'Inno.

Le succès de notre plan de transition repose donc principalement sur notre capacité à convaincre nos Clients de choisir l**es niveaux les plus ambitieux de notre offre The Blue Suite™**, ainsi que sur la disponibilité et le caractère accessible des matériaux décarbonés (bois, béton bas carbone, acier bas carbone, produits de réemploi...).

RÉNOVATION : UNE RÉPONSE DURABLE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Conscient des défis posés par l'utilisation des ressources dans un monde fini, GSE a choisi de s'inscrire durablement dans une démarche proactive de rénovation et d'amélioration énergétique des bâtiments existants. Cette vision repose sur deux piliers fondamentaux : économiser et réutiliser les ressources matérielles disponibles, tout en contribuant efficacement à la réduction des émissions de carbone.

Afin de structurer cette ambition, GSE a affecté une partie de ses ressources internes à la création d'un nouveau département dédié : **le département « rénovation ».** Sa mission principale est de maîtriser les spécificités de cette activité pour fournir des réponses pertinentes, efficaces et sobres sur le plan environnemental.

Les premiers résultats sont déjà prometteurs, avec plusieurs programmes contractualisés. Ces initiatives permettent d'anticiper **des impacts environnementaux positifs significatifs**, participant à la stratégie globale de GSE en matière de responsabilité sociétale et environnementale. Par cette démarche vertueuse, GSE confirme à nouveau son rôle d'acteur engagé dans la transition écologique et énergétique.

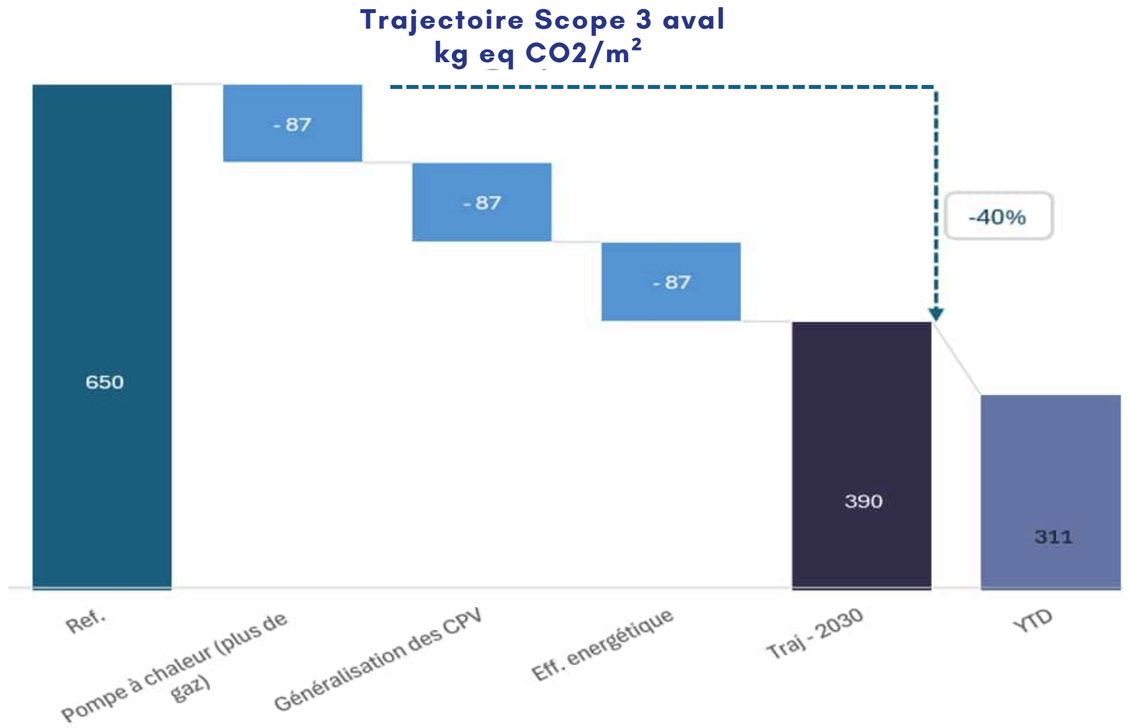
L'exercice 2025/26 a vu l'achèvement de plus de 144 000 m² de surfaces rénovées, avec une empreinte carbone au m² diminuée **en moyenne de plus de la moitié par rapport à un bâtiment neuf.**

GSE a un objectif de 210 000 m² de bâtiments rénovés en 2030/31.

Changement climatique

ACCOMPAGNER NOS CLIENTS VERS DES BATIMENTS PERFORMANTS ET RESPONSABLES

Il est à noter que la majeure partie des bâtiments construits par le groupe GSE ne relèvent pas de la RE2020 ou de ses équivalents européens. Autrement dit, notre activité ne rentre que peu dans les réglementations énergétiques applicables.
Cependant dans le cadre de notre engagement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à l'exploitation des bâtiments que nous construisons, nous proposons systématiquement des solutions concrètes pour encourager nos Clients à opter pour des solutions énergétiques plus durables.
Au niveau de ses projets, GSE propose à ses Clients un accompagnement vers différents types de certifications (HQE, BREEAM, LEED ou autres référentiels), qui sont suivies par le pôle Bâtiment Durable. En 2025-26, les projets ayant reçu une certification environnementale représentent 52% du CA (projets réceptionnés).



Par ailleurs, nous suggérons un abandon des chaudières gaz au profit d'ensembles de régulation de température fonctionnant à l'électricité et qui sont gérés et pilotés pour optimiser la consommation énergétique des bâtiments.
Ces dispositifs performants reposent sur plusieurs principes :
Pilotage intelligent : des solutions numériques connectées qui ajustent la température en fonction des besoins réels, limitant ainsi les gaspillages énergétiques.
Priorité aux énergies électriques : en réduisant le recours au gaz ou à d'autres énergies fossiles, ces équipements s'inscrivent dans une logique de transition énergétique, en particulier lorsque l'électricité est produite à partir de sources renouvelables.
Meilleur confort thermique et réduction des coûts : une gestion optimisée favorise non seulement le confort des occupants, mais offre également à nos Clients des économies sur leur facture énergétique.

En promouvant ces solutions auprès de nos partenaires et Clients, nous contribuons à piloter des bâtiments ayant un impact énergétique et environnemental réduit. Cette approche s'intègre dans le Scope 3 aval de notre stratégie, en considérant les émissions indirectes liées à l'usage des bâtiments au cours de leur cycle de vie.

Cette transition nécessaire, tant écologique qu'économique, est un levier clé pour atteindre nos objectifs en matière de réduction des émissions et pour répondre aux attentes des utilisateurs finaux, tout en accompagnant nos Clients dans leur propre démarche responsable.

Nous visons un objectif de réduction des émissions de GES liées au Scope 3 aval de l'ordre de 40% en 2030 par rapport à notre année de référence de 2023/24.

Lles principales actions seront centrées sur :

- Un arrêt de l'installation de chaudières gaz en concertation avec nos Clients au profit de solutions électriques. Ce point est déjà largement avancé puisque les bâtiments construits dernièrement avec une solution gaz représentent moins de 10 % du total construit.
- Une généralisation des centrales photovoltaïques en auto-consommation. Là encore ce sujet est déjà bien avancé.
- Et enfin une montée en gamme en termes d'efficacité énergétique qui provient d'une amélioration de l'isolation, mais aussi une optimisation de l'utilisation des systèmes chauffant et réfrigérants avec l'aide d'unités de pilotage électroniques (GTB).

Afin de favoriser **l'investissement dans des solutions efficaces sur le plan énergétique**, GSE propose une évaluation des coûts complets, permettant de mettre en avant la rentabilité économique de long terme, ainsi que les gains carbone associés.

Notre offre Blue Building™ Plus s'appuie sur les solutions les plus exigeantes en la matière.

Changement climatique

CORPORATE

MAITRISE ÉNERGÉTIQUE SUR NOS CHANTIERS : LE RÔLE DES PAC PILOTÉES

Les chantiers sont un point clé de notre activité et une opportunité **pour agir sur notre impact** :

- Nous déployons de plus en plus dans nos bases vie de chantier des solutions telles que les Pompes À Chaleur (PAC) pilotées afin d'optimiser la consommation énergétique,
- Nous avons un objectif d'équipement de toutes nos bases vie à horizon 2030/31,
- Nous visons ainsi une baisse de nos émissions de l'ordre de 50% à horizon 2030/31.

LE RECOURS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

Dans plusieurs de nos agences et lorsque nous le pouvons, nous favorisons **une transition énergétique vers les énergies renouvelables,** notamment au travers d'installation de panneaux photovoltaïques.
Ainsi nos agences d'Avignon et de Lyon sont en grande partie auto-alimentées par de l'énergie solaire.

D'autre part, la totalité des agences sur le périmètre France sont fournies en électricité (énergies renouvelables) grâce à un contrat cadre avec EDF.
Nous œuvrons pour étendre cette logique dans les autres pays européens dans lesquels nous nous trouvons.

SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE

Conscients de l'impact croissant lié au numérique, nous adoptons des pratiques de sobriété numérique : amélioration de la durée de vie des équipements numériques.
Ainsi les collaborateurs sont appelés à garder leurs ordinateurs et téléphones portables sur des périodes plus longues.

Avec l'aide d'organisations locales de l'économie sociale et solidaire, nos appareils en fin de vie sont, soit **remis en état pour du réemploi, soit recyclés dans le respect des normes**.

- Optimisation de nos besoins en stockage et en transfert de données via des solutions « cloud » à plus faible impact énergétique,
- Sensibilisation des collaborateurs à des usages numériques responsables. En 2025-26, nous avons mené une campagne de communication dédiée à la sobriété numérique dans l'ensemble de nos agences.

PROMOTION DE LA MOBILITÉ DOUCE ET ÉLECTRIFICATION DE LA FLOTTE

Pour **réduire les émissions liées aux déplacements professionnels**, nous favorisons :

- L'usage de mobilités douces : marche, vélo, covoiturage ou transports en commun pour les courts trajets. L'incitation est réalisée au travers de différents avantages : Forfait Mobilité Durable (FMD), partenariats avec Blablacar Daily et Géovélo,
- Plus de 20% de nos collaborateurs qui déclarent privilégier les transports en commun dans leurs déplacements domicile – travail,
- Près de 11% de nos collaborateurs pratiquent fréquemment le covoiturage,
- Il est aussi à noter que nos agences de Lyon et d'Avignon sont labellisées « Employeur Pro Vélo » niveau Or par le bureau Veritas,
- L'électrification de notre flotte automobile avec un objectif de remplacement progressif des véhicules thermiques par des véhicules électriques. Des bornes de recharge sont déjà déployées dans plusieurs agences pour encourager ces modes de transport.

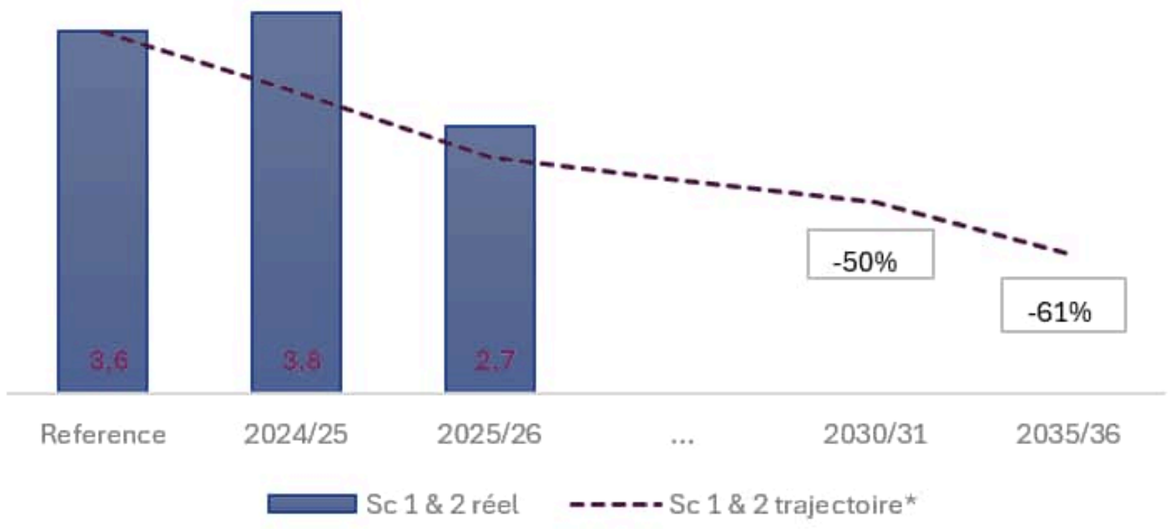
Nous visons une électrification de la flotte automobile à hauteur de 90% en 2030/31.
En 2025-26, nous avons mis à jour notre Plan de Mobilité Durable.

LES OBJECTIFS

Les actions décrites ci-dessus se matérialisent principalement dans les Scope 1&2 du protocole GHG.
La courbe ci-dessous représente les objectifs que nous cherchons à atteindre à horizon 2030/31

- Le Scope 1 représente essentiellement la flotte automobile thermique qui baisse au fil du temps
- Le Scope 2 concerne la consommation électrique qui baisse moins rapidement du fait de l'électrification de la flotte automobile

TRAJECTOIRE Sc 1 & 2 ET RÉEL EN INTENSITÉ
Kg eq CO2/K€ de CA



*Sc 1 & 2 trajectoires, l'évolution de l'intensité relative (en %) des années futures en Kg eqCO2/K euros sont calculées avec des hypothèses de chiffre d'affaires. Ces hypothèses seront amenées à évoluer dans le temps

Biodiversité

Une construction, qu'elle soit nouvelle ou en réhabilitation/rénovation, entraîne des conséquences directes sur la biodiversité d'un site : un impact sur les sols et les milieux aquatiques mais aussi sur la faune et la flore pouvant être affectées par les nuisances générées en phase chantier et en exploitation.

En 2026, dans le cadre de la société à mission, GSE renforce ses **engagements en matière d'intégration de la biodiversité et de réduction de l'artificialisation des sols**, en faisant de la biodiversité un objectif statutaire intitulé : **"Préserver les sols et développer la biodiversité sur nos projets"**, via la création d'une cellule dédiée à l'anticipation et à la sécurisation de l'ensemble des enjeux environnementaux et urbanistiques.

Composée d'un écologue et du responsables sites et sols pollués, cette cellule joue un rôle central à toutes les étapes d'un projet :

- **Repérage précoce des enjeux** (pollution, biodiversité, sols, pyrotechnie) dès la maîtrise ou le repérage du foncier et visite obligatoire en cas de risque identifié,
- **Appui technique** aux équipes commerciales, conception et réalisation pour orienter les décisions (préqualification foncière, recommandations biodiversité, chiffrage dépollution/désamiantage),
- **Veille réglementaire**, consolidation des outils internes, suivi des projets et communication transversale,
- **Production de livrables** (synthèses environnementales, scénarios de réduction d'impact, argumentaires clients).

Fort de ce nouveau dispositif, GSE s'engage à :

- Maitriser les modes de gestion des sites artificialisés pour un accompagnement efficace des Clients,
- Anticiper et intégrer le vivant à toutes les étapes de nos projets,
- Développer les solutions constructives visant à réduire l'artificialisation des sols et à restaurer le vivant dans nos projets.

ENGAGEMENT 1 – MAÎTRISER LES SITES ARTIFICIALISÉS ET ACCOMPAGNER EFFICACEMENT LES CLIENTS

GSE déploie un plan d'action visant à réduire l'artificialisation en valorisant les terrains déjà anthropisés et en renforçant l'expertise mise à disposition des Clients.

Cet engagement repose sur :

- **Le développement structuré des projets sur friches**, grâce à une évaluation environnementale rigoureuse et à un argumentaire commercial démontrant la capacité de GSE à dérisquer les opérations.

La cellule accompagne les équipes commerciales et développe des méthodes et outils permettant une bonne évaluation environnementale des projets, un conseil adapté et transparent, et une orientation Clients à valeur ajoutée.
Ce développement s'inscrit dans une volonté de dépasser les situations de blocage qui peuvent exister autour de la compréhension des mécanismes de pollution.

- **La réhabilitation est alors vue comme une opportunité** de donner une seconde vie à des fonciers pour des usages définis avec les Clients. Cette expertise foncière permet de prendre conscience de la situation actuelle (analyse technique, territoriale, socioéconomique...) tout en préservant au mieux les intérêts écologiques et économiques pour les sites industriels.

Cette démarche vise également à prendre en compte les aptitudes des sols à se régénérer, en tentant de libérer des espaces de renaturation sur chaque projet établis sur la parcelle anthropisées [1].

[1]* Anthropisé signifie modifié par les sociétés humaines, placé sous les effets de leur influence, transformé par elles : aménagements, dégradations, exploitations des ressources... Est anthropique un phénomène géographique attribuable à l'action des humains.



Biodiversité

- **Le renforcement du rôle de Confluence**, filiale de pré-développement foncier, via une base de données de fonciers anthropisés, une présence renforcée en amont, et la capacité de proposer des fonciers alternatifs quand un site présente trop d'enjeux.

Confluence participe à **l'identification de besoins Client et d'un accompagnement clé en main** sur l'ensemble des étapes cruciales d'un projet, de l'identification du terrain à la construction du bâtiment. Confluence intègre pleinement les valeurs et engagements RSE de GSE et développe l'expertise pour accompagner ses clients à développer des projets sur friches.

- **La recherche de nouvelles voies pour développer les projets sur friches :**

Ancré dans une action territoriale et auprès des acteurs publics, GSE ouvre de nouvelles voies de réflexion autour des projets de réhabilitation, notamment via la création d'un réseau de partenaires techniques œuvrant pour la réduction des temps d'immobilisation foncière.
Ce réseau de partenaires a pour vocation la réalisation d'un inventaire des parcelles anthropisées (non utilisées) du territoire, et à l'identification des stratégies, approches et techniques (y compris commerciales) à développer pour la réalisation de projets sur ces parcelles (réhabilitation).

L'objectif de cet inventaire est de comprendre les dynamiques d'un foncier (administrative, technique et financière) et mettre à disposition un **ensemble d'opportunités foncières à notre filiale Confluence et à nos Clients Industriels et Investisseurs.**
Cette démarche itérative de co-consultation foncière est en place avec deux acteurs nationaux afin de déterminer la meilleure coordination à mettre en œuvre.

En effet, l'hétérogénéité territoriale ne permet pas la mise en place d'une méthodologie identique pour chaque parcelle envisagée. GSE travaille actuellement à la calibration des parcelles proposées.

ENGAGEMENT 2 — ANTICIPER ET INTÉGRER LE VIVANT À TOUTES LES ÉTAPES DE NOS PROJETS

GSE déploie un **plan d'action Biodiversité** visant à atteindre 0 m^2 construits sur des zones à Forte Valeur Écologique, sur les projets étudiés en 2030, via la préqualification des sites et l'optimisation de la conception afin d'intégrer le vivant à toutes les étapes des projets.

Ce plan s'appuie sur :

- **Une expertise renforcée** sur la biodiversité en phase commerciale, conception et réalisation, suivie dans le passeport IMPACTe.

Afin de limiter la destruction de la biodiversité, GSE cherche à identifier les **mesures efficaces dès la phase de conception afin de conserver les enjeux écologiques existants**, de prévoir des mesures efficaces de réduction des impacts et de restauration d'habitats avant et pendant la phase de réalisation puis de proposer des solutions pérennes de gestion en phase d'exploitation pour garantir le maintien voire le gain de biodiversité pendant toute la durée de vie du projet.

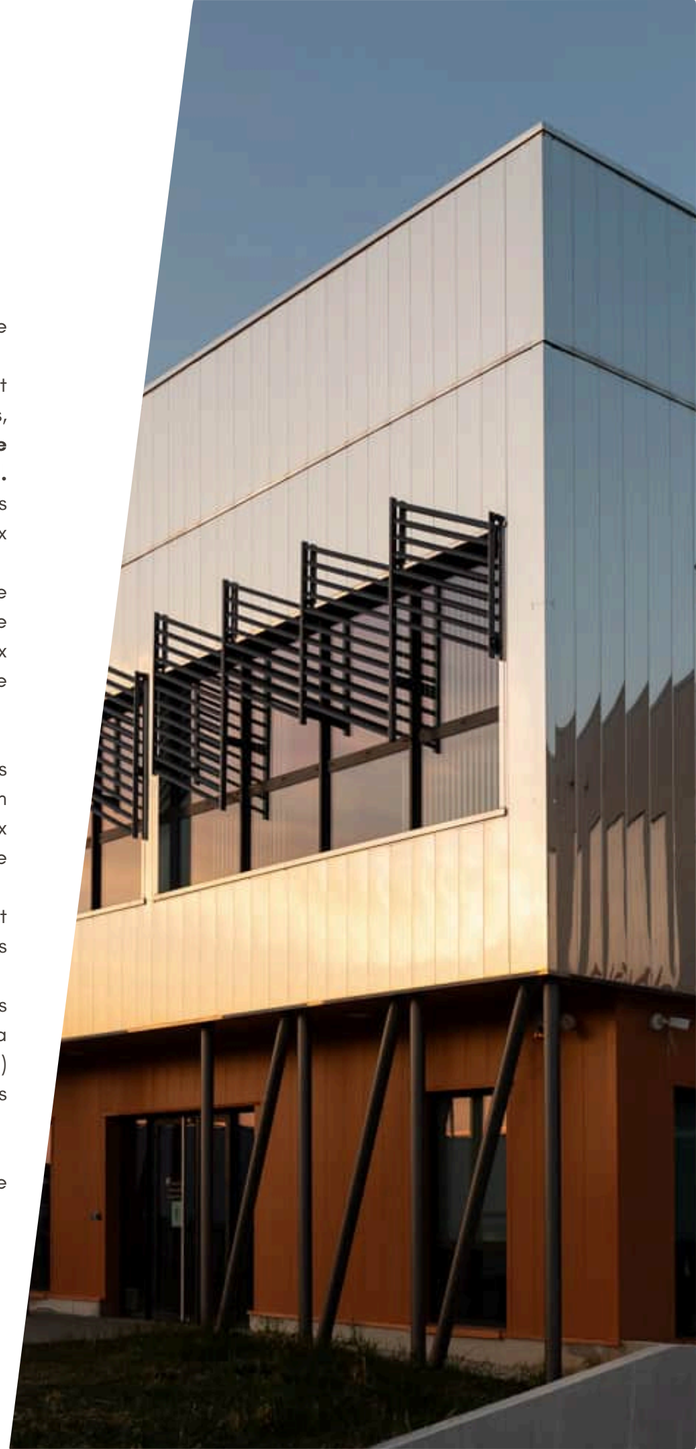
L'objectif est d'éviter la destruction de la biodiversité, et la compensation associée, qui doit arriver en dernier recours.

- **La formation des équipes**, ainsi que la production de supports pédagogiques.

Depuis 2023, toutes les promotions de jeunes ingénieurs ont été sensibilisés aux enjeux de pollution des sites (eaux, sols, air, sédiments). **Cette sensibilisation s'inscrit dans une démarche de pertinence et de savoir-faire opérationnel.**
Nos équipes sont sensibilisées afin de faciliter les communications client ainsi que la compréhension des enjeux et les risques associés.
Cette étape apparait cruciale dans une volonté de réduire notre consommation d'espaces naturels, puisqu'elle permet de transmettre les bases pour comprendre les enjeux liés aux interventions sur des espaces présentant des désordres de type : métaux lourds, hydrocarbures, amiante.....

De plus, la cellule est intervenue chaque semaine auprès des populations commerciales pour les projets logistiques avec un suivi de l'activité, et a développé une formation dédiée aux enjeux de Biodiversité, intégrée dans le catalogue de formation IMPACTe du Groupe.
La cellule intervient également en support commercial et technique pour les soutenances et les présentations des sujets auprès de nos Clients.
Enfin, des formations réglementaires faisant des focus spécifiques sur les sujets liés au foncier (loi ZAN), à la Biodiversité, ou aux réglementations environnementales (ICPE) sont dispensées par des cabinets d'avocats lors de réunions dédiées.

- **Des processus réglementaires maîtrisés** et une qualification rapide des enjeux biodiversité.



Biodiversité

LE ROLE CENTRAL DE L'ECOLOGUE

Le rôle de l'**écologue** de GSE est avant tout de s'assurer de la conformité réglementaire écologique de l'ensemble des projets de GSE/Confluence, depuis la phase commerciale jusqu'au suivi des travaux en lien avec la renaturation ou les espaces de compensation.

Il est ainsi chargé d'identifier le contexte réglementaire environnemental de faisabilité du projet en s'appuyant en premier lieu sur les équipes commerciales pour éviter la construction sur des espaces naturels de plus forte valeur écologique.

Il propose des solutions pragmatiques tenant compte en priorité des enjeux de biodiversité du site puis des ambitions du projet, impliquant un pilotage du volet écologique des projets depuis le dimensionnement de solutions en phase conception jusqu'à leur mise en œuvre en phase réalisation avec l'appui de partenaires externes de confiance.

Ce rôle est essentiel pour anticiper les enjeux biodiversité et **transformer ce qui est souvent perçu comme une contrainte en opportunité** dans la réussite d'un projet : en l'intégrant dans son environnement, en préservant et en développant des espaces propices à la biodiversité.

Pour assurer le bon déploiement des engagements et la maîtrise des risques liés à la biodiversité, GSE s'est fixé l'objectif ambitieux d'avoir analysé 100% de projets en étude sous l'angle biodiversité à fin mars 2027.
En 2025-26, environ 65 % des projets étudiés l'ont été sous l'angle de la biodiversité, au travers d'une évaluation qualitative normée des parcelles.

Sur l'exercice, 38 % des surfaces construites l'ont été sur site artificialisé, contre encore 62% sur des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers. Les projets de GSE ont donc contribué à l'artificialisation de 400 023 m² d'Espaces Naturels Agricoles et Forestiers.

Enfin, GSE travaille à proposer à ses Clients un projet qui s'inscrit dans les enjeux de biodiversité du terrain, avec des espaces verts fonctionnels et différenciés, co-conçus avec le concours d'écologues et de paysagistes.



Anthony GUÉRARD
Ingénieur Écologue Senior

Biodiversité

Des outils d'aide à la décision (fiches de qualifications, suivi des indicateurs, conseil Client) incluant un travail sur la préservation des sols fertiles et les solutions de génie pédologique.

FICHE DE QUALIFICATION ÉCOLOGIQUE

Afin d'agir le plus en amont des projets, GSE a formalisé une fiche de qualification écologique des parcelles, conçue comme un **outil d'aide décisionnelle au lancement de projets** (Go/no Go).

Complétée très en amont, dès la première visite de site, elle permet d'identifier les enjeux de biodiversité, les risques réglementaires associés et d'évaluer la nécessité ou non de faire intervenir l'écologue sur site avant le démarrage du projet.

Cette fiche a été testée sur plusieurs projets jusqu'à la fin de l'année 2025. Afin de faciliter sa généralisation, la complétude de cette fiche deviendra une **condition nécessaire à l'avis du Président**, lors des réunions de décision de lancement de projet (Go/No Go).

En complément, GSE a défini un indicateur interne permettant d'évaluer la **qualité et la sensibilité écologique des terrains** : la Forte Valeur Ecologique d'un foncier.

Cette notion de Forte Valeur Ecologique sert donc à identifier les espaces critiques pour la biodiversité, grâce à la complétude du passeport IMPACTe, et est progressivement intégrée dans le processus décisionnel de réalisation d'un projet (le Go/no GO), via l'analyse biodiversité.

La Forte Valeur Ecologique repose sur 5 critères construits sur la base de critères scientifiques (niveau de menace, rareté, plan national d'action…), réglementaires (protection, Natura 2000) et à dire d'expert (connaissance de l'écologie et des exigences fonctionnelles des espèces) permettant de qualifier une forte valeur écologique selon les habitats et les espèces rencontrées dans le cadre d'un projet.



Biodiversité

FORTE VALEUR ÉCOLOGIQUE

Pour GSE, un espace est à forte valeur écologique, s'il valide un de ces 5 critères :

Une espèce faunistique protégée ou non ainsi que son habitat, inscrite au moins en catégorie vulnérable sur la liste rouge régionale ou d'intérêt communautaire accomplissant l'intégralité de son cycle biologique de développement est directement détruite sur plus de 10% de la surface d'habitat et/ou de la population recensée sur la zone d'étude	Exemple : 5 000 m² d'habitats favorables à la Pie-grièche écorcheur d'intérêt communautaire sont identifiés sur le site étudié : si nous détruisons plus de 500 m² d'habitats, nous dépassons le seuil de forte valeur écologique
Une espèce floristique protégée ou inscrite au moins en catégorie vulnérable sur la liste rouge régionale est directement détruite par le projet sur plus de 10% de la population totale recensée sur la zone d'étude	Exemple : 30 pieds de Gagée des champs (espèce protégée nationale) sont recensés sur le site étudié : si nous détruisons plus de 3 pieds, nous dépassons le seuil de forte valeur écologique
Un habitat d'une surface de plus de 1 ha ou d'un linéaire de haie naturelle > 200 ml abritant au moins 5 espèces protégées accomplissant l'intégralité de leur cycle biologique de développement est détruit par le projet	Exemple : 15 000 m² de fourrés arbustifs habitats favorables à la reproduction de 8 espèces d'oiseaux protégées sont recensées sur le site étudié : si nous détruisons 12 000 m², nous dépassons le seuil de forte valeur écologique
Plus de 1 000 m² de zones humides avec présence d'au moins 3 espèces protégées accomplissant l'intégralité de leur cycle biologique directement détruites par le projet	Exemple : une zone humide de 2 300 m² comprenant une mare abrite 3 espèces d'amphibiens protégées et une espèce de flore protégée : si nous détruisons 1 800 m², nous dépassons le seuil de forte valeur écologique
Une espèce protégée d'intérêt communautaire ou au moins vulnérable sur la liste rouge régionale ainsi que son habitat lié aux zones humides, accomplissant l'intégralité de son cycle biologique est directement détruite par le projet dès le 1er individu et 1er m²	Exemple : 400 m² de mares favorables au Sonneur à ventre jaune (espèce protégée d'intérêt communautaire et vulnérable) sont recensées comprenant un total de 14 individus : si nous détruisons 1 individu et le 1er m² de son habitat, nous dépassons le seuil de forte valeur écologique

Les objectifs 2030

GSE s'est fixé l'objectif de viser le 0 m² de construction sur **espace naturel à forte valeur écologique** (FVE) en 2030-31 (projets GSE à l'étude ou tout projet porté par la filiale Confluence).

Biodiversité

COEFFICIENT BIODIVERSITÉ

Une fois les enjeux écologiques du terrain identifiés, GSE a créé un outil permettant d'identifier les caractéristiques écologiques du projet.

Cet indicateur, le coefficient biodiversité du projet, prend en compte 3 paramètres :

1. **La préservation ou la destruction de la biodiversité** d'origine du site (zones humides, haies, espèces protégées...)
2. **L'amélioration de l'impact du projet** en ajoutant des éléments favorables (surfaces d'espaces verts, types d'habitats, perméabilité des voieries...)
3. **La pérennisation des actions** pendant l'exploitation du site (gain de biodiversité constaté sur le projet à partir de visite N+1)

En 2025-2026, le coefficient biodiversité est de 3,44 (projets livrés France)

COEFFICIENT D'EFFICACITÉ FONCIÈRE

Enfin, la Direction Innovation a développé un indicateur de pilotage dédié à l'artificialisation des sols : le coefficient d'efficacité foncière. Intégré au passeport IMPACTe, outil de pilotage et de suivi de nos engagements de société à mission il permet aux équipes techniques de mesurer et de proposer les **solutions permettant de réduire l'artificialisation des sols.**

Il mesure le rapport « surface de plancher du bâtiment/surface imperméabilisée nette », afin de mettre en valeur les constructions qui génèrent beaucoup de surfaces productives (industrielles ou logistiques) disponibles, pour un faible taux d'imperméabilisation.

Le coefficient d'efficacité foncière d'un projet GSE standard pour l'exercice 2023-24 a été défini à 0,66 ; et l'objectif fixé est de l'augmenter de 40% à horizon 2030.
En 2025-2026, il est passé à 1,07 (projets livrés France).

Le déploiement de ces outils s'appuie sur un programme de formation, sensibilisation et accompagnement des équipes afin d'intégrer le sujet Biodiversité toute au long du cycle de vie des projets.

L'objectif pour GSE est d'avoir formé l'ensemble des employés dont les métiers impactent la biodiversité (commerciaux, réalisation, études et bâtiment durable) d'ici à 2030/31.

Pour limiter l'emprise foncière des projets, GSE priorise :

- **Les projets sur sites anthropisés**
- **La rénovation**, soutenue par un travail de structuration d'offres et par l'accompagnement sur les diagnostics préalables
- **Les bâtiments multi-niveaux** qui améliorent significativement l'efficacité foncière.

GSE promeut également une logique d'optimisation du sol (mezzanines, verticalisation) auprès de ses Clients.

ENGAGEMENT 3 — DÉVELOPPER LES SOLUTIONS CONSTRUCTIVES VISANT À RÉDUIRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

Densifier les constructions en développement les bâtiments Multi-Niveaux.

Afin de contribuer aux objectifs de réduction de l'artificialisation des sols et de limitation de la consommation d'ENAF (Espaces Naturels Agricoles et Forestiers), GSE s'engage sur la construction de bâtiment en Multi-Niveaux, en développant une expertise et un pôle dédiés.

Après la livraison des premiers projets Multi-Niveaux 100% logistique, les derniers projets GSE sont conçus pour être multi-usages, intégrant dans un même volume de la logistique, petite industrie, artisanat, bureaux, favorisant la mixité fonctionnelle et sociale.

Cette logique du multi-usages, où plusieurs acteurs partagent un même espace optimisé, favorise une ville plus fluide (en réduisant les déplacements et les nuisances liées aux transports), et permet de mutualiser les ressources et de créer des écosystèmes urbains plus durables.

3 projets illustrent cette typologie de bâtiments mixtes : Fly Parc à Tremblay en France (livré en aout 2024), la Poste Immo Lezennes (livré en septembre 2025), et AEW Stonehedge à Bondy (livré en février 2026).

Pour accompagner le développement de ces solutions constructives et lever les éventuels préjugés, une stratégie de communication dédiée a été mise en place (matinales techniques, podcast...), afin de **sensibiliser autour de l'artificialisation des sols** et de positionner GSE comme un acteur de référence sur le marché du Multi-Niveaux et de la rénovation, en mettant en valeur son savoir-faire, ses réalisations et sa capacité d'innovation.

Economie circulaire

En France, le bâtiment reste le premier secteur générateur de déchets, avec environ 46 millions de tonnes produites chaque année, dont plus de 90 % issus des opérations de déconstruction et de réhabilitation, et composés à 72 % de déchets inertes (gravats, béton, tuiles...).

Dans ce contexte, **GSE renforce son engagement en faveur d'une économie circulaire ambitieuse et opérationnelle, un axe structurant de sa stratégie RSE, devenue un objectif statutaire,** en tant que société à mission.

Cette stratégie s'inscrit donc pleinement dans la démarche IMPACTe, en lien avec de nombreuses thématiques : bas carbone, rénovation, gestion des sols, achats responsables, biodiversité, ou encore innovation.

FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE SUR NOS PROJETS

GSE déploie désormais une stratégie d'économie circulaire structurée, construite sur un large diagnostic, réalisé sur plus d'un an (entretiens internes et externes, benchmark, analyses territoriales) visant à comprendre les attentes des marchés, les tendances réglementaires et les capacités de nos écosystèmes locaux.

Cette démarche constitue la base d'un plan d'actions progressif permettant de **généraliser l'intégration du réemploi, la valorisation des déchets et la mobilisation d'acteurs locaux spécialisés.**

Encouragée par les évolutions réglementaires récentes, notamment la loi AGEC, la mise en œuvre de l'économie circulaire implique de lever divers freins (techniques, logistiques, assurantiels, normatifs, collaboratifs...) et de mieux connaître les filières et gisements disponibles.

Démarré en 2023, un travail de recherche doctorale a permis à GSE d'améliorer la compréhension de l'économie circulaire, du réemploi et des acteurs concernés.

Ce travail repose par ailleurs sur une **expérimentation des pratiques circulaires au sein de projets pilotes.**

Depuis 2025, un bureau d'étude spécialisé accompagne GSE pour définir une stratégie adaptée, identifier des indicateurs opérationnels, déployer les premiers pilotes et construire les outils internes nécessaires (cartographie des acteurs, outils méthodologiques, techniques, contractuels...).

Deux territoires pilotes :

- Auvergne-Rhône-Alpes et
- Nouvelle-Aquitaine

ont permis de tester les solutions, valider les freins et conditions de réussite, et préparer une généralisation progressive des axes d'engagements identifiés.

LE RÉEMPLOI, PREMIER PAS VERS UNE ECONOMIE CIRCULAIRE

Le réemploi constitue une priorité pour GSE, ciblant en particulier certains lots identifiés comme les plus propices, tels que les lots de finitions et de plomberie.
Dans le cadre de la loi AGEC, les opérations de réhabilitation et de reconstruction intègrent désormais des diagnostics PEMD (Produits, Equipements, Matériaux, Déchets), permettant de considérer les bâtiments à déconstruire comme de **véritables ressources.**

GSE mobilise des acteurs spécialisés pour établir ces diagnostics et rechercher des débouchés pour les matériaux identifiés, afin d'éviter leur évacuation systématique en benne.
Début 2025, GSE a diffusé un **guide de bonnes pratiques du réemploi** et désigné un **référent réemploi**, chargé d'accompagner les équipes dès la conception.

Dans le cadre de sa mission, GSE s'est fixé **l'objectif d'intégrer au moins un lot contenant des matériaux, produits ou équipements issus du réemploi sur 75% des projets réalisés en France.**

Cet objectif fait partie des indicateurs suivis dans le Passeport IMPACTe, et sera progressivement généralisé grâce à un cadrage méthodologique, des outils internes et l'animation d'un réseau de référents.

En 2025-26, 5 projets français ont mis en place du réemploi sur au moins un lot travaux.



Economie circulaire

FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE SUR NOS PROJETS

GSE a déployé sur trois opérations récentes une démarche ambitieuse de réemploi, permettant de réduire les déchets, les impacts carbone et les achats de matériaux neufs.

UNIKALO (33) – Projet pilote de déconstruction sélective

Le projet UNIKALO a servi de terrain d'expérimentation pour pousser au maximum la valorisation des matériaux issus d'un bâtiment existant de 3 000 m².
Une déconstruction sélective complète a permis le réemploi ex-situ d'une large variété d'éléments (charpente métallique, racks, portes, faux-plafonds, sanitaires, luminaires...).
Au total, **70 tonnes de matériaux ont été remployés,** soit 40% des éléments identifiés dans le diagnostic ressource, et un gain carbone de 177 tonnes de CO2 équivalent.

Cette démarche a également généré **420 heures d'insertion** et produit un retour d'expérience clé sur les coûts, les filières locales et les leviers opérationnels.

BVA III – Priorité au réemploi in-situ

Sur BVA III, GSE a privilégié le **réemploi in-situ**, permettant de conserver et remettre en service plusieurs équipements : VRV (Volume Réfrigérant Variable), CTA (Centrale de Traitement d'Air), cassettes de chauffage et local vélo. Le réemploi ex-situ a complété cette démarche (aérothermes, quilles, poteaux réutilisés sur un autre projet) et une partie des matériaux a été recyclée en filière industrielle, notamment l'isolant de toiture.

AEW PIPA – Réemploi structuré et certifié CIRCOLAB

Le projet AEW PIPA, repose sur un réemploi exclusivement ex-situ 68 portes, 7 racks à vélos, 85 m² de carrelage, 18 appareils sanitaires (WC, WC PMR, urinoirs)

L'opération a obtenu le **niveau 2 du label CIRCOLAB en phase Conception** et a permis d'éviter **5,4 t de CO_2, 8,8 t de déchets,** plus de **155 000 L d'eau** et **51 000 kWh d'énergie primaire**, selon les calculs du référentiel CIRCOLAB.

Ces trois projets démontrent la capacité de GSE à intégrer le réemploi selon des modalités variées – in-situ, ex-situ et via déconstruction sélective – tout en structurant progressivement les méthodes, les outils internes, les partenariats et les filières.



Economie circulaire

ASSURER UNE PLUS GRANDE CIRCULARITÉ DES MATÉRIAUX ET DÉCHETS

GSE systématise sur l'ensemble de ses projets la gestion rigoureuse des déchets via des bennes de tri différenciées et une sensibilisation renforcée des compagnons. Une mauvaise opération de tri pouvant déclasser une benne entière, des formations, affichages et actions de prévention sont menés sur tous les chantiers.

Depuis 2024, de nouvelles solutions de suivi via **plateformes digitales de traçabilité** ont été expérimentées puis **généralisées en 2025**, améliorant la fiabilité du reporting.

Cette dynamique vise à privilégier la **valorisation matière** (réemploi, réutilisation, recyclage), au-delà de la seule valorisation énergétique.

En 2025-2026, le **taux moyen de valorisation des déchets** sur les chantiers GSE de 90,7% (dont 80,7% de valorisation matière).

GSE s'est par ailleurs fixé des objectifs sur la part en masse des déchets recyclés.

- 2026 : 85 % (dont 75 % de valorisation matière)
- 2027 : 90 % (dont 80 % de valorisation matière)
- 2030 : 95 % (dont 85 % de valorisation matière)

Enfin, GSE s'engage également à faire la prévention et de la sensibilisation à la gestion des déchets, développer et améliorer les pratiques de recyclage sur chantier, ainsi qu'au recyclage des déchets dans les agences.

STRUCTURER DES ÉCOSYSTÈMES CIRCULAIRES TERRITORIAUX

La circularité ne peut se déployer efficacement sans un ancrage territorial fort. Ainsi, GSE cherche à mieux connaître les acteurs locaux (plateformes de réemploi, recycleurs, fournisseurs de matériaux recyclés...), et à développer des méthodologies pour diagnostiquer les territoires.

Les régions pilotes de GSE sur le sujet de l'économie circulaire contribuent à des initiatives locales (AMI, partenariats, expérimentations régionales), et au développement de filières émergentes (matériaux biosourcés, recyclés, solutions de réemploi...).

Les pilotes territoriaux ont permis d'identifier plus de 230 acteurs locaux et de cartographier la maturité des lots, facilitant le déploiement progressif de pratiques adaptées et reproductibles.

Enfin, au cours du Comité de Mission de janvier 2026, dédié à l'économie circulaire, le Directeur de la Région Nouvelle Aquitaine est venu présenter les initiatives locales (partenariats locaux avec des association sur projets, inscriptions dans les plateformes dédiés au réemploi de la métropole de Bordeaux, appel volontaire à des AMO Réemplois sur projet...).



2.3

RAPPORT **DE DURABILITÉ**

Social

Social



La politique sociale de GSE repose sur la **valorisation et l'écoute de ses parties prenantes** : salariés, Clients, partenaires et communautés locales. Cette section illustre nos engagements et actions pour garantir un environnement de travail de qualité, promouvoir la diversité et l'inclusion, développer les compétences, assurer la sécurité des travailleurs de la chaîne de valeur et renforcer notre lien avec les territoires.

Politiques

- Charte droits Humains et diversité
- Politique sociale (Accord Droit à la déconnexion, Accord Egalité F/H, Accord Télétravail, Accord RTT…)
- Politique insertion professionnelle sur les chantiers
- Politique mécénat de compétences

Engagements	Objectifs opérationnels
Accompagner au changement	Mettre en place les conditions permettant aux collaborateurs d'être acteurs du changement
S'engager dans les écosystèmes locaux en faveur de l'économie circulaire	Mieux connaitre les écosystèmes locaux (filières, initiatives…) autour de nos implantations pour mettre en œuvre ou participer à des initiatives en faveur de l'économie circulaire
Développer l'insertion professionnelle sur nos projets	Accompagner le développement de l'insertion professionnelle sur nos projets
Concevoir des bâtiments qui intègrent la question du confort des usagers	Concevoir des bâtiments qui favorisent la santé et le bien être des utilisateurs, y compris dans les espaces industriels et logistiques
Développer une offre permettant d'embarquer nos Clients vers des pratiques plus durables	Développer notre offre et une approche commerciale adaptée et personnalisée permettant d'embarquer nos Clients vers des pratiques plus durables

Principales actions et réalisations

- **Dialogue social structuré** avec un CSE actif et plusieurs accords en place (droit à la déconnexion, égalité F/H, télétravail…)
- Services et infrastructures pour favoriser **le bien-être** dans les agences
- Label Great Place to Work
- **Référentiel managérial et cycles de formation** spécifiques pour les managers et les jeunes ingénieurs (« Promos »)
- **Référente handicap** et actions de sensibilisation dédiées
- **Référente Insertion** et guide de bonnes pratiques pour favoriser l'insertion sur chantier
- Déploiement du **mécénat de compétences** en partenariat avec des associations dans l'ensemble des agences françaises de GSE
- Alimentation de l'offre **The Blue Suite**™ avec de nouvelles solutions durables et innovantes et promotion de la conception de bâtiments plus performants, confortables et résilients auprès des Clients.

Indicateurs et objectifs sociaux

DIVERSITÉ ET INCLUSION	Périmètre	Résultats 2023-24	Résultats 2024-25	Résultats 2025-26	Objectifs 2030-31
Part de collaborateurs en situation de handicap (France)	France	0,6%	2,3%	4,0%	6%
Index égalité F/H	France	84	89	92	90
Part des projets avec de l'insertion	France	4,3%	7,1%	11,9%	30,0%

GESTION DES CARRIÈRES ET FORMATION	Périmètre	Résultats 2023-24	Résultats 2024-25	Résultats 2025-26	Objectifs 2030-31
Nombre moyen d'heures de formation par employé	Groupe	26	27	29	27
Part des collaborateurs sensibilisés à l'inclusion et à la diversité (intergénérationnel, recrutement inclusif, lutte contre les discriminations…)	Groupe	N/C	N/C	N/C	90%

SANTÉ & SÉCURITÉ	Périmètre	Résultats 2023-24	Résultats 2024-25	Résultats 2025-26	Objectifs 2030-31
Part des chantiers audités par le QSM (Qualité, Sécurité, Méthodes)	Groupe	N/C	80,0%	70,0%	100%
Taux de fréquence accidents chantiers	Groupe	6,6%	4,6%	6,6%	<4
Evaluation de l'organisation logistique du chantier, propreté, rangement et stockage (note /5 attribuée lors des audits chantiers)	Groupe	N/C	4,6	4,7	5

SATISFACTION CLIENT	Périmètre	Résultats 2023-24	Résultats 2024-25	Résultats 2025-26	Objectifs 2030-31
Part de Clients prêts à retravailler avec GSE	Groupe	94,0%	98,0%	98,0%	100%
Taux de satisfaction Client (%)	Groupe	83,0%	95,0%	95,0%	100%

ACTIONS SOCIALES LOCALES	Périmètre	Résultats 2023-24	Résultats 2024-25	Résultats 2025-26	Objectifs 2030-31
Part des Directions Régionales ayant mis en œuvre un partenariat en lien avec la mission avec un acteur du territoire	France	36,0%	40,0%	72,0%	100%

BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL	Périmètre	Résultats 2023-24	Résultats 2024-25	Résultats 2025-26	Objectifs 2030-31
Taux de turn-over (%)	Groupe	9,1%	9,6%	9,9%	<=10%
Taux de satisfaction des salariés	Groupe	89,0%	78,0%	83,0%	85%

N/C : non calculé

Qualité de vie et conditions de travail

GOUVERNANCE DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT), rattachée au Comité Social et Économique (CSE), joue un rôle essentiel dans l'écoute et la prise en compte des besoins des collaborateurs en matière de prévention des risques, notamment psychosociaux et routiers. Cette instance favorise une **approche proactive, centrée sur le bien-être et la sécurité de chacun.**

La protection sociale est assurée conformément aux cadres légaux de chaque pays. En France, l'entreprise prend en charge 100 % de la complémentaire santé et de la prévoyance pour l'ensemble de ses collaborateurs. De plus, après un an d'ancienneté, le maintien du salaire est garanti en cas d'arrêt de travail.

En 2025-26, 120 personnes de l'entreprise ont eu l'opportunité de participer à des campagnes de dépistage du cancer de la peau (agences d'Avignon, Lyon et Paris).

DIALOGUE ET PROTECTION SOCIALE

Afin d'**assurer le dialogue avec la direction**, Comité Social et Economique (CSE) représente les collaborateurs. Il est composé de 11 délégués du personnel titulaires et 11 suppléants. Ils se réunissent une fois par mois avec le Président et la Directrice des Ressources Humaines.

Les accords signés sont disponibles pour tous les collaborateurs sur l'intranet de l'entreprise et les comptes rendus de réunions leurs sont partagés par mail :

- Accord de droit à la déconnexion
- Négociation Annuelle Obligatoire
- Accord Egalité Femmes-Hommes
- Plan d'épargne (intéressement et participation)
- Forfait mobilité durable
- Accord de télétravail

CONDITIONS ET ORGANISATION DU TRAVAIL

Depuis 2020, un accord sur le télétravail a été signé et renouvelé. Le recours au télétravail revêt un caractère volontaire pour les salariés et est reconnu comme source de bien-être et de productivité. Le télétravail est applicable pour tous les salariés titulaires de CDI ou CDD justifiant d'au moins 7 mois d'ancienneté sur leur poste et dans l'entreprise et est limité à un jour en moyenne par semaine.

Tous les collaborateurs, quel que soit leur pays, ont le droit à des périodes de repos réglementées et de congés en accord avec les législations locales. La parentalité donne également droit à des congés. Pour la France, des congés supplémentaires sont accordés pour l'ancienneté dans l'entreprise. Chaque collaborateur français bénéficie d'un compte Epargne Temps pour la gestion des congés non pris durant l'année.

Dans les bureaux, une attention particulière est portée à l'ergonomie des postes de travail. Des aménagements individualisés peuvent être proposés en fonction des besoins (souris ergonomiques, marches pieds, fauteuils spécifiques…), permettant à chacun d'exercer son activité dans des conditions optimales. Chaque salarié dispose de l'équipement nécessaire, y compris d'un second écran sur site.

BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Pour le bien-être au travail, GSE déploie des services et infrastructures adaptés.

Dans toutes les agences :

- Des cabines acoustiques ont été installées pour permettre aux collaborateurs de s'isoler pour passer des appels,
- Il a été ajouté à la charte immobilière l'engagement de GSE d'étudier la faisabilité de la mise en place d'un espace de repos,
- Une rubrique "Qualité de Vie au Travail » a été créée sur l'intranet avec des outils, des astuces et des inspirations pour aider les collaborateurs à agir sur leur qualité de vie au travail.

Dans nos agences en France :

De nombreux avantages sont proposés par le Comité Social et Économique pour le bien-être des collaborateurs : participation aux frais de culture et loisirs, voyages et activités organisés, chèques vacances, locations de vacances, cadeaux de mariage, de naissance et de Noël pour les enfants…

Au siège social :

- Un cours de tennis, un terrain multisport et deux salles de sport sont à la disposition des collaborateurs,
- Nous retrouvons une salle de repos, ainsi qu'un espace de détente incluant une salle de jeu et une salle d'accueil de services externes pris en charge par les salariés demandeurs (coiffure, ostéopathe, massage…),
- Des services extra-professionnels financés par les collaborateurs sont proposés : entretien de la voiture, repassage, livraisons personnelles, commandes groupées, mini-marchés de producteurs locaux…



Qualité de vie et conditions de travail

PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

L'entreprise veille par ailleurs à faciliter l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée de ses collaborateurs. Dans ce contexte, un accord de **droit à la déconnexion a été signé**. Il rappelle le droit des personnes à ne pas être connectées aux outils numériques professionnels et à ne pas être contactées, y compris sur ses outils de communication personnels, pour un motif professionnel en dehors de son temps de travail habituel. Des outils d'aide à la déconnexion sont disponibles pour les collaborateurs (aide au paramétrage des outils informatiques, guide de bonne utilisation du mail et diffusion d'un e-learning pour les nouveaux entrants). Le point est abordé lors les entretiens de fin d'année.
GSE suit également l'évolution de l'indicateur équilibre vie pro/vie perso et de la prise de jours de repos. Ils évoluent positivement depuis 2021.
Par ailleurs, un service de **soutien psychologique** est disponible via la plateforme Tout Apprendre du CSE. Il offre un accès illimité 24h/24, 7j/7 à une équipe de psychologues du travail pour écouter les salariés en toute confidentialité, les conseiller et les accompagner à surmonter leurs éventuelles difficultés.

ACCOMPAGNEMENT MANAGÉRIAL

Au-delà de la qualité du lieu de travail, le management constitue un élément central du sujet de la santé et du bien-être au travail. Depuis 2018, à l'initiative de la Direction Générale, un **référentiel managérial** est en place.
Tous les managers sont formés à ce référentiel et aux pratiques de management, notamment la gestion des risques psychosociaux, l'accompagnement, les outils de management, la collaboration, l'organisation du travail ou encore le développement des compétences.

FIDÉLISATION

Grâce aux différentes actions menées, nous constatons une **maîtrise du turnover** autour de 9,8%, avec une ancienneté moyenne de 8 ans. GSE travaille également sur la marque employeur, notamment au travers de témoignages vidéo de salariés et de reportages photos, afin d'attirer de nouveaux talents.
GSE se fixe comme objectif à 2030 un taux de turnover inférieur à 10%.

CERTIFICATION GREAT PLACE TO WORK

En 2025-26, l'entreprise a obtenu pour la seconde fois la certification "Great Place to Work" pour ses agences en France, Italie, Allemagne et Espagne avec 82% de réponses positives au questionnaire.

A cette certification s'ajoute une distinction supplémentaire : le label **Best Workplaces™** France. Parmi les 30 entreprises certifiées de notre catégorie (250 à 1000 salariés), nous nous classons à la 12e place, contre la 30e en 2025.
Les résultats montrent une progression globale sur la majorité des thématiques. Les points forts portent sur la fierté, la convivialité, l'image de l'entreprise, la justice, l'accueil et les relations interpersonnelles. La crédibilité, le respect, la compétence et l'intégrité ont également progressé depuis les derniers résultats.
GSE se fixe comme objectif 2029-30 un minimum de 85% de réponses positives au questionnaire de satisfaction des salariés.

Best Workplaces™
Great Place To Work®
FRANCE 2026



Développement des compétences

GESTION DES CARRIÈRES

L'objectif de la politique de gestion des carrières est avant tout de **développer les compétences** par des choix adaptés aux postes des collaborateurs, le maintien des compétences, l'employabilité, les attentes et souhaits d'évolution. C'est aussi continuer à faire progresser, et aider à explorer de nouvelles expériences.

Dès l'entrée dans l'entreprise, un accueil personnalisé est proposé aux nouveaux collaborateurs et met à disposition plusieurs outils destinés à faciliter leur intégration :

- **Un séminaire nouveaux entrants** est organisé afin de renforcer les échanges entre les personnes récemment embauchées et permettre à chacun d'acquérir la culture du groupe,
- **Un parcours d'intégration** peut être mis en place en supplément pour rencontrer les principaux interlocuteurs et comprendre le fonctionnement de l'entreprise,
- **Un parcours digital d'intégration des nouveaux entrants** est en place pour leur permettre de découvrir les différents départements de l'entreprise. Le programme de cet e-learning comporte notamment des modules liés aux sujets suivants : droit à la déconnexion, anti-corruption, éthique, certifications environnementales, santé et sécurité sur chantier, priorité Client, bâtiment durable…

Chaque personne peut trouver différentes manières d'exprimer ses besoins, ses idées et ses craintes, dans un cadre d'échanges bienveillants et constructifs.

Pour un dialogue plus individuel et personnalisé, **deux entretiens** sont réalisés chaque année pour tous les collaborateurs :

- **L'entretien annuel** permet d'échanger avec la ou le manager sur les objectifs de l'année, et d'établir un bilan sur ceux de l'année précédente afin de mieux analyser les forces et les difficultés éventuellement rencontrées,
- **L'entretien professionnel** permet d'évoquer les souhaits d'évolution professionnelle, les attentes en matière de projet professionnel, de mobilité ou de besoins en formations.

Un rapport d'étonnement est demandé à chaque nouveau collaborateur et une enquête de satisfaction est réalisée tous les 15 mois pour identifier les points forts et les points d'amélioration de l'entreprise. Des entretiens sont réalisés pour identifier les raisons de chaque départ.
Pour mieux accompagner les collaborateurs et identifier les besoins relatifs à la gestion de leur carrière, l'équipe RH est à leur écoute.

Elle travaille notamment sur les besoins remontés lors des entretiens individuels, pour suivre au plus près les souhaits d'évolution, de mobilité ou de formation et les conditions de travail évoqués par les collaborateurs et apporter les réponses adéquates.

Cette démarche permet :

- Un meilleur suivi de la gestion des carrières et de la mobilité interne,
- Un accompagnement individualisé des collaborateurs dans le développement personnel,
- Une meilleure communication sur les postes à pourvoir, favorisant la cooptation interne,
- Un accompagnement à la fin de carrière avec des possibilités d'aménagement ou de transition,
- Le suivi des conditions de travail des collaborateurs.



Développement des compétences

FORMATION

Tous les collaborateurs peuvent suivre des formations en fonction de leurs besoins et de leur poste.
En 2025-26 chaque salarié a reçu en moyenne 29 heures de formation. Parmi ces formations, nous retrouvons notamment des thématiques en lien avec le développement personnel (coaching MBTI, prise de parole en public, communication assertive…) et le **développement durable** (bâtiment durable…).
De nombreuses formations sont délivrées directement par les collaborateurs experts en interne. Les modes d'apprentissage se diversifient (méthodologies collaboratives, ludopédagogie, e-learning, formations en ligne…).

La formation et le développement des compétences des jeunes travailleurs sont mis en avant. Depuis plus de 15 ans, le « Graduate Programme Ingénieurs Projets » intègre des jeunes diplômés (INSA, ESTP, ENSAM…), à un parcours de professionnalisation complet. 18 mois placés sous le signe de l'accompagnement et de la prise de responsabilité, pendant lesquels ils bénéficient d'un système de parrainage et d'un programme de formations mensuelles, dans les domaines du management de projet et de l'ingénierie de la construction.

Ce programme a été déployé en anglais, sur les mêmes principes d'accompagnement et de montée en compétences pour les filiales internationales.

Il existe également un programme "Promo Manager" de 12 mois permettant d'accompagner les jeunes managers dans leurs nouvelles fonctions (leadership, gestion de situations difficiles, conduite du changement…).

Un cycle Management est également déployé pour accompagner des managers confirmés dans leur rôle de Leadership.

En parallèle, des **séminaires métiers** sont organisés pour regrouper les collaborateurs entre eux et identifier les bonnes pratiques, les difficultés rencontrées et les solutions possibles en termes d'innovation.

L'objectif de ces séminaires est de renforcer la cohésion d'équipe et de faire réfléchir les collaborateurs sur leurs pratiques professionnelles, tout en valorisant leurs expériences respectives.

1 082 346€ ONT ÉTÉ DÉDIÉS À LA FORMATION EN 2025

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RSE

La sensibilisation des équipes sur les sujets de **développement durable est un engagement prioritaire de notre feuille de route société à mission.**

A cet égard, des actions de sensibilisation sont régulièrement menées via le réseau d'ambassadeurs IMPACTe (réalisation de teambuildings dédiés, communication dans les réunions d'équipes et d'agences…).

Des formations internes spécifiques en lien avec le développement durable (biodiversité, sites et sols pollués, outils dédiés au carbone et à l'énergie, achats responsables, économie circulaire…) ont été ajoutées au catalogue de formation. **Elles sont accessibles à tous les collaborateurs.**



Diversité et inclusion

Garantir l'égalité des chances et de traitement dans tous les process internes et dans le management est un engagement de GSE :

- En termes de recrutement et d'évolution professionnelle,
- Pour le soutien de l'égalité professionnelle et la féminisation de l'encadrement,
- Par l'intégration et le maintien dans l'emploi des jeunes et des seniors.

L'égalité des chances commence dès le recrutement. Chez GSE, le processus de recrutement est transparent et communiqué clairement à tous les candidats. Les offres sont largement diffusées pour toucher les profils pertinents. Les éléments susceptibles d'être discriminants sont proscrits des phrases de recrutement et des grilles sont utilisées pour assurer une évaluation objective du profil des candidats.
Les managers sont accompagnés et formés à ces sujets par le Département Ressources Humaines avant les phases de recrutement. L'entreprise se donne une capacité accrue à attirer des profils de tous pays au travers de réseaux variés. En multipliant les talents et compétences, elle améliore sa performance globale.
Au sein des 14 agences de GSE en France et de ses 5 implantations à l'international, plus de 30 nationalités sont représentées.
La politique de protection des lanceurs d'alerte rappelle toutes les notions de harcèlement. Elle décrit la procédure de protection des lanceurs d'alerte qui permet à chacun de faire remonter de manière anonyme et sécurisée ses préoccupations en matière de discrimination ou harcèlement.

Un plan de prévention du harcèlement est en cours de formalisation. Il repose notamment sur :

- Un module d'e-learning dédié à la **diversité et à l'inclusion,** obligatoire pour l'ensemble des collaborateurs du groupe,
- Un dispositif de sensibilisation et de communication interne concernant les enjeux clés sur la **protection des Droits Humains, la Discrimination et le Harcèlement** dès le lancement des projets,
- La désignation de **relais éthiques** sur les chantiers, formés et sensibilisés par le référent Ethique et son équipe,
- La mise en place d'affichages sur tous les chantiers et dans les agences, mentionnant notamment les coordonnées du référent éthique,
- Le suivi de **nouveaux indicateurs de performance** (KPI), tels que : le pourcentage de projets sensibilisés aux enjeux éthiques (harcèlement, anti-corruption, conditions de travail…) et le pourcentage de projets disposant d'un relais éthique identifié.

À l'horizon 2030/31, GSE se fixe un double objectif : **sensibiliser plus de 80 % de ses chantiers** en cours à ces enjeux et désigner un **référent éthique sur au moins 50 % d'entre eux.**



Diversité et inclusion

EGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

L'index égalité professionnelle F/H est basé sur 5 indicateurs :

- les écarts de rémunération,
- les écarts d'augmentations individuelles,
- les écarts de promotion,
- les augmentations en retour de congé maternité, et
- les salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations.

Cet index est de **92/100 en 2025.**
Depuis 2013, un accord égalité Femme-Homme est signé.
Ses axes de développement sont :

- **L'embauche :** poursuivre une politique de promotion auprès des femmes sur nos métiers et les filières d'enseignement qui y conduisent.
- **L'évolution professionnelle :** mettre en place au sein de GSE les dispositifs appropriés afin d'assurer les mêmes opportunités de développement de carrière à l'ensemble des collaborateurs.
- **La rémunération effective :** assurer une équité de rémunération et d'évolution de salaire entre les femmes et les hommes.
- **Les conditions de travail et l'articulation entre l'activité professionnelle et la vie personnelle et familiale :** favoriser un meilleur équilibre des temps en valorisant les bonnes pratiques.

La lutte contre le harcèlement, et plus spécifiquement le **harcèlement sexiste et sexuel**, est encadrée au travers du CSE.
Deux collaborateurs, Célia Benoît et Adrien St Martin ont été désignés par les membres du CSE pour être les référents CSE en matière de lutte contre le harcèlement sexuel. Ils ont été formés à traiter les plaintes.

Dans le cadre de la prévention du harcèlement, une formation spécifique est également proposée afin de sensibiliser les équipes aux incivilités en milieu professionnel et de favoriser un climat de travail respectueux.

GSE sensibilise également **ses sous-traitants à l'intégration des femmes sur les chantiers**, notamment en leur proposant un programme de formation en alternance dans le cadre du projet MRS5.

Ce programme inclut le dispositif MCE3M (Mes Compétences et Moi en Milieu Masculin), qui vise à **former et accompagner aussi bien des femmes** que des hommes aux métiers de la construction, tout en favorisant un environnement de travail inclusif, fondé sur la coopération et la mixité.

	2023	2024	2025
1- écart de remuneration	34	34	37
2- écarts d'augmentations individuelles	20	20	20
3- écarts de promotions	15	15	15
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité	15	15	15
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	5	5	5
Total (sur 100 points)	**89**	**89**	**92**

Diversité et inclusion

HANDICAP

Début 2022, **une référente handicap** a été désignée et formée en la personne de Lisa Gautier, Juriste RH.
Des entretiens d'état des lieux ont été menés par un cabinet externe spécialisé auprès d'un panel représentatif de salariés des agences françaises de GSE.
Ces entretiens ont permis de déterminer le degré de maturité de GSE sur le sujet et de dégager des points forts et des points de vigilance. Une synthèse et des préconisations ont été présentées par le cabinet de conseil à la Direction RH puis au CODIR et au CSE. En prenant en compte les préconisations, la Direction a pris une série d'engagements en matière de **prévention santé au travail et handicap**, disponibles sur l'intranet de l'entreprise.

En 2025-26, GSE a renforcé ses actions en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap à travers plusieurs initiatives complémentaires.
L'entreprise a notamment participé au DuoDay dans trois de ses agences (Avignon, Aix et Bordeaux), en accueillant quatre personnes au sein de ses équipes.

Des outils ont été développés pour **ancrer ces engagements dans les pratiques quotidiennes**. Un annuaire a ainsi été réalisé afin d'identifier les entreprises employant au moins 50% de personnes en situation de handicap, ainsi que des acteurs locaux et responsables, dans le but de favoriser les achats responsables au sein des agences.

En complément de ces actions, des initiatives de sensibilisation ont été déployées auprès des collaborateurs. Plusieurs d'entre eux ont assisté à une pièce de théâtre dédiée au handicap, organisée en partenariat avec FACE Vaucluse. Cette démarche visait à **sensibiliser à la diversité des situations de handicap, à déconstruire les stéréotypes, à développer l'empathie et à encourager l'adoption de bonnes pratiques de communication.**
Le format interactif de la représentation, permettant aux spectateurs de proposer des adaptations du scénario testées en direct par les comédiens, a favorisé une forte implication des participants.
Dans cette continuité, GSE prévoit de poursuivre et d'enrichir ces actions en 2026-27, en organisant de nouveaux événements de sensibilisation.

Les engagements de GSE en matière de prévention santé au travail et handicap

- Désignation d'une interlocutrice privilégiée pour les salariés en matière de santé au travail et situation de handicap. Tous les salariés peuvent la contacter à tout moment et en toute confidentialité
- Mise en place d'un service de renseignement externalisé pour tous les salariés avec garantie de confidentialité
- Autorisation d'une journée d'absence payée pour les salariés qui déposent ou renouvellent une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
- Sensibilisation à la diversité et à l'inclusion
- Recours à la sous-traitance auprès du secteur protégé



Qualité et priorité Client

PRIORITÉ CLIENT

Dans sa relation avec ses Clients, GSE s'engage à respecter les principes directeurs des Nations Unies pour la protection du consommateur, notamment pour garantir :

- Des pratiques loyales en matière de commercialisation
- La transparence de l'information
- La protection des usagers des bâtiments et l'application du principe de précaution
- La durabilité des bâtiments, notamment avec les certifications environnementales
- Un accompagnement tout au long du projet et une assistance après-vente
- La protection des données Clients.

Pour mieux répondre aux besoins des Clients, il est important d'adopter une posture d'écoute, de conseil et d'accompagnement.
La satisfaction Client fait partie de l'ADN de GSE et constitue un **pilier fondamental de sa stratégie d'entreprise.** Un service dédié, **Priorité Client**, est rattaché directement à la Direction Générale afin de placer le Client, ses attentes et sa satisfaction, au centre des actions des équipes de façon pérenne.

Le service pilote la conduite du changement autour de l'expérience Client et participe activement à l'amélioration continue. Il réalise des entretiens avec les équipes techniques, collabore avec les services transverses, veille à la qualité de la relation Client, à la bonne application des processus, suit les actions correctives, promeut les outils internes favorisant la satisfaction Client et enquête le Client tout au long de son parcours.

Afin de **garantir des relations durables** avec l'ensemble de ses partenaires, l'expérience Client repose sur l'équilibre, la bienveillance, le professionnalisme et l'éthique.

Pour concrétiser ces engagements, une charte de la relation Client a été élaborée et une **formation est dispensée à l'ensemble des collaborateurs et des prestataires, autour des 7 valeurs clés de GSE.**
Cette formation aux comportements, à la relation Client et à ses valeurs centrales, est enrichie au fil des années par des modules plus détaillés et complémentaires répondant à tous les types de situations rencontrées.

Autre dispositif clé, un **carnet de satisfaction Client** mis en place pour chaque projet.
Ce processus, innovant et entièrement digitalisé, est essentiel pour piloter la satisfaction Client.
Cet accompagnement sur mesure s'étend de la signature du contrat jusqu'à la fin de la garantie de parfait achèvement.
Le livret d'accueil remis au Client au début du projet détaille les engagements pris à chaque étape pour assurer la réussite de la réalisation et de la relation, avec notamment des sondages réguliers tout au long du projet et des enquêtes annuelles.

En 2025-26, le service Priorité Client a réalisé 87 enquêtes et interrogé 98 Clients.
Cette équipe adopte une position neutre dans le cadre de ce process de suivi structuré afin d'identifier toujours mieux les attentes des Clients vis-à-vis de GSE, les points forts du Groupe ainsi que ses axes d'amélioration.



LE TAUX DE SATISFACTION CLIENT DE GSE EST DE 95%

98% DE NOS CLIENTS SONT PRÊTS À NOUS CONFIER DE NOUVEAUX PROJETS

DEVOIR DE CONSEIL

Il est de la responsabilité de l'entreprise d'accompagner ses Clients dans des **choix éclairés** au regard des questions sociales et environnementales, en proposant des options quantifiées, en toute transparence. GSE continue de **développer son expertise** pour mieux appliquer son devoir de conseil auprès de ses Clients, de la protection de l'environnement à celle des travailleurs et des usagers des bâtiments.

C'est aussi pour proposer les solutions les plus durables possibles et permettre aux Clients de faire des choix en toute connaissance de cause que GSE a lancé fin 2019 le **programme R&D Bâtiment écoresponsable**. Son but est d'identifier les solutions les plus adaptées pour réduire les impacts de ses bâtiments, afin de développer une offre commerciale répondant tant aux besoins des Clients qu'à ceux de l'entreprise et de la planète.

Pour mener ce projet, un pôle d'ingénieurs Bâtiment Durable existe depuis 2020 et se consacre à la recherche et au développement ainsi que de l'accompagnement des projets, pour garantir une prise en compte de l'environnement systématique et un conseil.

GSE
CLIENT FIRST

Offre responsable

THE BLUE SUITE™

De nombreux groupes de travail ont été menés en interne pour construire une offre commerciale innovante : --- The Blue Suite™ ---
The Blue Suite™ a été créé par GSE pour répondre aux attentes de nos Clients qui ont des besoins complémentaires aux certifications environnementales : soit parce qu'ils veulent des solutions ciblées, pragmatiques, sans nécessité de reconnaissance externe, soit parce qu'ils veulent aller plus loin que les certifications environnementales avec la mise en place de solutions très innovantes.

The Blue Suite™ est une démarche innovante, pragmatique et flexible sur les thématiques **carbone, performance énergétique, biodiversité, confort et chantier à faible impact environnemental.**
Nous proposons 3 niveaux d'ambitions distinctes et complémentaires avec des packages de solutions techniques et des gains carbone, énergétique et biodiversité pour des bâtiments exemples de GSE.
·**Blue building Essential** intègre des solutions fiables et durables, garantissant une conformité environnementale renforcée,
·**Blue Building Plus** permet de réduire les coûts d'exploitation tout en intégrant des options d'énergies renouvelables et de matériaux décarbonés,
·**Blue Building Premium** représente le plus haut niveau d'ambition, en combinant les meilleures pratiques du marché avec des solutions innovantes et à fort impact.

Cette approche conserve une forte flexibilité dans le **choix des solutions techniques** afin de s'adapter aux spécificités de chaque projet, aux contraintes du site et aux attentes des Clients.

THE BLUE SUITE

GSE

THE BLUE SUITE

Confort des usagers

Afin d'améliorer la qualité de vie des Clients et usagers des bâtiments construits par GSE, le groupe a intégré **l'enjeu du confort dans ses engagements de société à mission.**

GSE s'engage à concevoir des bâtiments qui favorisent la santé et le bien être des utilisateurs, y compris dans les espaces industriels et logistiques.

A cet effet, GSE a lancé un Groupe de travail multidisciplinaire (bâtiment durable, design, division Client, utilité, énergie...), dont le premier objectif a été de mener une réflexion approfondie sur les indicateurs de performance liés au confort, en tenant compte des spécificités et différences entre les bâtiments tertiaires et industriels.

Un des axes majeurs concerne la **manière de capitaliser sur la performance des solutions mises en œuvre** une fois les bâtiments en exploitation.
Dans ce cadre, un benchmark de solutions innovantes répondant aux enjeux de qualité de l'air intérieur (QAI) est en cours de réalisation, ainsi qu'une capitalisation de retours d'expérience sur différentes solutions techniques testées sur projets.

Concernant les indicateurs de confort à intégrer dans notre outil de pilotage et de suivi (le Passeport IMPACTe), plusieurs choix ont été faits :

- **Pour le confort visuel**, l'accent est mis sur l'accès aux vues extérieures, jugé plus simple à mesurer que le taux de lumière naturelle,
- **En matière de confort thermique**, la réflexion privilégie la réduction des besoins en chaud et en froid, plutôt que l'intégration de solutions techniques potentiellement énergivores,
- **Pour la QAI (Qualité de l'Air Intérieur)** et l'acoustique, les indicateurs retenus s'appuient sur ceux des certifications environnementales.

Ces travaux permettront, à terme, d'améliorer la diffusion des bonnes pratiques de confort chez GSE, et d'assurer la bonne prise en main du bâtiment par les utilisateurs finaux.



Travailleurs de la chaîne de valeur

SANTÉ & SÉCURITÉ

La formation à la santé et à la sécurité constitue un pilier de la **politique de prévention.** Des sessions régulières sont organisées sur des thématiques variées telles que le bien-être au travail, la sécurité incendie ou la sécurité routière.
Tous les nouveaux arrivants sur des postes techniques (ingénieurs, directeurs de projets…) bénéficient systématiquement d'une formation sécurité chantier, assurée par le Département QSM (Qualité, Sécurité, Méthodes).
Les compagnons, collaborateurs externes ou sous-traitants, sont également accueillis avec une présentation spécifique des règles de sécurité sur site.

Des audits santé et sécurité sont régulièrement conduits sur les chantiers afin de garantir un haut niveau de vigilance. En 2025-26, 127 audits ont été réalisés par les équipes du service QSM sur 70% des chantiers de GSE. L'objectif est d'atteindre 100% de chantiers audités à horizon 2030.

Sur l'exercice 2025-26, le **taux de fréquence des accidents** enregistrés sur chantiers s'élève à 6,6%.
Afin d'harmoniser ses pratiques à l'échelle du Groupe, une politique interne QSM a été développée.
Elle repose sur des outils spécifiques comme le Vademecum Sécurité, le Plan d'Assurance Qualité et le Guide des Bonnes Pratiques projet, qui encadrent les interventions sur les chantiers.

Par ailleurs, GSE a développé un système de **lutte contre le travail illégal** sur les chantiers. Il s'agit d'un système d'accueil du personnel qui intègre la vérification de la documentation de la personne physique et morale, ainsi qu'un volet prévention afin de s'assurer des qualifications requises des conducteurs d'engins.

INSERTION PROFESSIONNELLE SUR CHANTIER

GSE œuvre pour le retour à l'activité économique de **personnes éloignées de l'emploi** telles que :
les chômeurs longue durée, les bénéficiaires de minima sociaux, les personnes en situation de handicap, les jeunes sans emploi et hors du système scolaire, les personnes sans ressources…

Des entreprises d'insertion interviennent sur certains projets de GSE.
En 2025-26, **32 649h d'insertion** ont été réalisées sur les projets de GSE.

Dans le cadre de son **plan d'action achats responsables**, l'entreprise cherche à renforcer ces pratiques sur les chantiers, notamment grâce à l'intervention de facilitateurs, experts du sujet dans les territoires et à l'accompagnement d'une référente Insertion dédiée au sein de l'entreprise.

Un guide de bonnes pratiques insertion, basé sur le retour d'expérience, a été diffusé aux équipes et le sujet est maintenant inclus dans la formation Achats.

D'ici 2027, GSE ambitionne de conduire au moins un projet intégrant une démarche d'insertion professionnelle dans chaque Région, ainsi qu'au moins deux projets spécifiques dans le secteur de la logistique et des data center.

A horizon 2030, l'objectif mission de GSE est de réaliser de **l'insertion sur au moins 30% de l'ensemble de ses projets livrés par an.**

FORUM DE L'EMPLOI EN INSERTION CHANTIER MRS5

Le forum de l'emploi organisé sur le chantier MRS5 de GSE à Marseille a permis de réunir 9 entreprises et 15 demandeurs d'emploi, avec pour objectif de favoriser les rencontres entre les entreprises sous-traitantes du projet et des personnes éloignées de l'emploi sur le territoire.
L'évènement, organisé en partenariat avec notre client et un facilitateur local du territoire, a permis une immersion concrète des demandeurs d'emploi dans les métiers du BTP, notamment à travers une visite guidée du chantier.
Plusieurs entreprises issues de secteurs variés (électricité, tuyauterie, CVC, sécurité incendie…) ainsi que des partenaires de l'insertion étaient mobilisés pour accompagner cette initiative.

Les résultats sont très positifs :

- **86 % des participants se déclarent satisfaits** (dont 64% très satisfaits)
- **100 % estiment avoir une meilleure compréhension des métiers** du bâtiment
- **71 % considèrent que le forum a contribué à leur projet professionnel**
- **3 embauches** ont déjà été confirmées, illustrant l'impact concret de cette démarche.

Pour aller au bout de cette approche inclusive, GSE a également mobilisé des chantiers d'insertion locaux, qui ont contribué à l'événement via la réalisation d'une vidéo.

Cette initiative a fait l'objet d'une communication auprès de l'ensemble du groupe, notamment à travers un IMPACTe Live, afin d'en faciliter le déploiement sur d'autres chantiers.

L'entreprise entend également étendre cette démarche aux agences et au siège, en sensibilisant ses prestataires (restauration, espaces verts, nettoyage…) et en favorisant l'intérim d'insertion pour des besoins ponctuels.
GSE travaille à ce titre avec un cabinet local spécialisé, et situé à 10 km de l'agence.

GSE fait également partie d'un groupe de travail sur les achats inclusifs, organisé par l'OBSAR (Observatoire des Achats responsables) en partenariat avec Hosmoz, réseau fédérateur des ESAT et EA en France.



Communautés locales et ancrage territorial

L'activité de GSE se développe au plus près des territoires. Pour le groupe, l'ancrage territorial vise à **anticiper et apporter des solutions aux enjeux locaux, à favoriser des partenariats** avec des organisations et des parties prenantes locales et à avoir un comportement citoyen vis-à-vis de la communauté.
Il s'agit d'une **démarche stratégique qui permettra à GSE de mieux s'intégrer, de s'impliquer et de continuer à créer de la valeur dans son environnement local.**

IMPACT ÉCONOMIQUE LOCAL

En 2025-26, les chantiers de GSE représentent **3,4 millions d'heures travaillées externes**, soit l'équivalent d'environ 2 164 emplois à temps plein sur une année. Ces emplois peuvent être de spécialités diverses dont les principales sont : VRD, couverture/bardage, électricité, charpentes, cloisons, chauffage/climatisation, dallage sols et revêtements, protection incendie, architectes, bureaux d'études…

Le chiffre d'affaires atteint 936 millions € en 2025-26, dont notamment 784 millions € de redistribution aux fournisseurs et sous-traitants.

GSE soutient aussi l'économie locale par un investissement auprès **d'incubateurs et pépinières**, des collectivités locales ou de pôles de compétitivité. A Avignon, GSE est notamment au Conseil d'Administration d'Initiative Terres de Vaucluse, réseau associatif de financement de créateurs d'entreprise et de la Fondation Agir Pour l'Inclusion. GSE est aussi membre du pôle de compétitivité Terralia.

Les différents Départements du Groupe sont eux-mêmes membres d'**associations professionnelles** pour le partage d'expérience et le développement des connaissances autour de leurs métiers, entre autres : Agora Supply Chain, Agora immobilier, l'ADI, l'AFILOG, l'ASLOG, le RIX, COBATY, l'IOSH…

Par ailleurs, GSE participe au **développement des connaissances et de l'accès à la technologie** grâce à un lien fort avec les écoles. Plusieurs collaborateurs apportent leurs connaissances lors de conférences auprès d'étudiants de l'ENTPE, l'ESTP ou encore l'INSA.

FAVORISER L'ÉCOUTE ET L'ANCRAGE DE GSE DANS LES TERRITOIRES

GSE a fait de l'ancrage territorial un de ses pilier de sa raison d'être et met en place une organisation favorisant **l'écoute et l'ancrage de GSE dans les territoires**.
GSE cherche constamment à renforcer son ancrage local, notamment au travers d'une participation active auprès des acteurs du territoire.

C'est le rôle que s'est donné la Business Unit GSE Régions : être au plus près des territoires, pour mieux connaître ses acteurs et leurs attentes grâce à un réseau local de 14 agences en France et une décentralisation des prises de décision. Chaque directeur de région a la charge de développer sur son territoire, des projets tertiaires, industriels, ou encore parcs d'activités et logistique.



En plus de la forte implantation française, les territoires se dessinent aussi autour de sept pays dans lesquels GSE exerce son activité.

Pour chaque projet, l'activité se déporte sur les sites de construction des Clients, rendant la **notion de territoire très extensible**. Pour autant, tous les projets sont traités avec l'idée sous-jacente de **créer de la valeur durable localement** : attention portée à la biodiversité et aux sols, achats locaux et ultra locaux, insertion sur les chantiers, économie circulaire…



GSE a développé une méthode d'ancrage territorial ainsi que des outils dédiés permettant aux collaborateurs agissant auprès des territoires d'avoir une approche coordonnée afin d'avoir la capacité d'identifier et de **répondre à leurs enjeux de durabilité**.

Cette approche doit nous permettre de continuer à développer des écosystèmes qui partagent nos valeurs et nos engagements.

Cette méthode est portée par la Direction Commerciale, qui s'appuie sur la Direction des Relations Publiques pour renforcer son action auprès des acteurs du territoires.
GSE considère l'ancrage territorial comme faisant partie intégrante de ses plans d'action régionaux.

FACILITER LA TRANSITION DES TERRITOIRES

GSE s'engage auprès des territoires et participe à l'animation et au développement de réseaux locaux engagés en faveur des questions de durabilité et de transition écologique :

- GSE est entreprise ambassadrice du Cercle Marseille Provence Corse du Global Compact France
- GSE est Mécène de la Convention des Entreprises pour le Climat « Territoire Provence Méditerranée ».

Communautés locales et ancrage territorial

PARTICIPATION À LA VIE CITOYENNE LOCALE

Pour renforcer son ancrage, GSE cherche à développer les initiatives de mécénat de compétences et les actions sociales répondant aux enjeux locaux.

Les actions de bénévolat et l'implication des collaborateurs dans des associations et manifestations pendant le temps de travail sont encouragées. Les employés de GSE sont autorisés à consacrer jusqu'à **quatre demi-journées par an à des actions de mécénat de compétences** en lien avec des associations partenaires de GSE. Ces actions peuvent inclure la participation à des événements, des projets ou des activités définies conjointement avec les associations.

Les conditions de participation sont encadrées dans une politique spécifique de **mécénat de compétences** qui a été rédigée et signée par les membres du Comité RSE, afin de formaliser les conditions de participation à ces actions au sein du groupe.

Une politique a été publiée pour encadrer les dons. La procédure pour faire une demande de dons à une association est accessible à l'ensemble des collaborateurs.

Au total, ce sont 138 300 € investis dans les activités de mécénat en 2025-26.

Par ailleurs, des collectes de dons pour des associations sont réalisées chaque année (vêtements, jouets, participation à des courses contre le cancer du sein…).

ASSOCIATIONS PARTENAIRES

FONDATION AGIR POUR L'INCLUSION

GSE est membre et siège au conseil d'administration de la **Fondation pour l'Inclusion (FACE)** du **Vaucluse**. Depuis 2023, GSE est également partenaire de la **FACE Grand Lyon.** Fondation Reconnue d'Utilité Publique, la Fondation pour l'Inclusion réunit structures publiques, privées et associatives dans la lutte contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté. Tous les collaborateurs volontaires présents dans le Vaucluse et à Lyon sont invités à s'investir dans ses actions s'ils le souhaitent.
Dans le cadre de ces partenariats, GSE s'engage notamment dans des actions pour l'éducation, le retour à l'emploi et la lutte contre l'exclusion, à travers :

- L'ouverture au monde de l'entreprise et la sensibilisation aux métiers de GSE dans les collèges de quartiers prioritaires de la ville,
- Des sessions d'entraînement aux entretiens d'embauche ou aux comportements à avoir en entreprise avec des personnes éloignées de l'emploi,
- Des actions de sensibilisation au handicap et de féminisation des métiers techniques.

FACE Vaucluse s'engage également dans des actions en lien avec la biodiversité, notamment avec des ateliers de sensibilisation à la préservation des chiroptères auxquels certains collaborateurs de l'agence d'Avignon ont participé.
En 2025-26, 23 collaborateurs de GSE se sont mobilisés dans des actions avec la FACE, pour un total de 148 heures.

ARELI

A Lille, GSE s'est engagé auprès de l'association ARELI dans le cadre du programme Emergence pour **accompagner les jeunes issus de milieux modestes** dans leur réussite scolaire et professionnelle. Un Directeur de Projets de GSE parraine une étudiante lauréate de ce programme.

PLANTONS POUR L'AVENIR

A Bordeaux, l'agence a monté un partenariat avec l'association « **Plantons Pour l'Avenir** » afin de sensibiliser les collaborateurs de l'agence sur la reforestation. Une journée de bénévolat est prévue avec les collaborateurs volontaires pour participer à un projet de reboisement en Gironde.

LAZARE

Dans le cadre de ce partenariat, GSE met ses compétences et son réseau au service de cette initiative humaine et sociale:

- Accompagnement technique pour la conception d'une maison solidaire à Bordeaux,
- Conception et réalisation d'une maison solidaire à Angers,
- Appui à la communication et mise en relation de l'association avec des partenaires, clients et entreprises,
- Échanges d'expertises et mobilisation de compétences internes pour soutenir les projets de Lazare.



Communautés locales et ancrage territorial

ASSOCIATIONS PARTENAIRES

LES COMPAGNONS BÂTISSEURS

Une vingtaine de collaborateurs de notre agence de Paris ont présenté les métiers de GSE aux jeunes du service civique avec l'association Les Compagnons Bâtisseurs.
Cette action a permis à une vingtaine de jeunes de découvrir le monde de l'entreprise et d'échanger avec des professionnels du secteurs, afin **d'affiner leurs projets professionnels respectifs.**

NATURE EN OCCITANIE

Les collaborateurs volontaires de nos agences de Toulouse et Montpellier ont participé à la restauration d'une prairie humide avec l'association « Nature en Occitanie ». Ils ont notamment :

- Réduit la recolonisation du site par le frêne en effectuant un arrachage manuel
- Valoriser du bois pour créer des habitats favorables à la faune
- Créé des patchs de végétation pour offrir des zones refuges
- Ramassé et exporté des déchets organiques

SEMEURS DE BIODIVERSITÉ

Une sensibilisation de notre agence d'Aix aux enjeux de biodiversité est prévue en 2026 ainsi que des ateliers de création de nichoirs en binômes.

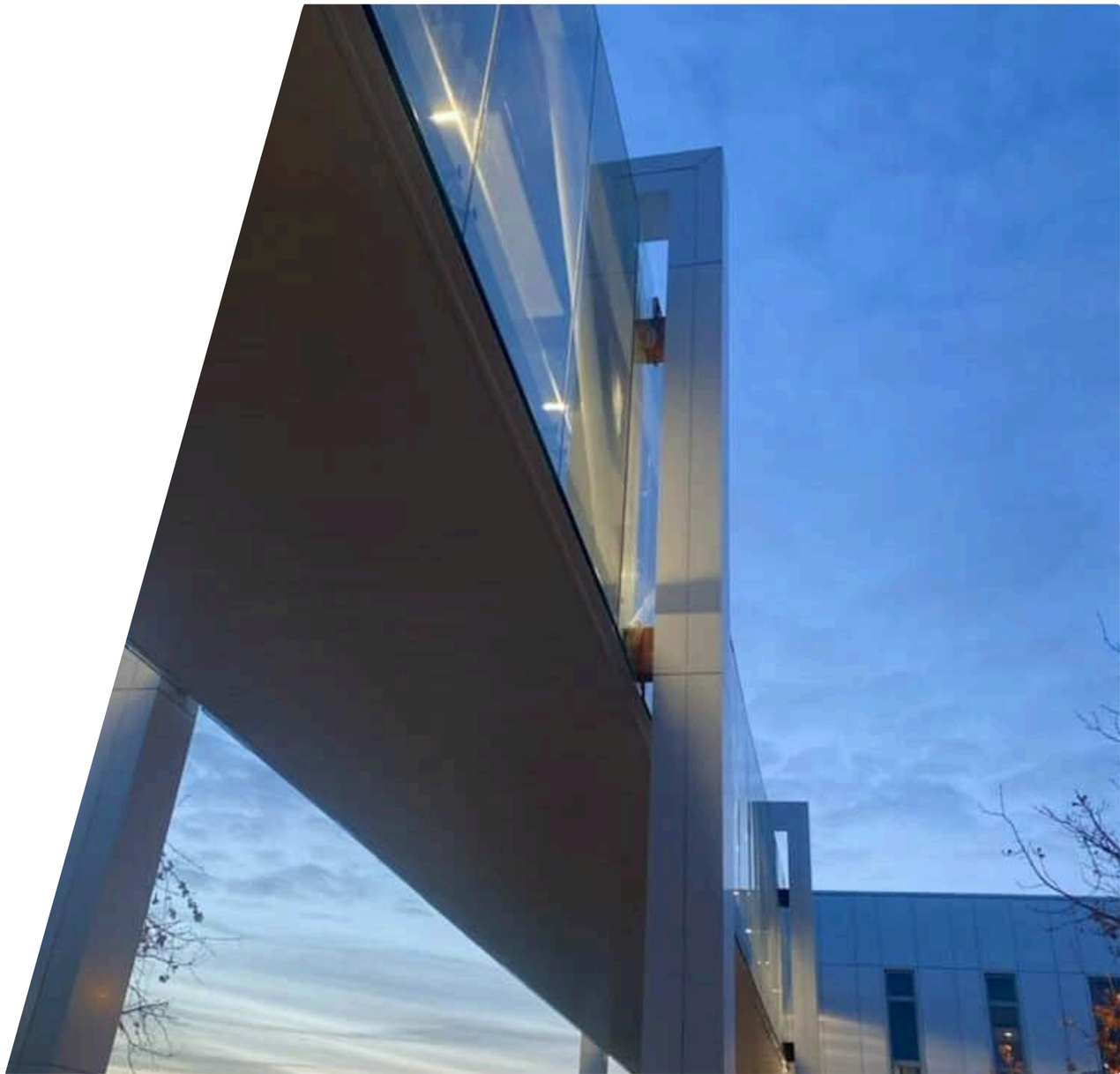
INITIATIVE TERRES DE VAUCLUSE

GSE est partenaire d'Initiative Terre de Vaucluse (ITV) depuis maintenant plus de deux décennies.
GSE est membre du bureau du Conseil d'Administration.

ITV est membre du réseau Initiative France dont l'objet est l'**accompagnement entrepreneurial** sur les différents territoires français : création, développement, formation ...

GSE s'engage ici en tant qu'acteur économique local en mettant des heures de mécénat de compétence à disposition de l'association et en étant support à des actions ponctuelles de mise en avant de l'entreprenariat local.

D'autres initiatives sont en cours notamment dans notre agence de Strasbourg avec le financement d'une action de prévention et dépistage du cancer de la peau (avec Anapix Medical) pour les collaborateurs de l'agence et nos sous-traitants volontaires.



Communautés locales et ancrage territorial

GSE FOUNDATION

Lors d'un événement interne, les collaborateurs de GSE ont exprimé leur souhait que l'entreprise s'engage dans des projets humanitaires et d'intérêt général. En réponse, GSE a créé en 2018 la GSE Foundation, un fonds de dotation reposant sur le mécénat de compétences et l'engagement bénévole de ses collaborateurs. Sa mission est de développer et soutenir des actions d'intérêt général à caractère humanitaire, éducatif, culturel, social et environnemental, en France comme à l'international.
GSE Foundation mobilise ainsi l'expertise technique et les savoir-faire des équipes du Groupe afin d'améliorer les conditions de vie des populations, favoriser l'accès à l'éducation et contribuer à la protection de l'environnement.

Exemples de projets réalisés :

- **France (2021) – Chèvrerie du Mas de Carles (Villeneuve-lès-Avignon)** : Le Mas de Carles accueille depuis les années 1960 des personnes en situation de précarité et favorise leur réinsertion par l'activité. GSE Foundation a accompagné la construction d'une nouvelle chèvrerie destinée à porter le troupeau à 90 chèvres. Les équipes GSE ont apporté leur expertise en conception, chiffrage, gestion administrative et suivi de chantier, tandis qu'une trentaine de collaborateurs et de membres de leurs familles se sont mobilisés sur le terrain. Cette réalisation contribue au développement d'une activité agricole biologique et à l'insertion professionnelle des bénéficiaires.

- **Népal (2023) – Reconstruction d'une école maternelle à Bardiya :** En partenariat avec les associations Babadei et Children & Future, GSE Foundation a financé et supervisé la reconstruction d'une école maternelle destinée aux enfants de populations déplacées dans la région de Bardiya. Le projet a permis de redonner accès à un environnement scolaire sûr et adapté aux jeunes élèves. L'école a été inaugurée en novembre 2023.

- **France (2025) – Patio des Enfants de l'Hôpital d'Avignon :** GSE Foundation a participé à la transformation d'une cour de l'hôpital d'Avignon en espace d'accueil et d'épanouissement pour les jeunes patients et leurs familles. Le projet, achevé fin 2025, constitue l'une des principales réalisations françaises récentes de la GSE Foundation et illustre son engagement en faveur du bien-être des publics les plus fragiles.

- **Laos (2025-2026) – Construction de salles de classe et d'une passerelle à Huay Thong :** En partenariat avec l'ONG Enfants d'Asie et l'association Children & Future, GSE Foundation accompagne la construction de deux salles de maternelle et d'une passerelle permettant un accès sécurisé à l'école du village de Huay Thong, dans la province d'Oudomxay. Huit collaborateurs GSE se sont mobilisés sur ce projet, dont les travaux ont démarré en décembre 2025. Cette opération vise à améliorer durablement l'accès à l'éducation des enfants de cette zone rurale.

- **Népal (2024) - Projet de rénovation de l'école Shanti Kunja** : Ce projet a permis d'améliorer significativement les conditions d'apprentissage des élèves de l'Académie Shanti Kunja. Une première phase a porté sur la rénovation des 11 salles de classe grâce à l'installation de faux plafonds isolants, de systèmes de ventilation, d'éclairage et à la pose de menuiseries améliorant le confort thermique. Une seconde phase a permis la rénovation et l'agrandissement des sanitaires de l'établissement..



2.4

RAPPORT **DE DURABILITÉ**

Gouvernance

Gouvernance

La gouvernance de GSE repose sur le développement d'une **culture d'entreprise durable** et responsable, et s'appuie sur des outils comme le **Passeport IMPACTe**, qui permettent de piloter les objectifs de durabilité et d'impliquer les collaborateurs dans les programmes permettant de les atteindre. La conduite du changement est soutenue par un réseau d'ambassadeurs et des initiatives comme la **Fresque IMPACTe**, visant à sensibiliser embarquer l'ensemble des parties prenantes dans la transformation durable. En parallèle, GSE s'engage dans l'**open innovation** avec des solutions constructives innovantes et un fonds dédié, tout en assurant une **éthique et une conformité** rigoureuse des pratiques, sur toute sa chaine de valeur. Enfin, GSE cherche à embarquer toute sa « supply chain » dans une démarche de progrès en déployant une **politique d'achats responsables**.

Politiques

- Politique et charte achats responsables
- Charte éthique
- Politique anti-corruption
- Politique de protection des lanceurs d'alertes
- Politique de gestion des conflits d'intérêt

Engagements	Objectifs opérationnels
Piloter la transformation durable de GSE	Intégrer des exigences de durabilité dans l'ensemble des processus d'évaluation et de décision de l'entreprise Favoriser l'apparition de nouveaux modèles économiques durables
Accompagner au changement	Mettre en place les conditions permettant aux collaborateurs d'être acteurs du changement
Impliquer nos fournisseurs et sous-traitants dans notre démarche d'achats responsables	Encourager et accompagner l'amélioration continue des pratiques de nos sous trainants et fournisseurs
Favoriser une chaîne d'approvisionnement locale	Favoriser une chaîne d'approvisionnement locale

Principales actions et réalisations

- **Déploiement du Passeport IMPACTe** sur les projets en France, outil d'évaluation et de pilotage de la performance environnementale et sociétale des projets et de suivi des objectifs de durabilité fixés pour 2030-31
- Animation du changement grâce à une gouvernance de déploiement opérationnel des objectifs statutaires, un sponsoring des membres du Codir et **un réseau renouvelé de 70 ambassadeurs**
- Déploiement de la **Fresque IMPACTe,** un atelier ludo-pédagogique pour embarquer les collaborateurs dans la transformation durable
- **Programme d'open innovation** pour développer des solutions constructives durables, avec des outils comme « Wik'Innov » et un fonds de soutien à l'innovation durable « Env'Inno »
- Une **politique d'achats responsables** est déployée. Elle repose sur une analyse des risques RSE et business de nos achats et a permis de co-construire, avec les fournisseurs et sous-traitants, une nouvelle méthode d'évaluation et d'accompagnement RSE.

Indicateurs et objectifs de gouvernance

ACHATS RESPONSABLES	Périmètre	Résultats 2023-24	Résultats 2024-25	Résultats 2025-26	Objectifs 2030
Part des fournisseurs évalués en RSE dans les lots d'achats à forts enjeux de durabilité	France	N/C	0,0%	>85%	80%
Part des fournisseurs avec des contrats contenant des clauses RSE et une charte achats responsables	Groupe	N/C	100,0%	100,0%	100%
Nombre de procédures judiciaires en cours pour retard de paiement	Groupe	N/C	0	0	0
Part d'acheteurs formés ou sensibilisés aux achats responsables (pôle achats)	Groupe	100,0%	80,0%	100,0%	100%
Part d'entreprises locales moyenne par projet (<180 km du chantier) - Business Unit Régions	France	N/C	73,0%	68,0%	80%
Nombre d'entreprises ultra-locales moyen par projet (<50 km du chantier) - Business Unit Régions	France	N/C	9,61	11,3	11
Part d'entreprises locales moyenne par projet (<180 km du chantier) - Business Unit Logistique	France	N/C	55,6%	51,0%	72%
Nombre d'entreprises ultra-locales (<50 km du chantier) - Business Unit Logistique	France	N/C	5,53	7,56	7

CONDUITE DU CHANGEMENT	Périmètre	Résultats 2023-24	Résultats 2024-25	Résultats 2025-26	Objectifs 2030
Part des projets livrés ayant réalisé le passeport IMPACTe	France	N/C	0%	100,0%	100%
Part des projets signés ayant réalisé le passeport IMPACTe	France	N/C	0%	39,0%	100%
Part des collaborateurs sensibilisés aux engagements IMPACTe de GSE (fresque IMPACTe)	Groupe	N/C	0%	68,6%	95%

OPEN INNOVATION	Périmètre	Résultats 2023-24	Résultats 2024-25	Résultats 2025-26	Objectifs 2030
Part de projets intégrant une solution constructive innovante	Groupe	N/C	11,0%	21,0%	30%
Nombre de solutions durables ajoutées à Wik'Innov (France puis Groupe depuis 23/24) - puis testées avec REX	France	0	0	12	25

ETHIQUE	Périmètre	Résultats 2023-24	Résultats 2024-25	Résultats 2025-26	Objectifs 2030
Nombre d'actions en justice pour écocide ou dégradation environnementale	Groupe	0	0	0	0
Nombre d'actions en justice pour non-confidentialité des données	Groupe	0	0	0	0
Nombre de condamnations pour violation des lois anti-corruption et anti pot-de-vin	Groupe	0	0	0	0
% de chantiers sensibilisés aux sujets éthiques via le QSM/an	Groupe	0	N/C	N/C	>80%
% de chantiers avec un relais éthique identifié/an	Groupe	0	N/C	N/C	>50%

N/C : non calculé

Culture d'entreprise

GSE développe une culture d'entreprise innovante, durable et responsable, et cherche à embarquer **l'ensemble de son écosystème dans cette dynamique de transformation.**

Après une phase d'accompagnement, de sensibilisation, de partage des travaux de transformation des pratiques sur le terrain, et auprès des équipes en France, GSE déploie sa démarche à l'international.

A cet effet, nous avons créé et traduit dans plusieurs langues un outil unique : La fresque IMPACTe de GSE ; un atelier ludo-pédagogique visant à **sensibiliser nos collaborateurs aux enjeux de durabilité propres à nos activités, et à découvrir les bonnes pratiques à mettre en œuvre sur nos projets.**

Avec le déploiement du Passeport IMPACTe, GSE s'est également doté des **moyens de suivre et piloter avec précision la déclinaison de ses objectifs statutaires et opérationnels**, dans une perspective d'amélioration continue et de recherche d'impact sur les projets.

Enfin, nous avons lancé des travaux exploratoires pour le développement de nouveaux modèles d'affaires durables et rencontré des partenaires potentiels pour collaborer sur les thématiques retenues par GSE :

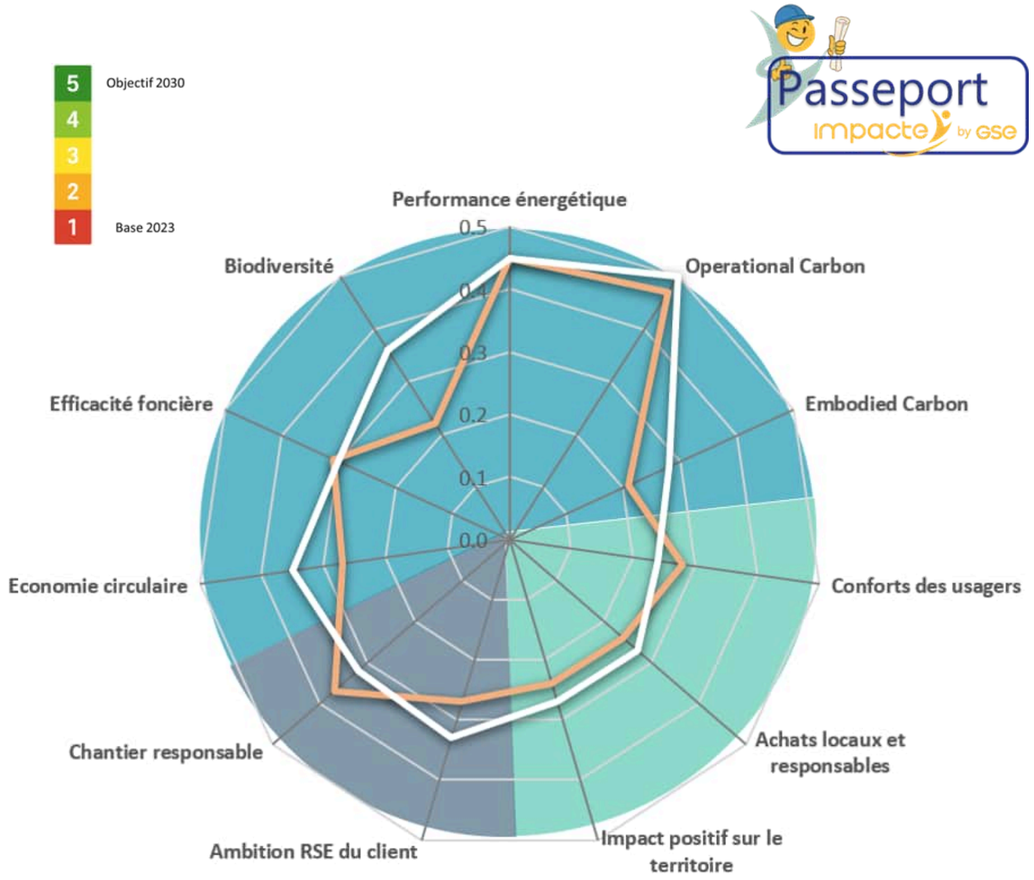
- **aménagement durable du territoire,**
- **biodiversité,**
- **énergie.**

PASSEPORT IMPACTe

Afin d'assurer un pilotage efficace des projets et **d'intégrer des exigences de durabilité dans l'ensemble des processus opérationnels, d'évaluation et de décision de l'entreprise**, GSE a développé le Passeport IMPACTe, et l'a déployé à la rentrée 2025.
La mise en place de cet outil permet **d'évaluer la performance environnementale et sociétale de chaque projet de GSE**, mais également de suivre l'avancée de GSE vers ses objectifs de durabilité fixés pour 2030 dans le cadre de la société à mission.
Véritable outil de transformation, le Passeport IMPACTe dépasse le reporting pour transformer les pratiques internes et piloter les engagements mission de manière cohérente. Il couvre le cycle de vie des projets, intégrant performance environnementale et sociétale dès la conception jusqu'à la livraison.
Le Passeport IMPACTe est complété en collaboration entre les différents services de GSE (Commerce, étude, réalisation, bâtiment durable, RSE...) aux moments clés du projet : lors de la phase de contractualisation (comité contrat), au moment de la consultation des fournisseurs (DCE), et en fin de projet (dans le mois qui suit la livraison du projet).

En 2025-26, plus de 90 projets analysés, mais l'appropriation reste hétérogène avec des attentes en lisibilité et mise en œuvre, qui font l'objet de travaux d'amélioration continue.
43% des projets signés ont rempli le passeport IMPACTe en Comité Contrat (France), ce chiffre s'explique par une mise en œuvre progressive du passeport sur l'exercice.

L'objectif à mars 2027 est d'atteindre les 100% des projets signés Groupe ont un passeport « Comité contrat ».



Culture d'entreprise

CONDUITE DU CHANGEMENT

La réussite de la stratégie RSE de GSE repose sur une démarche structurée de conduite du changement, pilotée par la Direction de la Transformation. Cette dynamique vise à mobiliser l'ensemble des parties prenantes autour des engagements de l'entreprise et à faire évoluer durablement les pratiques.
Elle répond à plusieurs objectifs clés :

- **Mobiliser l'écosystème GSE** : embarquer les collaborateurs, clients, fournisseurs et partenaires pour qu'ils deviennent acteurs de la transformation.
- **Sensibiliser et former** : diffuser une compréhension partagée des enjeux et des objectifs de la société à mission.
- **Transformer les pratiques** : faire évoluer la vision de l'acte de construire et impulser de nouvelles façons de faire au sein de l'entreprise.

Pour soutenir cette transformation, GSE a instauré une gouvernance opérationnelle dédiée, avec la mise en place de responsables d'objectifs statutaires. Un système de sponsoring de chaque objectif statutaire permet d'assurer le portage politique de leur atteinte par les membres du Codir.
Un réseau renouvelé de 70 ambassadeurs, représentatifs de la diversité des métiers, des sites et des services du groupe, agit comme relais pour le déploiement et la diffusion de la stratégie.
Cette mobilisation est renforcée par :

- **Des journées de travail et points de coordination internes**, favorisant la transversalité et la cohérence des groupes de travail.
- **Un plan de communication interne structuré**

LA FRESQUE IMPACTE : UN ATELIER LUDO-PÉDAGOGIQUE AU SERVICE DE LA CONDUITE DU CHANGEMENT

Conçue sur mesure, cette initiative innovante et participative, vise à embarquer l'ensemble des collaborateurs dans la transformation durable de l'entreprise, en diffusant les enjeux et engagements du groupe.

Ce dispositif s'articule autour de trois axes complémentaires :

- **Comprendre les enjeux** : une immersion dans les grands défis du secteur, les ordres de grandeur liés à nos projets, ainsi que les objectifs et leviers de transformation de l'entreprise.
- **Agir concrètement** : identification et partage de solutions opérationnelles et de bonnes pratiques à intégrer aux différentes étapes des projets pour améliorer leur impact environnemental et sociétal.
- **Innover** : découverte innovations, illustrant les ambitions du groupe en matière de durabilité.

En 2025-26, 98,2% des collaborateurs de GSE en France ont réalisé la Fresque IMPACTe.

GSE s'est fixé l'objectifs de réalisation de la Fresque IMAPCTe par au moins 95% des collaborateurs au niveau Groupe, d'ici à fin mars 2027.

OPEN INNOVATION

L'innovation et la durabilité font partie intégrante de l'ADN et de la culture d'entreprise de GSE.
C'est donc naturellement que GSE a pris l'engagement d'investir dans le développement de nouvelles solutions constructives conciliant nature et bâti.
Pour ce faire, le département open innovation de GSE mis en place une stratégie visant à étudier de nombreuses solutions innovantes, dans le but de systématiser leur déploiement par l'accompagnement des acteurs de la filière.

Cette stratégie repose sur 3 axes :

- **Le sourcing de nouvelles solutions innovantes, et leur qualification technique et financière**

- **Le déploiement par l'accompagnement de nos Clients dans leur démarche d'innovation, et le suivi opérationnel auprès des équipes techniques.**

- **L'aide au financement, par l'identification des sources de financement et l'accompagnement dans les démarches.**

Afin de faciliter le déploiement auprès des équipes opérationnelle, GSE a développé un outil favorisant les retours d'expérience et le partage de solutions innovantes, baptisé Wik'Innov. En 2025-26, 12 nouvelles solutions ont été intégrées à cet outil.

GSE a également créé un fond de soutien à l'innovation durable : **le fond Env'Inno, qui a permis de déploiement de 25 solutions, pour un montant total de 200 k€.**

Au quotidien, le service open innovation cherche à pérenniser la mise en place de processus d'innovation durables, permettant d'accélérer les tests d'innovation sur les projets.

Des résultats probants

Après la généralisation du dallage Bas carbone en 2024, Le Comité de Direction de GSE a validé la généralisation d'une solution de suivi et de gestion des déchets de chantiers.

Sur l'année 2025-26, 25 solutions ont été testées avec un retour d'expérience positif, et ont ainsi intégrées la Blue suite de GSE. Par ailleurs, 21 projets livrés ont intégré une solution innovante sur l'exercice.

GSE s'est fixé l'objectif 2030-31 d'intégrer 25 nouvelles solutions durables Wik'Innov (base 2023-24) et d'avoir 30% de projets avec une solution constructive innovante.

Ethique et conformité

CHARTE ETHIQUE

Une charte éthique est en place depuis 2017, validée par le Comité de Direction. Elle a été mise à jour en mars 2022, puis en 2024.

Cette charte comprend les engagements de GSE sur :

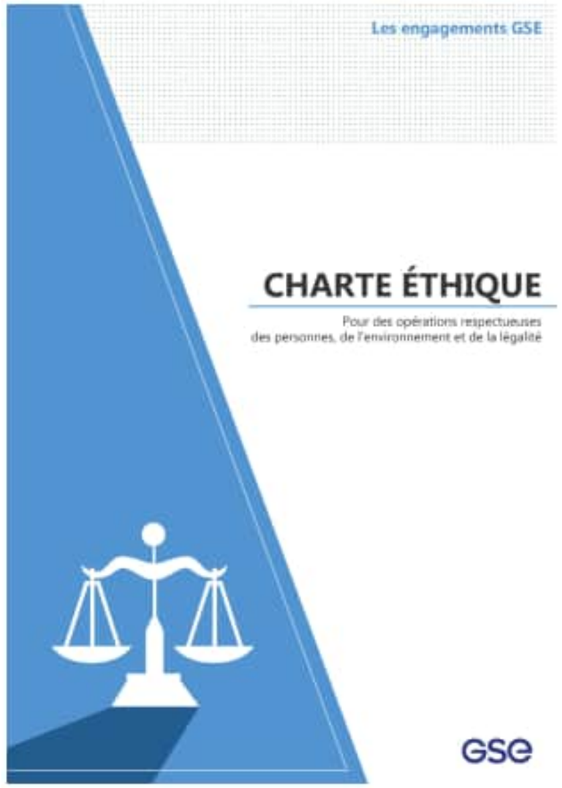
- **Le respect des personnes,**
- **La protection de l'environnement,**
- **Le respect de la légalité,**
- **La lutte contre la corruption,**
- **Le respect des règles de la concurrence,**
- **La transparence et l'information,**
- **La protection des actifs,**
- **Le blanchiment d'argent,**
- **La lutte contre la fraude,**
- **Le devoir de vigilance.**

Cette charte est accessible sur l'intranet et sur le site internet de GSE, en français et en anglais, pour permettre à toutes les parties prenantes d'en prendre connaissance.

Elle se décline en 3 politiques, plus spécifiques :

- La politique anti-corruption,
- La politique de gestion des conflits d'intérêts,
- La politique de protection des lanceurs d'alerte.

Le lien vers les différentes chartes est rappelé lors des entretiens professionnels, au cours desquels les collaborateurs s'engagent à respecter l'ensemble des principes définis dans les chartes et politiques de GES (Charte Éthique, politique anti-corruption, politique de gestion des conflits d'intérêts, politique lanceurs d'alerte, Charte droits humains et diversité, Charte achats responsables…), en validant une case dédiée.



Un Référent éthique a été désigné en la personne de Mario MILANESI. Tout collaborateur peut ainsi obtenir des conseils en matière d'éthique. Sa mission est de veiller, en liaison avec les directions opérationnelles ou fonctionnelles, à la bonne compréhension de la charte. Il peut être consulté directement, en toute confidentialité, par tout collaborateur qui **rencontre des difficultés ou s'interroge sur la délimitation ou l'application de ces règles**.
Il fait partie du Comité Ethique composé de six personnes qui a été créé afin de recueillir spécifiquement les alertes dans le cadre de la procédure d'alerte visée par la charte éthique et ses 3 politiques : tous les collaborateurs de GSE sont tenus de suivre un cursus en e-learning traitant de l'éthique, de la corruption et de la gestion des conflits d'intérêts, qui se termine par un test de validation des acquis. La totalité des collaborateurs a été formée, et un processus de formation permanent des nouveaux entrants est en place. Le Comité de Direction a aussi été formé au même titre que les autres collaborateurs.

Toute transaction sensible fait appel à une approbation de la part du référent éthique et des membres de la Direction financière. Tous les ans, un audit interne est réalisé pour identifier d'éventuelles dérives et garantir notamment le respect de la politique cadeaux. Un rappel des règles est systématiquement opéré chaque année et des sanctions peuvent être appliquées.
Aucun cas de non-respect des règles d'éthique n'a été identifié au cours des 5 dernières années.

Au-delà des principes énoncés dans la Charte éthique, les paragraphes suivants précisent quelques dispositifs concrets de conformité qui en découlent (loyauté des pratiques, protection des données, transparence et redevabilité).

LOYAUTÉ DES PRATIQUES

Eric VALLORD assure la fonction de Responsable Conformité pour l'ensemble du groupe.

Les relations commerciales et partenariales sont régies par les principes d'intégrité, d'honnêteté et de concurrence loyale. Des procédures sont en place pour éviter tout conflit d'intérêts. L'ensemble des contrats passés par les sociétés du Groupe avec les principaux intervenants externes fait l'objet d'un contrôle interne opéré par les Département Finance et Juridique et les procédures internes font l'objet d'un contrôle par la Direction du Risque Management. Les entreprises retenues pour réaliser les projets sont soumises à une procédure de validation qui a pour objectif de s'assurer de leur parfaite adéquation avec la réglementation locale applicable en matière commerciale, sociale et fiscale.

La sélection des prestataires de services impose sur le plan commercial, une expertise des tiers reconnue et une mission conforme à leur objet social et à la législation locale en lien avec leur activité. Le règlement de leurs prestations doit s'inscrire dans un cadre clair et transparent ; toute prestation devant correspondre à une prestation réelle.

Aucune action en justice n'a eu lieu au cours des 5 dernières années pour comportement anti-concurrentiel, antitrust, faits de corruption, manque d'information, non confidentialité des données, écocide ou autre dégradation environnementale.

Ethique et conformité

PROTECTION DES DONNÉES

Un délégué à la protection des données à caractère personnel a été nommé et est régulièrement enregistré auprès de la CNIL depuis mai 2018.
Un audit des systèmes d'information Groupe a été réalisé durant l'année 2020. Il a débouché sur un renforcement lourd des structures, des organisations et de la sécurité.
Un plan d'anticipation est en place en vue de faire face à une crise informatique majeure, incluant un Plan de Continuité d'Activités (PCA) et un Plan de Reprise d'Activités (PRA).
Les déchets nominatifs ou confidentiels sont détruits et éparpillés pour garantir leur anonymisation.
Les collaborateurs sont régulièrement sensibilisés à la protection de l'information et à la sécurité numérique, notamment pour diminuer les risques d'espionnage industriel, de cyberattaques et de phishing.

TRANSPARENCE EXTRA-FINANCIÈRE

Communiquer de manière transparente sur les activités de l'entreprise est un des principes de la politique RSE du Groupe, et l'un des objectifs mêmes du rapport de durabilité.

GSE publie tous les ans ce rapport pour permettre à ses parties prenantes de **prendre connaissance, en toute transparence, des impacts, actions, processus de décisions** et tout autre élément relevant de la responsabilité de l'entreprise. Il est accessible librement sur le site institutionnel du Groupe. Il est également partagé avec l'ensemble des collaborateurs sur l'intranet. Les parties prenantes sont informées de la publication du rapport pour mieux connaître les actions en place, les méthodes et les progrès en cours.

TRANSPARENCE FISCALE

En matière de fiscalité, GSE dispose d'un service dédié assurant suivi et conformité, assisté par des cabinets externes. Les décisions sont **soumises au Comité de surveillance** du Groupe, et les comptes sont certifiés par le Commissaire aux Comptes chaque année.

La territorialité de l'impôt étant liée au pays de réalisation de la construction, la fiscalité de GSE est naturellement ancrée dans le territoire spécifique à chaque projet, et ne nécessite pas la rédaction d'une stratégie fiscale spécifique. GSE s'assure de la conformité et la légalité de ses pratiques dans chaque pays d'activité, et **garantit une redistribution fiscale juste** pour chacun de ses contrats de construction. Ainsi, les principes d'éthique, d'ancrage local et de développement économique local sont respectés.

Pour assurer la conformité des pratiques fiscales, la **revue fiscale** est effectuée par le Commissaire aux comptes, le fiscaliste de GSE et pour tous les pays étrangers, un cabinet comptable local.
Tout problème relatif à la fiscalité peut être signalé dans le cadre de la procédure de protection de lanceurs d'alerte afin de garantir des pratiques éthiques et légales, et l'intégrité de l'organisation.
Lors de l'évaluation d'un nouveau pays d'implantation, GSE est systématiquement accompagné d'un conseiller fiscal afin d'évaluer le **risque fiscal**. Compte tenu de la dimension du Groupe et de son type d'activité, la stratégie fiscale de GSE n'est pas orientée vers le risque mais vers la conformité. Dans cette logique, **tout paiement vers les paradis fiscaux est surveillé et interdit** afin de limiter les risques.

SENSIBILISATION INTERNE

GSE travaille sur un dispositif global de sensibilisation et de communication interne visant à promouvoir les procédures éthiques, en agence comme sur les chantiers.
Celui-ci repose sur la sensibilisation aux enjeux clés sur :

- **la protection des Droits Humains,**
- **la Discrimination et**
- **le Harcèlement dès le lancement des projets.**

Cette sensibilisation sera réalisée par le Référent Ethique et son équipe, via la désignation de relais éthiques, ainsi que par la mise à disposition de supports d'information dédiés.
Le dispositif comprend également le pilotage et le suivi d'indicateurs de performance (taux de projets sensibilisés et dotés d'un relais éthique).

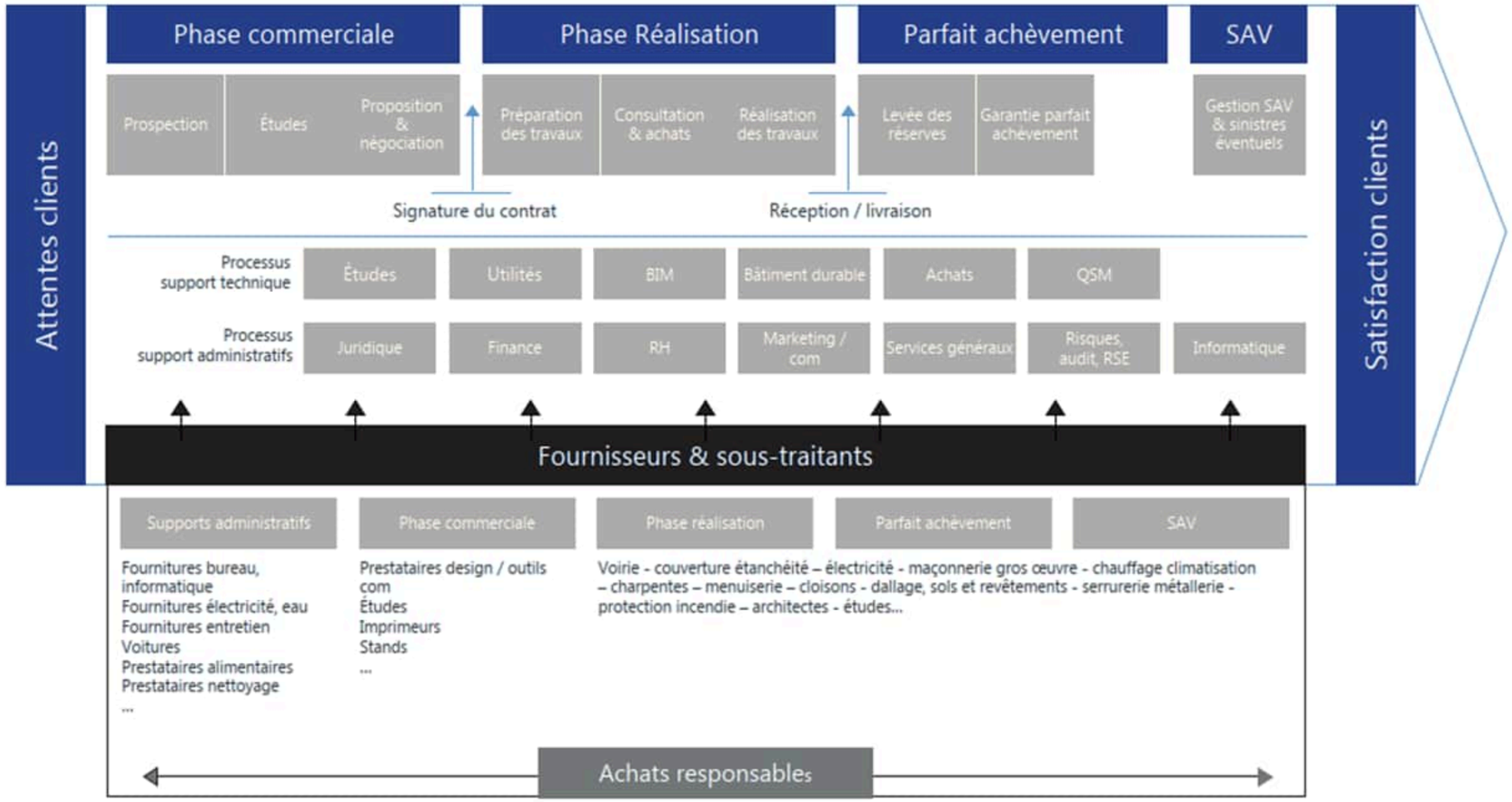
À l'horizon 2030, GSE se fixe un double objectif :

- sensibiliser plus de 80 % de ses chantiers en cours et
- doter au moins 50% d'entre eux d'un référent éthique.



Achats responsables

PRESENTATION DE LA SUPPLY CHAIN



Plus de 80% du chiffre d'affaires de GSE est lié aux achats et à la sous-traitance.
En effet, le métier de contractant global requiert des liens avec de nombreux fournisseurs et sous-traitants afin de gérer la conception, la construction et la maintenance des bâtiments. Les achats représentent donc une grande partie de l'impact de l'entreprise sur l'environnement et la société.

Il est donc essentiel de veiller à intégrer des critères environnementaux et sociaux dans le processus achats, en addition du prix, des délais, du service et de la qualité des prestations vendues aux Clients.

Achats responsables

PLANIFICATION : ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE ACHATS RESPONSABLES

Dans le cadre de son adhésion à l'**OBSAR** (Observatoire des achats responsables), GSE a participé à plusieurs groupes de travail sur la structuration des démarches d'achats responsables. Ces échanges, animés par des experts de la norme ISO 20400, ont permis un partage de bonnes pratiques entre entreprises membres.
En 2024, GSE a collaboré avec l'**AFNOR** pour établir une cartographie des risques RSE associés à ses principales catégories d'achats. Ce travail a été enrichi par une analyse des risques business, aboutissant à une catégorisation des catégories d'achats en fonction de leur **niveau de risque** RSE et économique.

Cette sélection a permis :

- De repenser la méthode d'envoi et d'analyse des questionnaires d'évaluation RSE, en ciblant prioritairement les fournisseurs appartenant aux catégories d'achats (lots) les plus à risque.
- D'adapter le contenu et la pondération des évaluations RSE en fonction des risques spécifiques à chaque catégorie d'achat.
- D'associer les partenaires à la démarche, notamment via la **co-construction des questionnaires** avec un fournisseur représentatif de chaque lot à très haut risque, afin d'assurer la pertinence et la compréhension des questions posées.

En 2024, une politique Achats responsables a été rédigée, comprenant notamment la nouvelle méthodologie d'évaluation et d'accompagnement des fournisseurs.

INTÉGRATION D'EXIGENCES RSE DANS LES APPELS D'OFFRES FOURNISSEURS

En 2023, **GSE a pris l'engagement de généraliser l'utilisation du béton bas-carbone** pour les dallages industriels et logistiques réalisés en France. Cette exigence est désormais intégrée dans les cahiers des charges adressés à ses fournisseurs.
En 2026, GSE s'associe à Hoffmann Green pour généraliser l'utilisation de ciments très bas carbone, sans clinker, sur ses chantiers. Dans ce cadre, GSE s'engage à demander à ses partenaires sous-traitants du lot Gros Œuvre d'intégrer systématiquement, dans leurs offres, une variante proposant l'utilisation du ciment sans clinker H-UKR pour les fondations superficielles des projets en France. L'objectif commun fixé par GSE et Hoffmann Green est de déployer, dès 2026, 15 000 m^3 de béton H-UKR sur les chantiers GSE. Cette démarche représente une économie estimée à 1 530 tonnes de CO_2 par rapport à l'utilisation d'un béton traditionnel.

Un travail est en cours pour **intégrer progressivement d'autres critères RSE** dans les appels d'offres (autres solutions bas carbone alternatives, insertion…). En effet, GSE s'est par exemple fixé des objectifs société à mission précis en lien avec :

- les **achats locaux** (entreprises situées à >180km du chantier) et **ultra locaux** (entreprises situées à moins de 50 km)
- le **déploiement de l'insertion professionnelle** sur les chantiers
- le bas-carbone
- l'économie circulaire

INTÉGRATION DE LA RSE DANS LE CHOIX DES FOURNISSEURS

EVALUATIONS RSE FOURNISSEURS

La prise en compte des critères RSE commence par une évaluation de la maturité des fournisseurs en matière de responsabilité sociétale. Une première campagne d'évaluation a été menée en 2021 pour analyser les pratiques de durabilité des principaux partenaires de GSE.
Cette démarche a été reconduite en 2023, portant sur une centaine de fournisseurs en France et en Italie. Les résultats de ces évaluations sont publiés et accessibles dans le SRM (Supplier Relationship Management).

En 2024-25, une nouvelle évaluation est en cours de déploiement. Co-construite avec un fournisseur représentatif de chaque catégorie d'achat à risque élevé (RSE et business), elle a été repensée pour être plus concise, adaptée et accessible que la précédente.

Elle est structurée en 3 axes :

1. **Des questions spécifiques par type d'achat**, en lien avec les principaux risques RSE identifiés.
2. **Un socle commun de questions**, aligné avec les engagements RSE et les axes stratégiques de transformation de GSE.
3. **Des éléments relatifs à la collaboration avec GSE**.

Au-delà d'un simple outil d'évaluation, cette initiative constitue un levier de sensibilisation aux enjeux RSE, tout en permettant à GSE de partager clairement ses attentes en matière de durabilité.

Elle vise à instaurer un dialogue constructif et à favoriser une dynamique d'amélioration continue avec les fournisseurs.

L'objectif de GSE est d'avoir évalué, d'ici 2027, au moins 80 % des fournisseurs de rang 1 appartenant aux catégories présentant un risque élevé à la fois RSE et business, et d'ici 2030, ceux présentant un risque RSE élevé mais un risque business faible.

En 2025-26, GSE a échangé et co-construit des questionnaires d'évaluation avec 12 partenaires. 70 fournisseurs de 12 lots à hauts risques RSE et business ont été interrogés. Une fiche d'évaluation a été envoyée à tous les répondants avec les notes, les forces, les axes d'améliorations et des propositions d'actions d'amélioration rapides à mettre en œuvre.

Par ailleurs et en complément :

- Des critères RSE ont été intégrés à l'évaluation globale des fournisseurs par le service achats.
- L'évaluation des fournisseurs en fin de chantier menée par l'ingénieur projet intègre également un critère RSE
- Le Département Qualité Sécurité Méthodes (QSM) assure une évaluation des sous-traitants notamment en matière de sécurité sur les chantiers. Des audits sur site sont régulièrement réalisés en ce sens.

Achats responsables

SENSIBILISATION ET FORMATION INTERNE

Afin d'intégrer la RSE dans les critères de choix des fournisseurs, la sensibilisation et la formation interne des équipes sont des éléments clés.

En 2023, une formation axée pratique a été testée à plus grande échelle, auprès de membres de l'équipe RSE, achats, réalisation et lots techniques.
Au programme de cette formation : un jeu de sensibilisation développé par l'Observatoire des Achats Responsables (OBSAR) et une étude de cas sur une famille d'achats spécifique à GSE, développée par un expert de l'AFNOR.

Des outils ont été élaborés par le groupe de travail Achats responsables (check list pour rappeler les bonnes pratiques achats et RSE à adopter lors des consultations fournisseurs, outil KYS, carte interactive pour visualiser la localité des sous-traitants par rapport aux chantiers ...). L'ensemble de ces ressources a été intégré dans une page dédiée aux achats responsables sur l'intranet.

En 2026, une formation interactive a été conçue afin de diffuser ces outils auprès des équipes projet et d'intégrer de plus en plus les enjeux d'achats responsables dans les échanges avec les sous-traitants. L'ensemble de l'équipe achats a été formé.

ACHATS LOCAUX

Le sujet a été identifié comme prioritaire pour encourager une approche plus locale et durable des achats, limitant les déplacements, soutenant les PME, et renforçant l'efficacité opérationnelle et les liens avec les territoires.
La démarche s'est articulée autour de 3 étapes :
1/ La définition précise du concept de local et ultra-local

- **Achat de sous-traitance « local »** = dont le siège de l'entreprise est situé à moins de 180km du chantier
- **Achat de sous-traitance « ultra local »** = dont le siège de l'entreprise est situé à moins de 50km du chantier

*premières définitions établies en fonction des données possibles de remonter et de suivre à date pour se fixer des objectifs réalisables et atteignables.
2/ L'analyse par lot de la localisation des achats de rang 1 sur un panel de projets représentatif
3/ Choix d'indicateurs puis d'objectifs associés pour les différentes BU

- **% d'entreprises locales par projet**
 - **Objectifs BU Logistique** : >72% d'entreprises locales (2030)
 - **Objectifs BU Régions** : >80% d'entreprises locales (2030)
- **Nombre d'entreprises ultra locales par projet**
 - **Objectifs BU Logistique** : >= 7 entreprises ultra-locales (2030)
 - **Objectifs BU Régions** : >= 11 entreprises ultra-locales (2030)

Le plan d'action prévoit un accompagnement renforcé des équipes avec des outils pratiques comme une carte interactive dans le SRM et l'affichage des distances fournisseurs/chantier pour favoriser les achats locaux. Il inclut également un travail ciblé sur les lots à fort potentiel local et la mise en place de référents dans les territoires GSE.

GESTION RESPONSABLE DE LA RELATION FOURNISSEUR

CHARTE ACHATS RESPONSABLES

En 2018, une **charte achats responsables** a été rédigée (mise à jour en 2021 puis en 2024), avec les engagements réciproques de GSE et de ses partenaires en la matière. Elle est rattachée aux contrats avec les sous-traitants.
En 2024, GSE a ajouté une clause générale RSE à tous ses contrats avec les sous-traitants.



Achats responsables

DEVOIR DE VIGILANCESUR LA CHAÎNE DE SOUS-TRAITANCE

Pour mieux connaître ses fournisseurs et sous-traitants et maîtriser les risques opérationnels, **GSE a mis en place un Comité "Know Your Suppliers"**. Piloté par la direction Achats, ce comité analyse différents types de risques : financiers, dépendances mutuelles, charge de travail, qualité des prestations, transparence documentaire et performance RSE.

Par ailleurs, **GSE applique un devoir de vigilance sur l'ensemble de sa chaîne de sous-traitance**, à travers des dispositifs à la fois **opérationnels et achats**. Chaque chantier dispose d'un budget dédié à la surveillance du travail, complété depuis 2020 par une application de **pointage via QR code**. Les documents demandés aux sous-traitants permettent d'identifier d'éventuels manquements aux **normes de l'OIT** en matière de droits du travail, de rémunération ou d'hébergement des travailleurs détachés.

En complément, **une solution externalisée d'évaluation des tiers en matière de corruption** a été déployée pour assurer un suivi rigoureux des fournisseurs et sous-traitants.

RELATIONS DE PARTENARIAT

Le service Achats organise régulièrement des entretiens avec les principaux partenaires de GSE. Ces échanges permettent notamment d'évaluer la qualité de la relation, d'identifier des axes d'amélioration et d'aborder divers sujets, tels que le développement de solutions techniques innovantes et plus respectueuses de l'environnement.

Par ailleurs, le questionnaire d'évaluation RSE en cours de déploiement intègre des questions portant sur la satisfaction des fournisseurs ainsi que sur les opportunités de collaboration avec GSE autour des enjeux RSE et d'innovation.
En 2024, GSE a proposé à l'ensemble de ses fournisseurs et sous-traitants en France une sensibilisation RSE gratuite et interactive, animée par un expert du Pacte Mondial.

Afin de renforcer sa démarche d'engagement et d'accompagnement RSE des fournisseurs, GSE met également en place des temps d'échange dédiés avec ses partenaires, avec pour objectifs :

- D'identifier des leviers concrets de collaboration,
- De favoriser les échanges et les mises en relation entre fournisseurs,
- Se partager les bonnes pratiques RSE,
- D'encourager les entreprises à s'engager dans des actions adaptées à leur taille, en s'appuyant sur une dynamique collective.

Une « Journée Partenaires » sera organisée en 2026, autour des thématiques du bas carbone, des achats responsables, de la biodiversité et de l'économie circulaire.



3

ANNEXES

Environnement

*N/C = Non Calculé

Axe	Correspondance CSRD	Indicateur	Unités	Périmètre	Chiffre 23 - 24	Chiffre 24 - 25	Chiffre 25 - 26
Artificialisation des sols		Part des projets sur surface anthropisée (surface des parcelles anthropiques / surface des parcelles totales sur lesquelles GSE fait une offre)	%	France	N/C	69,00%	56,00%
		Coefficient d'imperméabilisation des sols	%	France	8,00%	61,40%	62,00%
		Surfaces de bâtiments multi-niveaux par rapport au total construit	%	Groupe	N/C	4,20%	13,90%
		Surfaces artificialisées	m^2	France	N/C	1 137 000	400 023
		Surfaces de bâtiments multi-niveaux	m^2	Groupe	N/C	43 644	136 306
Bilan carbone		Part de collaborateurs utilisant la voiture individuelle comme déplacement principal	%	Groupe	86,00%	77,90%	76,50%
		Part de collaborateurs utilisant régulièrement les transports en commun (au moins une fois par mois)	%	Groupe	11,00%	20,70%	14,80%
		Part de la route dans les déplacements professionnels	%	Groupe	61,40%	72,30%	68,90%
		Part de l'air dans les déplacements professionnels	%	Groupe	8,10%	8,50%	10,00%
		Part du rail dans les déplacements professionnels	%	Groupe	3,50%	18,70%	21,10%
		CO2 émis par les déplacements par l'air	Kg eqCO2	Groupe	229374	392 412	325 848
		CO2 émis par les déplacements par le rail	Kg eqCO2	Groupe	18155	44 442	35 175
	E1-5	Consommation d'électricité	Kwh	Groupe	996577	10 775 068	11 777 655
Carbon footprint		Part du rail dans les déplacements	%		N/C	19	N/C
	E1-6	Scopes bruts 1, 2, 3 et émissions totales de GES - émissions totales de GES - chaîne de valeur	T eqCO2		N/C	cf. Tableau 2	N/C

Environnement

*N/C = Non Calculé

Axe	Correspondance CSRD	Indicateur	Unités	Périmètre	Chiffre 23 - 24	Chiffre 24 - 25	Chiffre 25 - 26
Bilan carbone		Surfaces de plancher totales livrées	m^2	Groupe	1 329 159	1 049 941	977 222
		Surfaces de voiries et parkings totales livrées	m^2	Groupe	498 598	569 312	381 963
		Surfaces d'espaces verts totales livrées	m^2	Groupe	411 547	573 427	526 304
		Quantité de bois consommée	m3	Groupe	N/C	15 000	6 000
		Quantité totale de béton consommé	m3	Groupe	N/C	404 000	253 481
		Quantité de béton bas carbone consommé	m3	Groupe	N/C	80 000	110 610
		Quantité d'isolant consommé	m3	Groupe	N/C	140 000	98 500
		Consommation d'eau	m3	Groupe	1 449	133 170	119 581
		Nombre de projets rénovés	Nombre	Groupe	2	3	7
		Nombre de trajets Paris-Marseille en avion (trajets simples sans escale)	Nombre	France	472	551	498
		Emissions de CO2 des déplacements domicile-travail	T eqCO2	Groupe	368	471	526
		Emissions de CO2 des déplacements domicile-travail par collaborateur	T eqCO2	Groupe	1	0,8	0,8
	E1-6	Total des émissions scope 3 amont	T eqCO2	Groupe	8 155	590 468	447 409
	E1-6	Total des émissions scope 3 aval	T eqCO2	Groupe	945 352	499 100	311 057
	E1-6	Émissions brutes de GES des champs d'application 1, 2 et 3 et émissions totales de GES Émissions de GES du champ d'application 3 (GHG Protocol)	T eqCO2	Groupe	1 748 912	1 092 585	884 348

Environnement

*N/C = Non Calculé

Axe	Correspondance CSRD	Indicateur	Unités	Périmètre	Chiffre 23 - 24	Chiffre 24 - 25	Chiffre 25 - 26
Bilan carbone		Quantité d'acier consommé	Tonne	Groupe	N/C	N/C	14 743
Biodiversité		Part des surfaces construites sur espace naturel	%	France	N/C	N/C	55,00%
		Surfaces construites sur espace naturel à forte valeur écologique	m^2	France	N/C	N/C	76 056
		Surface déjà artificialisées rendues à la nature (renaturées)	m^2	France	N/C	N/C	77 729
Certifications et labels		Part de chantiers visant certification ou labellisation environnementale relative au chiffre d'affaires	%	Groupe	7,60%	71,20%	51,80%
		Part de chantiers visant une certification ou labellisation environnementale relative au nombre total de chantiers	%	Groupe	42,20%	47,30%	55,60%
		CA projets certifiés réceptionnés	Euros	Groupe	593 995	546 103	439 813
		Score EcoVadis - Environnement	Score sur 100	Groupe	8	90	87
		Score EcoVadis - Ethique	Score sur 100	Groupe	8	87	82
		Score EcoVadis - Social	Score sur 100	Groupe	8	90	87
		Score EcoVadis - Achats responsables	Score sur 100	Groupe	7	87	87
Energie	E1-5	Production d'énergie renouvelable (revendue)	Kwh	Groupe	N/C	35 075	20 342
	E1-5	Consommation d'énergie renouvelable non combustible autoproduite	Kwh	Groupe	N/C	95 603	241 100
Gestion des déchets		Déchets dangereux	Tonne	Groupe	N/C	45	173
		Volume total de biodechets	Tonne	France	N/C	16	3

Environnement

*N/C = Non Calculé

Axe	Correspondance CSRD	Indicateur	Unités	Périmètre	Chiffre 23 - 24	Chiffre 24 - 25	Chiffre 25 - 26
Gestion des déchets		Poids total de déchets	Tonne	Groupe	119	15 503	12 245
		Poids total de déchets DEEE	Tonne	France	N/C	0	0
		Poids total de déchets papier/carton	Tonne	France	N/C	25	6
		Poids total de déchets recyclés	Tonne	Groupe	47	6 300	4 654
		Poids total des déchets non dangereux	Tonne	Groupe	N/C	15 310	12 073
		Poids total des déchets valorisés	Tonne	Groupe	N/C	9 573	11 768
Plan de transition et trajectoire carbone (budget transition + cibles)	E1-3	Réductions attendues des émissions	%	Groupe	N/C	-4,80%	-9,70%
	E1-3	Réductions d'émissions de GES réalisées	%	Groupe	N/C	-17,40%	-28,10%
		Part du CA investi pour la prévention des risques environnementaux et la lutte contre les changements climatiques	%	Groupe	N/C	0,40%	0,40%
	E1-4	Pourcentage de la réduction totale des émissions de gaz à effet de serre (par rapport aux émissions de l'année de référence)	%	Groupe	N/C	-35,00%	-49,00%
	E1-4	Pourcentage de réduction des émissions de gaz à effet de serre du champ d'application 1 (par rapport aux émissions de l'année de référence)	%	Groupe	N/C	18,00%	3,00%
	E1-4	Pourcentage de réduction des émissions de gaz à effet de serre du champ d'application 2 basées sur le marché (par rapport aux émissions de l'année de référence)	%	Groupe	N/C	-21,00%	-72,00%
		Montant investi pour la prévention des risques environnementaux et la lutte contre les changements climatiques	Euros	Groupe	3 858 434	3 938 899	3 477 087
		Consommation estimée d'énergie finale des bâtiments	kwh/m^2	Groupe	54	52	38
		Nombre de projet ayant fait l'objet d'une analyse des risques et d'adaptation au changement climatique	Nombre	Groupe	16	13	13

Environnement

*N/C = Non Calculé

Axe	Correspondance CSRD	Indicateur	Unités	Périmètre	Chiffre 23 - 24	Chiffre 24 - 25	Chiffre 25 - 26
Plan de transition et trajectoire carbone (budget transition + cibles)	E1-4	Valeur absolue de la réduction des émissions de gaz à effet de serre du champ d'application 1	T eqCO2	Groupe	N/C	149	165
		Valeur absolue de la réduction des émissions de gaz à effet de serre du champ d'application 2 basée sur la localisation	T eqCO2	Groupe	N/C	-468	-1 216
		Valeur absolue de la réduction des émissions de gaz à effet de serre du champ d'application 2 basée sur le marché	T eqCO2	Groupe	N/C	0	0
		Valeur absolue de la réduction des émissions de gaz à effet de serre du champ d'application 3	T eqCO2	Groupe	N/C	-655 939	-987 042
		Valeur absolue de la réduction totale des émissions de gaz à effet de serre (sur l'année)	T eqCO2	Groupe	N/C	-656 257	-864 564

Environnement

Scope	Catégorie GHG	T eqCO2
Emissions du Scope 3 amont		447 409
3-1	Produits et services achetés	2 180
3-2	Biens immobilisés	442 716
3-3	Emissions liées aux combustibles et à l'énergie (non inclus dans le scope 1 ou le scope 2)	531
3-5	Déchets générés	699
3-6 & 3-7	Total déplacements	1 283
Emissions du Scope 3 aval		311 057
3-11	Utilisation des produits vendus	278 738
3-12	Fin de vie des produits vendus	32 319
Total Scope 3		758 466

Émissions de GES - Par pays		
CSRD : E1 - 6		
Pays	**Catégorie de GES**	**T eqCO2**
France	Scope 1	1 004
	Scope 2	82
	Scope 3	420 441
Allemagne	Scope 1	430
	Scope 2	291
	Scope 3	107 881
Espagne	Scope 1	17
	Scope 2	37
	Scope 3	45 895
Italie	Scope 1	299
	Scope 2	75
	Scope 3	213 558
Portugal	Scope 1	3
	Scope 2	32
	Scope 3	6 957
Roumanie	Scope 1	17
	Scope 2	4
	Scope 3	1 587

Environnement

	T CO2	2025-2026
	M^2 construits réceptionnés	977 222
	CA projets receptionnés	783 552 759
	Collaborateurs (ETP)	671
Scope	Catégorie GHG	T CO2
1-1	Emissions directes des sources fixes de combustion	133
1-2	Emissions directes des sources mobiles de combustion	1 463
1-4	Emissions directes fugitives	234
Total Scope 1		**1 830**
2-1	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	525
Total Scope 2		***525***
Emissions du Scope 3 amont		447 409
3-1	Produits et services achetés	2 180
3-2	Biens immobilisés	442 716
3-3	Emissions liées aux combustibles et à l'énergie (hors scope 1 ou scope 2)	531
3-4	Transport de marchandise amont et distribution	0
3-5	Déchets générés	699
3-6 & 3-7	Total déplacements	1 283
Emissions du Scope 3 aval		311 057
3-9	Transport de marchandise aval et distribution	N/C
3-10	Transformation des produits vendus	N/C
3-11	Utilisation des produits vendus	278 738
3-12	Fin de vie des produits vendus	32 319
Total Scope 3		***758 465***
TOTAL Emissions		760 819

Social

*N/C = Non Calculé

Axe	Correspondance CSRD	Indicateur	Unités	Périmètre	Chiffre 23 - 24	Chiffre 24 - 25	Chiffre 25 - 26
Actions sociales locales		Investissement global dans les infrastructures et activités de mécénat dont les dons	Euros	Groupe	4 694	101 735	138 300
		Nombre d'heures d'interventions de collaborateurs GSE dans des actions d'économie sociale et solidaire locale (hors GSE Foundation)	Nombre	France	19	116	393
Ancrage territorial		Nombre d'emplois en équivalent temps plein mobilisés par les chantiers (hors salariés GSE)	Nombre	Groupe	5 629	5 327	5 615
		Nombre d'heures travaillées sur les chantiers (travailleurs non-salariés de GSE)	Nombre	Groupe	5 486 284	3 237 172	3 446 202
Dialogue social		Rémunérations versées	Euros	Groupe	N/C	73 802 484	84 219 992
Diversité et inclusion (handicap, égalité hommes/femmes...)		Part de salariés à temps partiel	%	Groupe	5,70%	5,00%	6,80%
		Part de salariés à temps plein	%	Groupe	94,30%	95,00%	93,20%
		Part de postes techniques occupés par des femmes	%	Groupe	31,50%	29,00%	20,70%
		Part de postes techniques occupés par des hommes	%	Groupe	69,00%	71,00%	79,30%
		Part des femmes dans les recrutements	%	Groupe	39,20%	31,00%	34,00%
		Part des hommes dans les recrutements	%	Groupe	6,80%	69,00%	66,00%
		Part de salariés cadres	%	Groupe	82,50%	84,00%	83,20%

Social

*N/C = Non Calculé

Axe	Correspondance CSRD	Indicateur	Unités	Périmètre	Chiffre 23 - 24	Chiffre 24 - 25	Chiffre 25 - 26
Actions sociales locales		Investissement global dans les infrastructures et activités de mécénat dont les dons	Euros	Groupe	4 694	101 735	138 300
		Nombre d'heures d'interventions de collaborateurs GSE dans des actions d'économie sociale et solidaire locale (hors GSE Foundation)	Nombre	France	19	116	393
Ancrage territorial		Nombre d'emplois en équivalent temps plein mobilisés par les chantiers (Hors salariés GSE)	Nombre	Groupe	5 629	5 327	5 615
		Nombre d'heures travaillées sur les chantiers (travailleurs non-salariés de GSE)	Nombre	Groupe	5 486 284	3 237 172	3 446 202
Dialogue social		Rémunérations versées	Euros	Groupe	N/C	73 802 484	84 219 992
Diversité et inclusion (handicap, égalité hommes/femmes...)		Part de salariés à temps partiel	%	Groupe	5,70%	5,00%	6,80%
		Part de salariés à temps plein	%	Groupe	94,30%	95,00%	93,20%
		Part de postes techniques occupés par des femmes	%	Groupe	31,50%	29,00%	20,70%
		Part de postes techniques occupés par des hommes	%	Groupe	69,00%	71,00%	79,30%
		Part des femmes dans les recrutements	%	Groupe	39,20%	31,00%	34,00%
		Part des hommes dans les recrutements	%	Groupe	6,80%	69,00%	66,00%
		Part de salariés cadres	%	Groupe	82,50%	84,00%	83,20%

Social

*N/C = Non Calculé

Axe	Correspondance CSRD	Indicateur	Unités	Périmètre	Chiffre 23 - 24	Chiffre 24 - 25	Chiffre 25 - 26
Diversité et inclusion (handicap, égalité hommes/femmes...)		Part de salariés en CDI	%	Groupe	87,60%	97,00%	95,20%
		Part de salariés en contrats temporaires	%	Groupe	12,40%	3,00%	4,80%
		Part de salariés ETAM	%	Groupe	17,50%	16,00%	16,80%
		Part de salariées femmes	%	Groupe	38,00%	36,00%	36,70%
		Part de postes à haute responsabilité occupés par des femmes	%	Groupe	28,00%	14,00%	13,60%
		Part des femmes cadres	%	Groupe	62,00%	64,00%	23,80%
		Part de femmes au sein de Conseil d'Administration de l'entreprise/Comité de surveillance	%	Groupe	N/C	0,00%	0,00%
		Part d'employés issus d'un groupe minoritaire ou vulnérable parmi les cadres supérieurs (postes de direction)	%	Groupe	N/C	0,00%	2,70%
	S1-17	Nombre d'incidents de discrimination	Nombre	Groupe	0	0	0
		Nombre de projets avec de l'insertion	Nombre	France	2	3	5
		Nombre de femmes au conseil d'administration/Comité de Surveillance	Nombre	Groupe	N/C	0	0
		Nombre de nationalités représentées dans la groupe GSE	Nombre	Groupe	N/C	27	37

Social

*N/C = Non Calculé

Axe	Correspondance CSRD	Indicateur	Unités	Périmètre	Chiffre 23 - 24	Chiffre 24 - 25	Chiffre 25 - 26
Gestion des carrières et formation		Ancienneté Moyenne ETAM	Années	Groupe	6	10	9
		Ancienneté moyenne Cadres	Années	Groupe	8	8	6
		Effectif fin d'exercice	Nombre	Groupe	N/C	690	730
GSE foundation		Investissement financier dans GSE Foundation	Euros	Groupe	1	18 591	20 500
		Nombre de collaborateurs mobilisés dans GSE Foundation	Nombre	Groupe	1	7	8
Qualité de vie et conditions de travail		Taux d'absentéisme GSE (France)	%	France	2,20%	1,60%	1,90%
		Nombre de nouveaux contentieux prudhommaux	Nombre	Groupe	N/C	1	1
Rémunération	S1-16	Écart de rémunération entre les hommes et les femmes	%	Groupe	N/C	14,20%	33,70%

Social

*N/C = Non Calculé

Axe	Correspondance CSRD	Indicateur	Unités	Périmètre	Chiffre 23 - 24	Chiffre 24 - 25	Chiffre 25 - 26
Rémunération		Rapport entre la rémunération totale annuelle de la personne la mieux payée et la rémunération totale annuelle médiane de tous les salariés	%	Groupe	N/C	7,20%	7,50%
		Ecart salarial de genre moyen non ajusté	%	Groupe	N/C	34,00%	34,70%
Santé et sécurité au travail	S1-14	Nombre de jours perdus en raison d'accidents du travail et de décès dus à des accidents du travail, de maladies professionnelles et de décès dus à des maladies liées à des non-salariés	Nombre	Groupe	36	159	71
		Nombre de chantiers audités par le QSM (Qualité, Sécurité, Méthodes)	Nombre	Groupe	266	136	127
		Nombre d'accidents chantiers	Nombre	Groupe	22	20	29
		Nombre d'accidents du travail	Nombre	Groupe	5	2	0
		Nombre d'heures travaillées	Nombre	Groupe	63 682	643 885	811 910
Satisfaction clients		Nombre d'enquêtes clients réalisées	Nombre	Groupe	17	89	87

Social

Caractéristiques des salariés de l'entreprise - informations sur les salariés par type de contrat, sexe et région CSRD : S1 - 6			
Type de contrat	**Sexe**	**Régions**	**ETP**
CDI	Femmes	France	172,89
	Hommes		282,44
	Femmes	Italie	22,28
	Hommes		44,56
	Femmes	Allemagne	14,26
	Hommes		34,76
	Femmes	Espagne	8,91
	Hommes		31,19
	Femmes	Autre	5,35
	Hommes		12,48
Autre	Femmes	France	12,48
	Hommes		13,37
	Femmes	Italie	1,78
	Hommes		2,67
	Femmes	Allemagne	1,78
	Hommes		4,46
	Femmes	Espagne	3,56
	Hommes		1,78

Caractéristiques des salariés de l'entreprise - nombre de salariés par pays	
CSRD : S1 - 6	
Pays	**Nombre de salariés (31/12/2025) - ETP**
France	481
Allemagne	55
Espagne	45
Italie	71
Autre	18

Caractéristiques des salariés de l'entreprise - nombre de salariés par sexe	
CSRD : S1 - 6	
Sexe	**ETP**
Femmes	243
Hommes	428

Indicateurs de formation et de développement des compétences par CSP	
CSRD : S1 - 13	
CSP	**Nombre de salariés ayant participé à des entretiens de performance**
ETAM	129
Cadres	624

Gouvernance

*N/C = Non Calculé

Axe	Correspondance CSRD	Indicateur	Unités	Périmètre	Chiffre 23 - 24	Chiffre 24 - 25	Chiffre 25 - 26
Achats responsables (achats locaux, insertion, évaluation RSE...)		Part des achats et de la sous-traitance dans le CA	%	Groupe	97,80%	84,10%	83,70%
		Taux de couverture du service Achats (% de projets accompagnés)	%	France	N/C	86,00%	86,00%
	G1-6	Nombre de procédures judiciaires en cours pour retard de paiement	Nombre	Groupe	N/C	0	0
		Nombre d'heures d'insertion réalisées sur chantier	Nombre	France	N/C	25 325	32 649
	G1-6	Nombre moyen de jours pour payer la facture à partir de la date à laquelle le délai de paiement contractuel ou légal commence à être calculé	Nombre	Groupe	3	45	45
		Nombre de fournisseurs évalués engagés dans des actions correctives ou de développement des capacités	Nombre	France	N/C	0	52
		Nombre de fournisseurs ayant reçu une fiche d'évaluation (notes, points forts, axes d'amélioration, quick wins...)	Nombre	France	N/C	0	70
		Nombre de fournisseurs évalués prêts à collaborer avec GSE sur des sujets RSE/Mission	Nombre	France	N/C	0	52
Conduite du changement (KPI fresque, ambassadeurs, passeport IMPACTe)		Nombre d'heures de formation réalisées en lien avec le développement durable	Nombre	Groupe	N/C	890	3 375
		Nombre d'ambassadeurs IMPACTe	Nombre	Groupe	25	97	67

Gouvernance

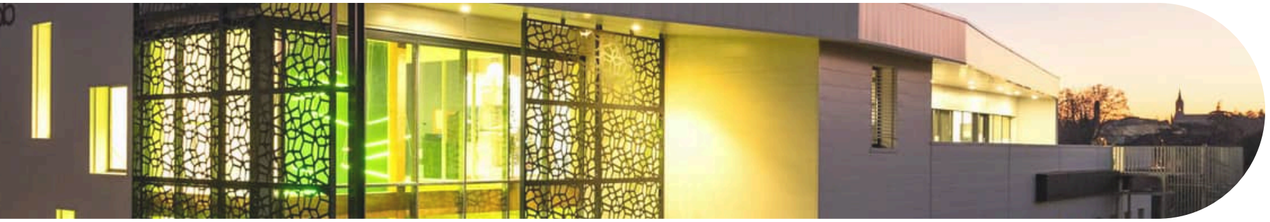
*N/C = Non Calculé

Axe	Correspondance CSRD	Indicateur	Unités	Périmètre	Chiffre 23 - 24	Chiffre 24 - 25	Chiffre 25 - 26
Ethique (anti-corruption, protection des lanceurs d'alertes...)	G1-4	Montant des amendes pour violation des lois anti-corruption et anti-subornation	Euros	Groupe	N/C	0	0
		Nombre d'incidents liés à la sécurité de l'information confirmés	Nombre	Groupe	N/C	0	0
		Nombre d'actions en justice pour écocide ou dégradation environnementale	Nombre	Groupe	N/C	0	0
		Nombre d'actions en justice pour non-confidentialité des données	Nombre	Groupe	N/C	0	0
	G1-4	Nombre de condamnations pour violation des lois anti-corruption et anti-pots de-vin	Nombre	Groupe	N/C	0	0
		Nombre de rapports associés à une procédure d'alerte	Nombre	Groupe	N/C	0	0
Gestion des carrières et formation		Budget alloué à la formation	Euros	Groupe	N/C	1 435 022	1 082 346
Open innovation		Part de projets en BIM DOE	%	Groupe	35,00%	16,00%	18,00%
		Part de projets en BIM DOE incluant une ACV à la réception du bâtiment	%	Groupe	N/C	0,00%	0,00%

Gouvernance

*N/C = Non Calculé

Axe	Correspondance CSRD	Indicateur	Unités	Périmètre	Chiffre 23 - 24	Chiffre 24 - 25	Chiffre 25 - 26
Open innovation		Montant du fond de soutien à l'innovation	Euros	Groupe	N/C	241 000	199 764
		Montant du Crédit impot recherche	Euros	Groupe	N/C	124 563	79 649
		Budget Open Innovation	Euros	Groupe	N/C	620 000	532 000
		Nombre de solutions testées	Nombre	Groupe	N/C	10	18
		Montant de CO2 économisé annuellement grâce aux innovations réalisées par GSE	TeqCO2	Groupe	N/C	587	904
Stratégie et modèle d'affaires		IS et impôts différés	Euros	Groupe	N/C	10 622 208	11 773 000
		CA des projets receptionnés	Euros	Groupe	16 449 182	814 518 583	845 852 575
		Chiffre d'affaires hors France - projets receptionnés	Euros	Groupe	553 967 249	281 645 290	255 133 298



Concevoir et bâtir dans le respect de la nature,
se développer en étant au service des territoires,
prospérer en prenant soin de l'humain



GSE
a GOLDBECK company

Septembre 2026